

Commune de Pleine-Fougères
- Ille et Vilaine - Bretagne

ETUDE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

4 décembre 2021



Les communes du Patrimoine
Rural de Bretagne
1 rue Raoul Ponchon
CS 46938
35069 Rennes cedex



Les Communes du Patrimoine Rural de Bretagne

Le label des « Communes du Patrimoine Rural de Bretagne » tient compte de l'existence d'un patrimoine architectural et paysager permettant de comprendre le pays et ses habitants.

Pour cela ce bâti ancien doit être représentatif de l'habitat d'époques, de fonctions et de techniques différentes, en état d'origine ou proche de cet état, et dont l'évolution n'a pas gommé les particularismes.

Le présent rapport d'étude a pour objet l'analyse détaillée du patrimoine architectural et paysager de la commune de Pleine-Fougères.

Il est établi dans le but d'apprécier et de préserver la qualité de ce patrimoine.

Attribution du label à la commune de Pleine-Fougères

▪ Phase du repérage

Le repérage est la 1^{ère} phase d'attribution du label. Une journée de travail sur la commune a permis d'appréhender l'opportunité de la candidature : observation, sur l'ensemble du bourg et des villages, de la qualité du patrimoine bâti et paysager selon les critères du label « Communes du Patrimoine Rural de Bretagne ».

Une journée de repérage du patrimoine architectural et paysager a été organisée :

Le 15 avril 2021 :

- En présence de Louis THEBAULT, Maire, Madame Marie-Christine HERRY-VRIGNAT élue, Pascal Royaux, bénévole, un historien local, la responsable des services techniques, le chargé de communication ;
- Avec Avec M. Roch de Crevoisier architecte conseil CAU35, M. Sylvain THOMAS élu de St-Christophe de Valains et Mme Laurence Marquet CPRB

Suite au repérage, le Comité technique a émis un avis favorable à la poursuite de l'attribution du label à la commune de Pleine-Fougères, le 20 avril 2021. Cet avis a été validé par le Conseil d'administration de l'association le 10 juillet 2021.

▪ Phase de l'étude

La réalisation d'une étude comprend un recensement détaillé, qualitatif et quantitatif, du patrimoine architectural. Celle-ci permet de préciser le nombre de villages retenus et de se déterminer sur l'attribution du label. Deux journées de terrain auront été nécessaires : les 3 et 4 août 2021.

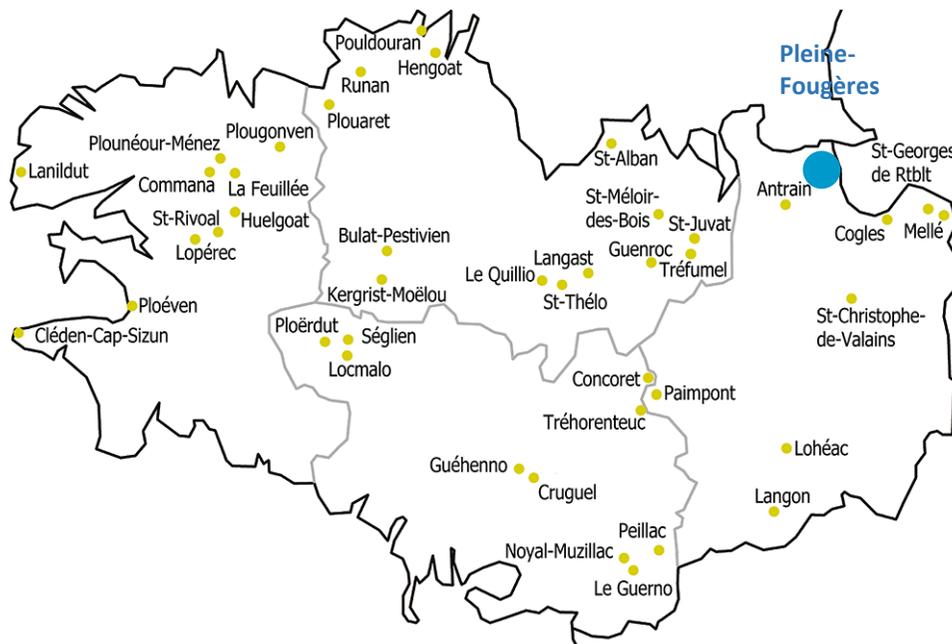
▪ Attribution du label « Communes du Patrimoine Rural de Bretagne »

La remise du label a été officialisée, devant le Conseil d'Administration des CPRB, le 4 décembre 2021.



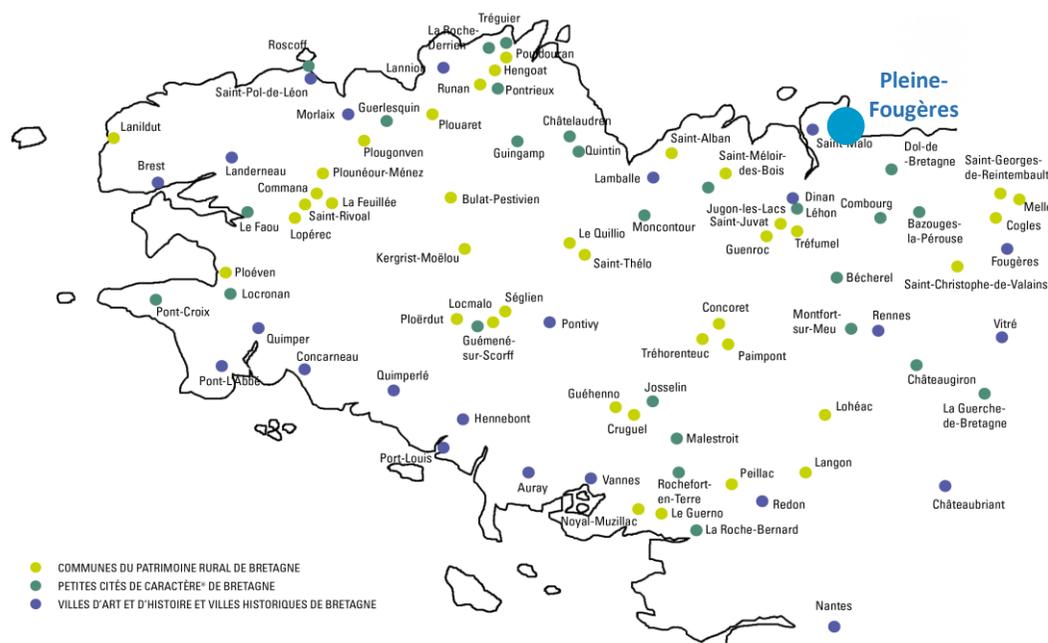
La commune de Pleine-Fougères

Localisation



Structures de développement

- . Département :
Ille et Vilaine
- . Communauté de communes :
Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont St Michel
- . Office de tourisme :
Bureau d'information touristique Dol de Bretagne
- . Destination touristique :
Cap Fréhel – Saint-Malo - Baie du Mont Saint-Michel
- . Outils de développement territorial :
Cau 35
Lauréate « Petites Villes de demain » avec Dol-de-Bretagne



Géographique

- Les villes les plus proches :
- Dol-de-Bretagne : 17 km
 - Avranches : 30 km
 - Saint-Malo : 45 km
 - Rennes : 60 km
 - Mont St-Michel : 15 km

Communes voisines et labels patrimoniaux :

- CPRB : Antrain
- PCC : Dol-de-Bretagne, Bazouges-la-Pérouse, Combour
- VAH-VH : Saint-Malo

Pleine-Fougères

Superficie : 3198 ha

Population : 2091 dernier recensement

Activité :

- . Agriculture ;
- . Entreprises du bâtiment ;
- . Service à la personne ;
- . Mécanique agricole ;

Commerces :

- . De bouche dans le bourg
- . De service (fleuriste
- . Zone commerciale en campagne

Services :

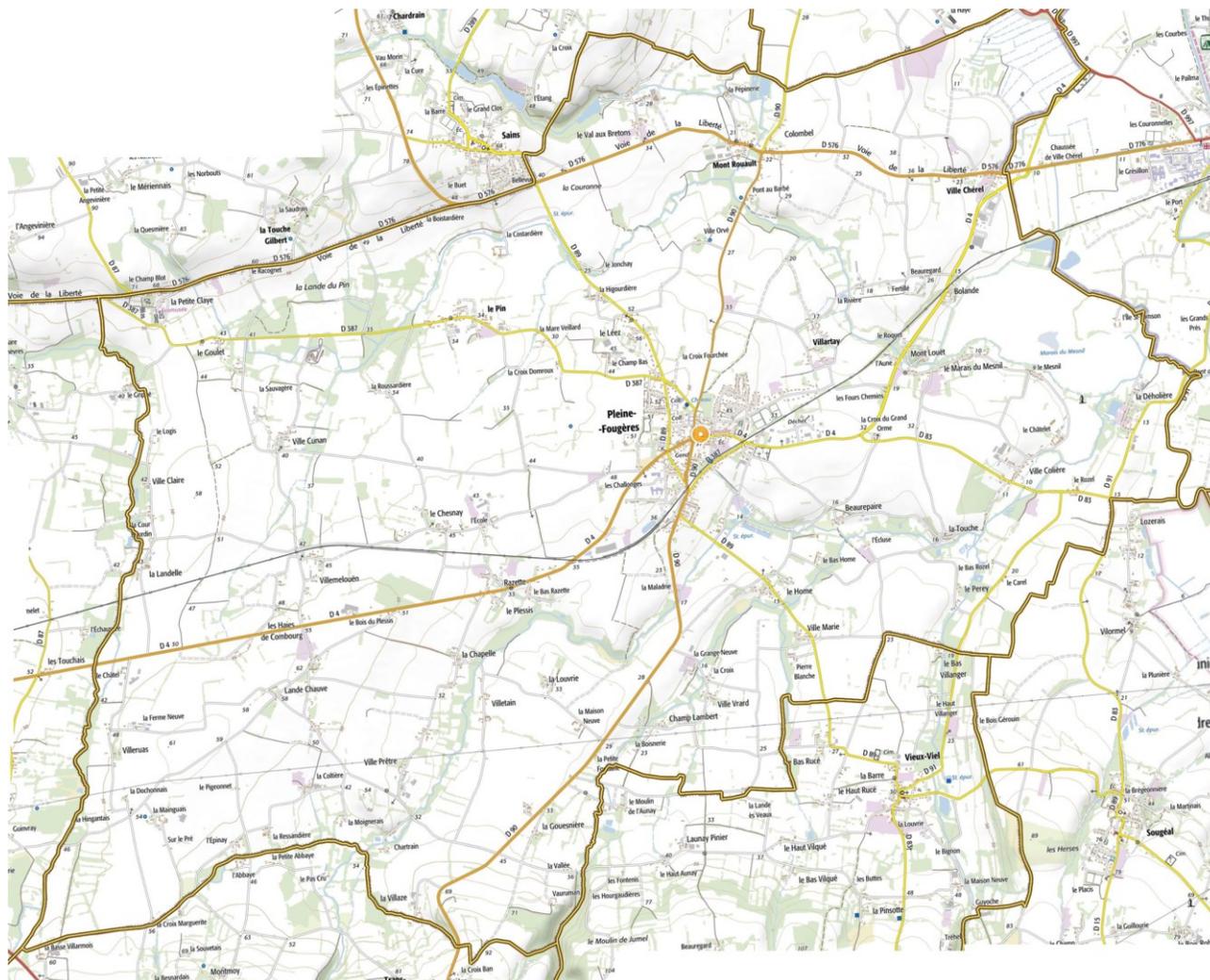
- . 2 écoles primaires, 2 collèges
- . Restaurant municipal
- . Médiathèque
- . Cabinet médical et commerces de santé (pharmacies
- . Banque et assurances Poste

Monuments historiques : aucun

Site naturel classé :

- . Baie du Mont St-Michel en cours d'inscription à l'Unesco
- . Marais du Mesnil

Signature de la charte d'engagement au Plan paysage de l'Unesco, prolongement du classement du Mont-Saint-Michel et de la Baie au patrimoine mondial



Nord

Un mot d'Histoire

Le **nom de la localité** est attesté sous les formes Plana Filicz en 1032, Plena Filgeria en 1086, Plana Fulgeria en 1186, Plène Fogère en 1245, Plainne-Fougère en 1513. Le nom de la commune est Pilleune foujèrr en gallo.

Vers le **VIème siècle**, **saint Samson fonde la paroisse dite de l'Île-Saint-Samson** (ou Saint-Samson-de-l'Isle). On voit d'ailleurs l'emplacement d'une ancienne église édifiée, d'après la tradition, au VIème siècle par saint Samson (premier évêque de Dol) et détruite par les Normands. Cette paroisse est **supprimée vers le XIVème siècle** et **dépend au XVIIIème siècle de Cendres en Pontorson** (Manche).

L'église de Pleine-Fougères, citée dès 1032, **est donnée au milieu du XIIème siècle, en 1184, par Guillaume de Dol à l'Abbaye de Saint-Florent en Anjou** par Jean de Dol, sous Grégoire VII. La paroisse de Pleine-Fougères dépendait jadis de l'ancien évêché de Dol.

L'ancien Prieuré de Montrouaud. Sa chapelle datait de 1321. Il possédait jadis un **manoir prioral, une chapelle privée et un colombier**. Une statue de saint Laurent abritée sous une niche en rappelle le souvenir. En l'an **1030, Alain III, duc de Bretagne, confirma toutes les donations faites en son duché à l'abbaye du Mont Saint-Michel** ; il donna de plus à ce monastère la seigneurie et la terre de Montrouaud, avec ses appartenances ; la terre de Rozel-sur-Couasnon, avec les marais adjacents ; la terre de Lavas, un moulin et quelques autres dépendances. Ce prieuré avait jadis un droit de haute justice.

ZOOM sur :

Saint-Samson-de-l'Isle. — « Sur les limites de Pleine-Fougères, non loin du cours du Couasnon (ou Couesnon), se trouve une ferme appelée l'Île-Saint-Samson, bâtie au centre d'une éminence granitique de forme circulaire qu'entourent de toutes parts de vastes marais recouverts d'eau en hiver. Là s'élevait jadis une antique église dont on montre encore l'emplacement ; la tradition prétend qu'elle fut détruite par les Normands il y a bien des siècles. Un seul débris de cet édifice religieux existe encore à la fin du XIXème siècle: c'est une énorme cuve baptismale en granit, de forme circulaire, ayant 1m 50 de diamètre sur une profondeur de plus d'un mètre. Sa face extérieure, sensiblement diminuée à sa base, est décorée de huit croix grecques sculptées en relief, encadrées chacune dans une moulure circulaire et séparées l'une de l'autre par une cannelure gravée en creux. Cette ornementation si simple a un caractère particulièrement antique ; elle rappelle notamment l'église de Saint-Samson-sur-Rille, attribuée au VIIIème siècle, et est certainement antérieure au Xème siècle. La présence d'un baptistère en ce lieu est un fait très important. Un savant archéologue, M. Ramé, auquel revient l'honneur d'avoir découvert cette cuve, après avoir rappelé la discipline ecclésiastique au VIIIème siècle, conclut qu'à cette époque l'Île-Saint-Samson devait avoir la qualité de paroisse, et même de paroisse privilégiée, puisqu'elle possédait une église baptismale. Se demandant ensuite à qui elle devait cet avantage, il ne craint pas d'admettre la tradition locale, qui attribue la construction de cette église à saint Samson lui-même, premier évêque de Dol (Mélanges d'histoire et d'archéologie bretonne, II, 51). Quand M. Ramé écrivit son intéressante notice sur la cuve de l'Île-Saint-Samson, il n'arrivait que par induction à conclure à l'existence d'une paroisse en ce lieu. Plus heureux que lui, nous pouvons aujourd'hui donner une preuve historique en faveur de son sentiment. Il existe, en effet, une lettre du pape Alexandre IV (1254-1261) adressée à l'abbé de Marmoutiers, dans laquelle il est fait mention des paroissiens de Saint-Samson-de-l'Isle, au diocèse de Dol, « parrochianos ecclesie Sancti Samsonis de Insula Dolensis diocesis ». Il y est dit, en outre, que l'abbé de Marmoutiers avait droit au patronage de cette église et qu'il s'était plaint au Pape de ce que l'évêque de Dol lui disputait ce privilège (Bibliothèque Nationale, ms. lat., 5, 441, 3). Ainsi, au milieu du XIIIème siècle, la paroisse de Saint-Samson-de-l'Isle existait encore. Maintenant, rappelons-nous que deux cents ans avant cette époque, vers l'an 1050, les religieux de Marmoutiers possédaient les redîmes de la paroisse de Pleine-Fougères. Ces moines n'étaient-ils pas ceux qui desservaient alors l'église de Saint-Samson? Il est au moins permis de le supposer. Quoi qu'il en soit, il est probable que la paroisse de Saint-Samson n'a pas survécu longtemps au conflit soulevé entre l'abbé de Marmoutiers et l'évêque de Dol, car le Pouillé ms. de Dol rédigé au XIVème siècle ne la signale point. Il n'en reste plus que le souvenir et cette précieuse cuve baptismale, sanctifiée peut-être par saint Samson lui-même et indignement abandonnée à la fin du XIXème siècle au service des animaux (Pouillé de Rennes).

Au XVIème siècle, sont mentionnées les seigneuries Le Plessis-Chesnel et Montlouail ou Montlouët. Les cep et collier de la seigneurie du Plessis-Chesnel se voyaient jadis au bourg de Pleine-Fougères ("au bout de la Halle"). Le Plessis-Chesnel possédait un droit de haute justice. »

Le Baptistère de Saint Samson

« Une cuve baptismale en pierre en forme de demi-sphère de 1m50 de diamètre et de 0m58 de hauteur et 0m10 d'épaisseur, ornée extérieurement de croix grecques en relief enfermées chacune dans un cercle ; trois d'entre elles subsistent seules. Cette cuve est certainement antérieure au 10^e siècle et pourrait même être mérovingienne. Une des maisons du village possède une porte que surmonte une accolade sculptée d'une fleur de lys et d'un cœur renversé. » Source collections.musées-bretagne.fr



Une école au 18e siècle

Le chapelain du Plessix, présenté par le seigneur du lieu, était tenu de faire l'école aux enfants de la paroisse (Pouillé de Rennes).

Par acte du 20 juin 1722, le seigneur du Plessix-Chesnel fonda une école charitable en la paroisse de Pleine-Fougères ; cette école était tenue par le chapelain du Plessis-Chesnel. En 1748, Julien Briand, prêtre, chargé de cet emploi en place de Louis Cuguen, démissionnaire, prit possession « des héritages affectés auxdites écoles, et consistant en six pièces de terre ». Nicolas Martel, prêtre d'Avranches, lui succéda en 1777 (Registre des insinuations ecclésiastiques de l'évêché de Dol). A la fin du XIX^e siècle, on voit encore auprès du vieux manoir du Plessix-Chesnel une maison qui porte le nom de ferme de l'Ecole.

Description de Pleine-Fougères par Ogée :

Pleine-Fougère ; à 3 l. à l'E. de Dol, son évêché [aujourd'hui Rennes] et sa subdélégation, et à 10 l. $\frac{1}{2}$ de Rennes. Cette paroisse relève du roi et ressortit à Bazouges On y compte 2400 communicants. La curese présente par l'abbé de

Les maisons nobles de ce territoire, en 1500, étaient : la Marre-Ferron, à Raoul Ferron ; la Ville-Auger, à Philippe de Flouraille ; les Moulins et Rozet, à Jean Lassy ; le Bodel et la Ville-Cherel, à François du Houx ; le Buat et la Ville-Clere, à Jean du Buat ; le Châtelet et Bresamin, à Jean du Han ; l'Ecluse et Reimon, à N.... ; la Fontenelle et la Ville-Alain, à N.. . A une demi-lieue à l'est du bourg se trouve la rivière de Couesnon, qui sépare la Bretagne d'avec la Normandie. Ce territoire est un pays couvert d'arbres et buissons. On y cueille des grains de toute espèce ; on y voit d'excellents pâturages. Il se tient deux foires par an en cette paroisse, où il se vend beaucoup de bestiaux.

Démographie : en 1851, la commune compte 3293 habitants, le maximum relevé lors des recensements de population.

Reportage de photographies anciennes :





Le paysage de Pleine-Fougères

Situation géographique



Pleine-Fougères – Vue sur le Mont Saint-Michel et sa baie



Carte IGN - Géoportail

Située aux confins de la Bretagne et de la Normandie, Pleine-Fougères est une commune rurale, possédant un patrimoine architectural de qualité, tant en son centre que dans la campagne environnante.

Pleine-Fougères présente l'aspect d'un paysage rural bocager, mais ce sont les reliefs qui l'encadrent qui lui confèrent l'essentiel de son caractère paysager. Bordée de massifs, l'unité paysagère peut être observée depuis de nombreux points de vue à partir des versants qui le bordent. Ils offrent des panoramas parfois impressionnants, notamment sur la baie du Mont-Saint-Michel qui prolonge le bassin. Depuis le centre du bassin, les massifs eux-mêmes présentent dans le paysage des coteaux identifiables.



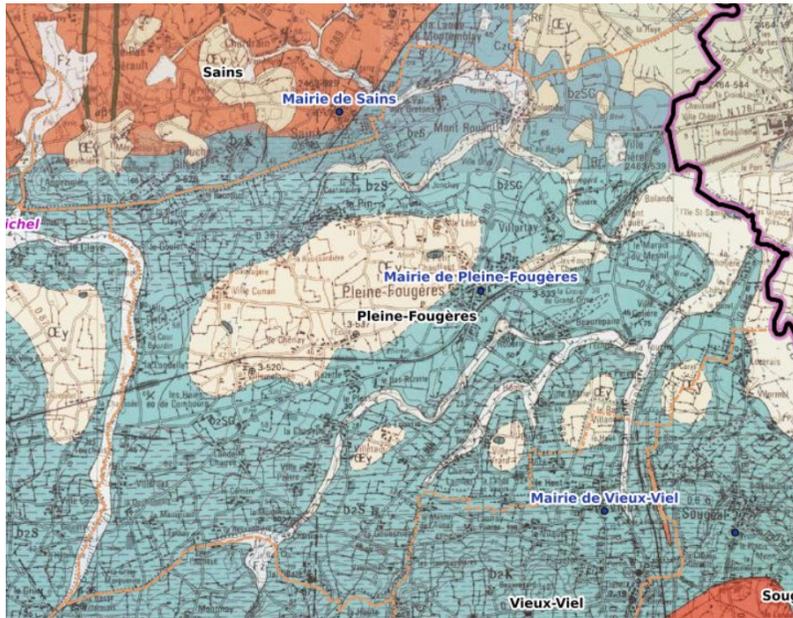
Pleine-Fougères – Point de vue sur le bocage à partir du nord-ouest



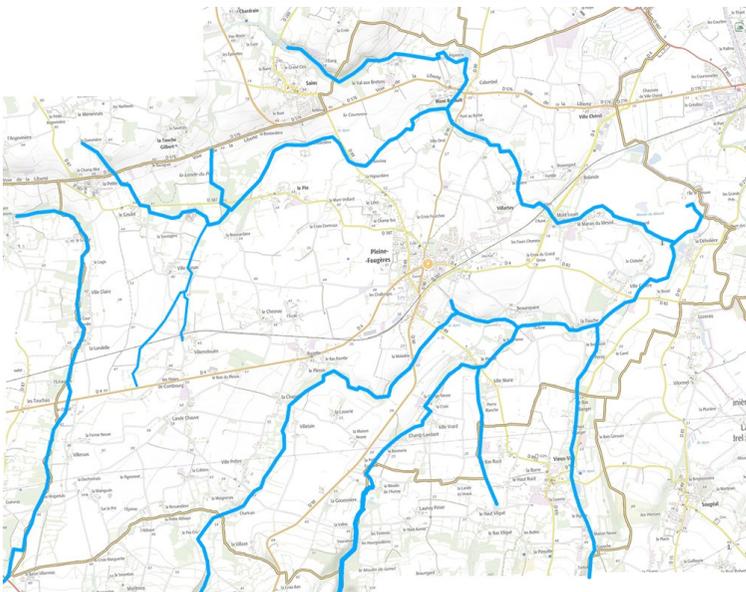
Pleine-Fougères – Point de vue sur le bocage à partir du sud

Caractéristiques

• Carte géologique



• Réseau hydrographique



▪ Le sous-sol de Pleine-Fougères

Les matériaux extraits du sol ont influencé l'occupation de l'espace, le développement économique, le bâti rural (roche pour les murs...). Le territoire repose essentiellement sur un sous-sol de schiste.

▪ Le relief

L'altitude de Pleine-Fougères varie de 5 m, à 95 m. Le territoire est un plateau au relief vallonné parcouru de nombreux cours d'eau offrant une vue sur la baie et le Mont Saint-Michel.

▪ L'eau

La commune est traversée par cinq ruisseaux :

- . Le Chesnelais — connu pour ses truites —, prenant sa source entre Trans-la-Forêt et Cuguen ;
- . Le Petit Hermitage, venant de l'étang de Villecartier ;
- . Le Pas Gérard, venant de l'étang du même nom ;
- . Le Tréhel, venant des hauteurs de Vieux-Viel ;
- . Le Guyoult, qui coule à 5 kilomètres du bourg entre la commune et La Bousac.

Les deux premiers se rejoignent près de Beaurepaire, puis le Tréhel les rejoint au Rozel, plus en aval, dans le marais du Mesnil. Le Pas-Gérault s'y ajoute. Le Chesnelais rejoint alors le Couesnon au Pont des Barrès sur l'axe Pontorson-Sougéal.

Les cours d'eau sont souvent enfouis sous la végétation.



La Rivière

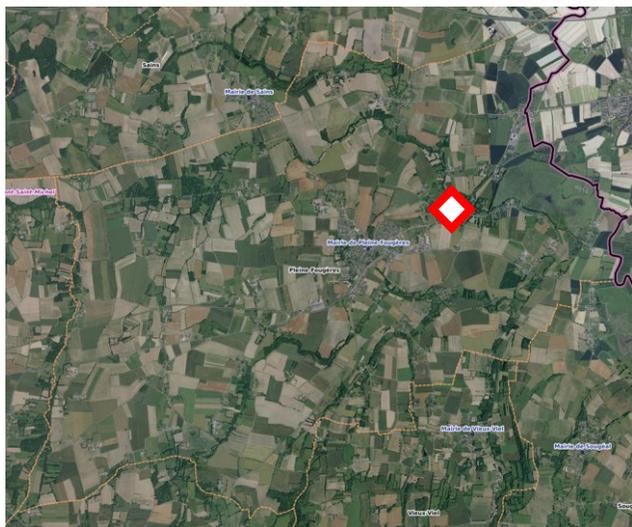


La Grange Neuve

Vue aérienne de Pleine-Fougères



Le bourg



• Répartition des bois et des parcelles agricoles

 Feuillus et taillis

 Conifères

 Non arboré



 Forêt

 Maïs

 Céréales

 Prairies

 Verger

 Légumes



Types de paysage

Divers paysages et milieux naturels se dégagent sur la commune de Pleine-Fougères, liés à la nature du sous-sol. Deux types de paysages contrastés sont observés, avec des implications sur les types de milieux, les activités économiques et l'occupation du sol :

- Un paysage de plateau avec des parcelles agricoles cultivées et bocager ;
- Un paysage de marais.

. Bocage et zones agricoles

Le remembrement a eu lieu tardivement en 1989-1990.

Les paysages sont ouverts avec des parcelles plus ou moins vastes, à l'exception des bords de vallée.

L'importance des territoires agricoles qui représentent 97 % en 2018, une proportion sensiblement équivalente à celle de 1990 (97,8 %). La répartition détaillée en 2018 est la suivante : terres arables (65,5 %), prairies (17,8 %), zones agricoles hétérogènes (13,7 %), zones urbanisées (2,7 %), forêts (0,3 %)



Parcelles de culture



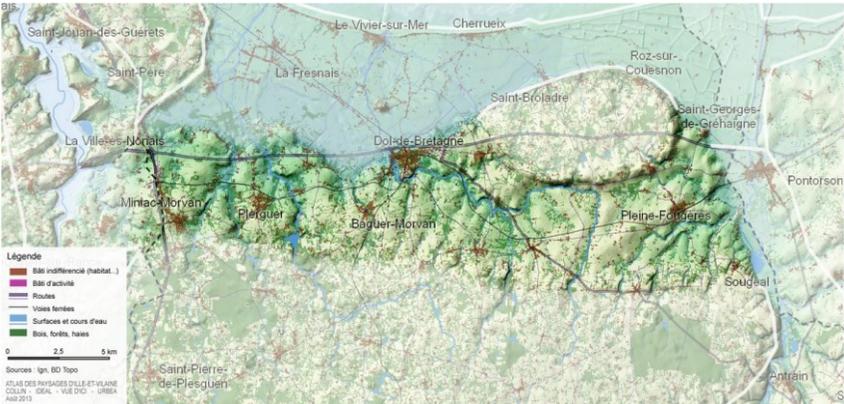
Le Val aux Bretons



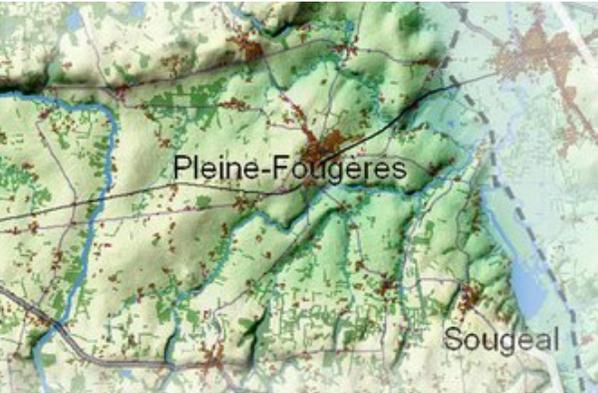
Bocage ouvert et haies -
vue à partir du sud vers le
bourg

Types de paysage

• **Marais**



paysages.ille-et-vilaine.fr



▪ **Les vallées :**

De nombreux cours d'eau sillonnent le territoire offrant de petites vallées. Ces vallées sont les parties basses du relief occupées par des prairies humides. Les vallons sont occupés par des prairies.

▪ **Le marais :**

Le marais du Mesnil (environ 190 ha) appartient à l'unité paysagère des marais du Couesnon :

Le marais du Mesnil s'inscrit dans la vallée du Couesnon au sud-ouest de Pontorson en limite du département de la Manche. 103 ha du site se situent sur la commune de Pleine-Fougères en Ille et Vilaine (soit 3 % du territoire communal), et 85 ha en Manche, sur la commune de Pontorson

Essentiellement composés de prairies au caractère plus ou moins hygrophile. Les prairies les plus longuement inondées en période automnale et hivernale se concentrent sur le marais de Sougéal et le marais du Mesnil. Ces deux sites font l'objet de mesures de gestion visant à maintenir au maximum des niveaux d'eau intéressants, en particulier pour les oiseaux. Sur le marais du Mesnil les cultures (maïs) occupent la place la plus importante (20% de la superficie du marais). Le marais du Mesnil situé sur la commune de Pleine-Fougères, constitue un vaste ensemble prairial, cerné au sud par le ruisseau du Marais du Mesnil, à l'ouest par un canal reliant le ruisseau avec le canal de la Ville Chérel, au nord-est par l'île Saint-Samson, ainsi que par le ruisseau du Chesnelais au sud-est. Un réseau de canaux et fossés sillonne le marais pour l'évacuation de l'eau lors d'inondations hivernales ou estivales (orages). Une faune et flore y sont observées.



Le Mesnil - Marais



La Déholière - Marais



La Croix - pâturage



La Ville Claire - pâturage



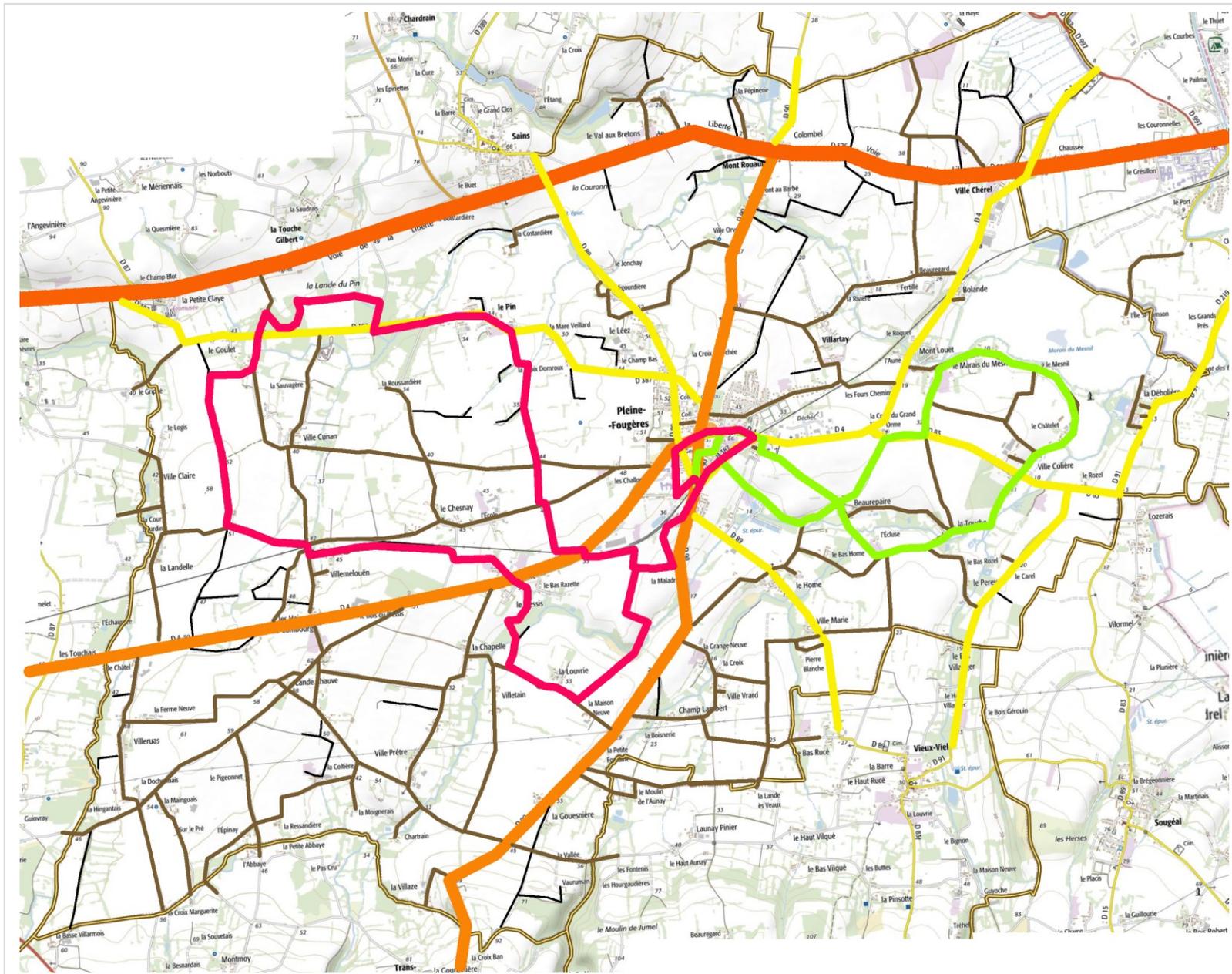
L'Épinay - pâturage



La Coltière - Pâturage

Le paysage aménagé - Pleine-Fougères

Les voies de communication



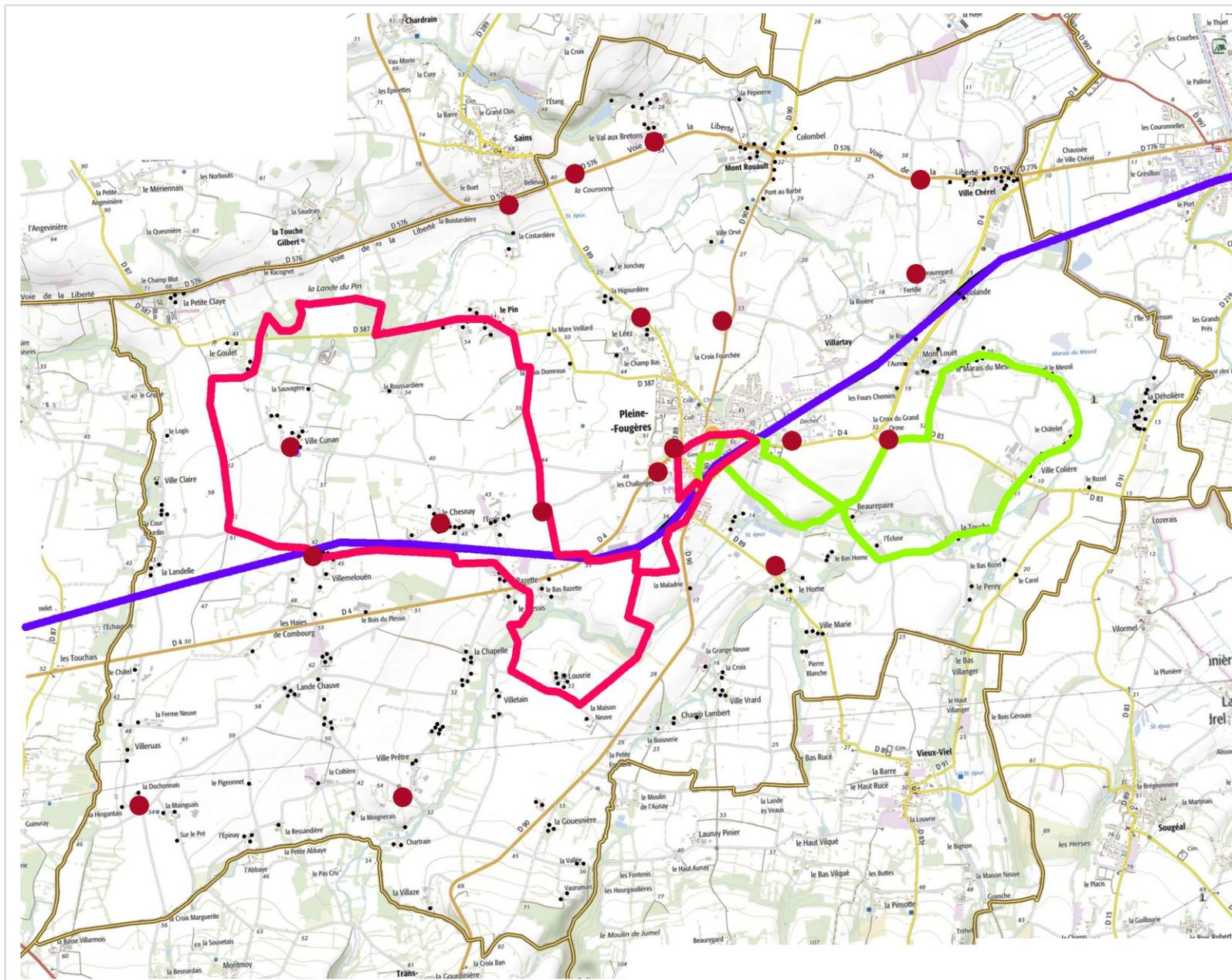
Le paysage aménagé - Pleine-Fougères

Autour de l'eau



Le paysage aménagé - Pleine-Fougères

Autour des édifices - édicules



- Croix
- Voie ferrée
- Sur les traces de Rosie
- Lande et bocage

Le paysage aménagé

Autour du religieux



Beauregard



Le Chesnay



Beaurepaire



Les Challonges



Bourg-Gendarmerie



La Couronne



Le Grand Orme



La croix fourchée



La Dochonnais



Cimetière



Le Home



Le Léez



Le Val aux Bretons



L'école



Ville Chérel



Villecunan



Villemelouën



Zone artisanale

Le paysage de Pleine-Fougères possède des monuments reflétant les croyances religieuses et/ou profanes.

▪ Croix de chemins, de missions, commémoratives

18 croix sont visibles à Pleine-Fougères, principalement à des carrefours.

Certaines présentent un fût de section carrée, sans base. D'autres croix sont creusées d'une niche en façade. D'autres croix, en granite, de section ronde, à bras courts.

La Croix de Beaurepaire dite du Champ Lambert daterait du 17^e siècle.

La croix de Villecunan porte la date de 1662 et est sculptée.

▪ Chapelles

L'ancienne chapelle Saint-Jacques de la Bosse ou du Bois, aujourd'hui disparue. On ne sait où se trouvait cette chapelle, mais l'ancien Pouillé ms. de Saint-Florent, antérieur au XVI^e siècle, dit que l'abbaye de Saint-Florent possédait la cure de Pleine-Fougères et la chapelle ou église de Saint-Jacques de la Bosse, « capella seu ecclesia Sancti Jacobi de Bossa ». En 1789, Olivier Plaine fut présenté par l'abbé de Saint-Florent pour occuper la cure de Pleine-Fougères et « la chapellenie de Saint-Jacques du Bois annexée à ladite cure » (Pouillé de Tours, 1648 - Registre des insinuations ecclésiastiques de l'évêché de Dol).

L'ancienne chapelle Saint-Martin, aujourd'hui disparue. C'était encore une chapelle appartenant en 1186 aux moines de Saint-Florent.

Des chapelles privées étaient présentes dans certaines propriétés : Le Val aux Bretons, Plessis-Chesnel, La Ville Cunan (la chapelle est encore entretenue à la fin du XIX^e siècle et l'on y dit la messe le lundi des Rogations (Pouillé de Rennes)), Montlouët, l'ancien Prieuré de Montrouaud, la Ville-Clère, le Castel, la Costardièrre

▪ Oratoire Saint-Laurent

Il rappelle le souvenir de l'ancien Prieuré de Montrouaud.

Le paysage aménagé

Autour de l'eau

• Pont et moulins

Pont près de Chartrain



D'autres éléments viennent composer le paysage selon les besoins de l'homme autour des éléments naturels et les activités économiques :

• Pont

La construction des ponts a permis le désenclavement des territoires. Un pont en pierre a été vu au carrefour du Chartrain.

• Moulins à eau

Six moulins ont été en activité à Pleine-Fougères : de la Costardièrre, du Val-aux-Bretons, du Mont-Rouault, du Rozel, de Vaurumum, du Plessix. Certains ont disparu (La Costardièrre) d'autres ont changé de destination pour être aujourd'hui une habitation (Le Val aux Bretons, Vauruman), d'autres sont des dépendances (Rozel), un autre est devenu une minoterie (Mont Rouault) aujourd'hui à l'abandon.

• Minoterie

A Mont Rouault, une minoterie désaffectée est encore visible. Le moulin puis la minoterie sont présents dans toutes les époques, depuis le XIe siècle, voire antérieurement, jusqu'au XXe siècle. Élément moteur dans l'économie du Moyen Age, le moulin est déjà très répandu à la fin de cette période. Au fil des siècles, il représente l'exemple type de l'industrie traditionnelle du monde rural. La Statistique impériale de 1809, enquête nationale, dénombre sept cent vingt-cinq moulins à eau en Ille-et-Vilaine. A compter du XIXe siècle, le nombre de moulins hydrauliques ne cesse de décroître dans le département. En effet, le développement technologique entraîne une mutation radicale de ce secteur industriel qui va devoir s'adapter en adoptant un système industriel de production massive, au risque de s'éteindre. Dans le département d'Ille-et-Vilaine, l'industrialisation de la meunerie s'est essentiellement effectuée dans la seconde moitié du XIXe siècle, comme en témoigne un certain nombre d'établissements.

Lavoir :

Un lavoir, visible au bourg, rue des Riaux, fut construit dans la première moitié du 19e siècle. A cette époque de nombreux lavoirs sont construits dans un souci de développement de l'hygiène dans les communes. Le lavoir servait au lavage et au rinçage du linge. Celui de Pleine-Fougères a connu des aménagements successifs : d'abord découvert, et simplement constitué d'un bassin creusé dans le sol, il fut ensuite couvert d'une charpente à ossature de bois, et d'une couverture en tôles. Ceci permettait une utilisation par tous types de temps. Sa dernière restauration date de 1993.



Moulin du Rozel



Moulin-Minoterie – Mont Rouault

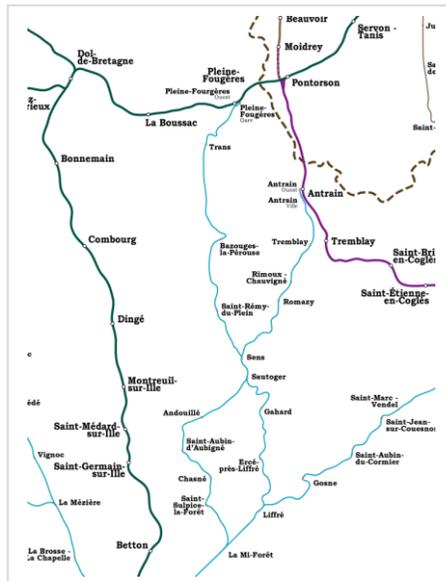


Moulin- Le Val aux Breton



Le paysage aménagé

La Voie ferrée



Le chemin de fer

Le tramway à vapeur assure la ligne Sens à Pleine-Fougères, pour voyageurs et marchandises. Cette ligne est ouverte en 1905 et fermée en 1937 pour un tracé de 25km.

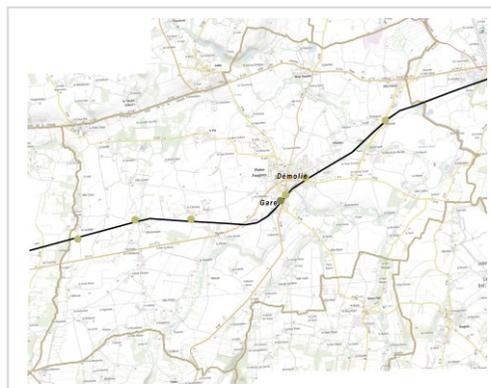
De la gare de Pleines-fougères on reprenait la ligne plus importante gérée par la compagnie des chemins de l'ouest vers Dol ou Avranches.

Les maisons garde-barrière, une architecture normée

Historique : leur construction est contemporaine de celle de la réalisation de la voie de chemin de fer.

Descriptif : maison d'un faible volume et profondeur comprend un rez-de-chaussée et un comble. La façade principale est ouverte d'une porte et d'une fenêtre. Le pignon, tourné vers la voie ferrée, possède deux fenêtres l'une pour éclairer le rdc et l'autre le grenier ou chambre. L'autre pignon accueille un appentis. La souche de cheminée, en brique, en place au milieu de la toiture sur le pan opposé à la façade principale. La maçonnerie de ces maisons de garde-barrière est en moellons apparents mais était prévue pour être enduite (encadrement des baies en saillie du mur) ; Les encadrements des baies sont en granit et quelques-unes en briques. Le toit, à deux pans, est couvert de tuile mécanique.

Etat de conservation : ces maisons depuis sont devenue des logements. La plupart ont conservé leur n° sur la façade (plaque au fond blanc et n° en rouge).



La gare :

Les gares des TIV étaient le souvent des chalets en bois ossature bois et lambris, peint en rouge de Venise (avec le couvre-joint plus foncé que les lambris) sert de préau d'attente. Ici à Pleine-Fougères, dans les gares plus importantes, les embranchements et les terminus, le bâtiment de la gare est en pierre, avec logement au-dessus.

L'édifice de 8,30 m x 5,50 m comprend au rez-de-chaussée la salle d'attente avec guichet, un bureau pour le chef de gare, un autre pour les bagages et la messagerie. Au premier étage, le logement du chef de gare avec cuisine et chambre à coucher. Sur le pignon extérieur de la gare, des urinoirs et cabinets.

La halle marchandises, souvent dans le prolongement, est formée d'une charpente de bois recouverte de lambris.

Bâtiment haut sur 2 niveaux (rdc + étage + comble) à trois travées avec deux façades percées de fenêtres et portes. La maçonnerie est enduite, un bandeau en briques coure entre les deux niveaux. Les encadrements des baies sont en briques.

Etat de conservation : en 2021, la gare est à l'abandon, la municipalité souhaite l'acquérir avant qu'elle ne tombe en ruine.



• Routes



La voie de la Liberté



Près de l'École



La Rivière

• Chemins

Près Maison Neuve



• Arbres

Arbre isolé – Le Bas Razette



Le paysage aménagé

Les voies de communication

• Les routes

La voie de la Liberté : elle traverse le nord du territoire d'Est en Ouest et est parsemé de bornes.

La voie de la Liberté qui relie Sainte-Mère-Eglise à Bastogne, en Belgique, commémore la marche de la 11ème armée américaine, commandée par le général Georges Patton, qui libéra Rennes dans la nuit du 3 au 4 août 1944.

Le long des 1145 kilomètres de cette voie sont érigés autant de bornes qui rappellent le sacrifice des troupes alliées qui débarquèrent en Normandie le 6 juin 1944 et qui libèrent la France.

On doit cette voie de la Liberté à la volonté d'un homme, Guy de la Vasselais, chef de liaison entre les troupes françaises et la troisième armée US et Maire d'une petite commune d'Eure-et-Loire, elle-même libérée par Patton.

Ces bornes de 1 m 20, initialement en béton, fabriquées par la maison Ferret, sont toutes identiques. On peut y voir une torche jaillissant de l'océan, symbole emprunté à la statue de la Liberté, ainsi que 48 étoiles du drapeau américain de l'époque, rappelant que les combattants sont venus de chacun de ses états.

• Les chemins

De nombreux chemins sillonnent la campagne.

De beaux chemins sont encore visibles et profitent aux randonneurs (à pied, vélo, cheval).

• Les arbres

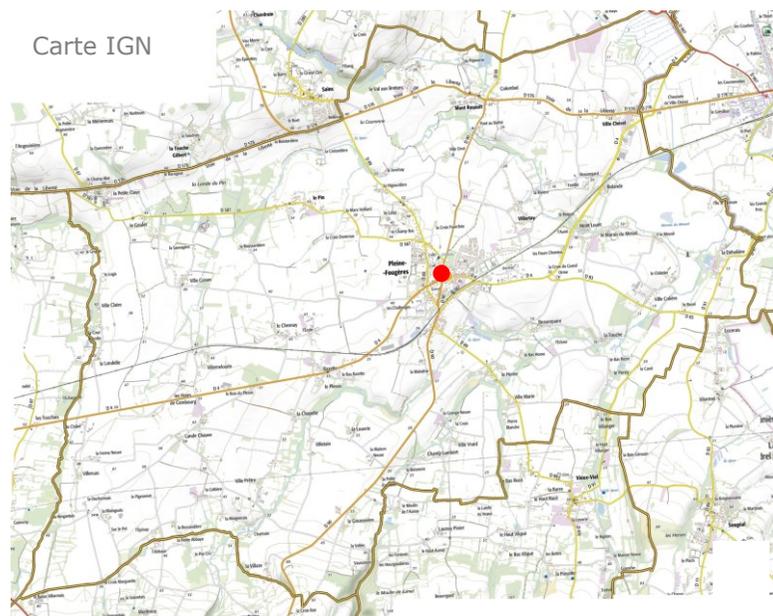
La présence de l'arbre, isolé ou en haies, est un élément du patrimoine paysager que ce soit à l'entrée du bourg, des villages et dans la campagne. Ils sont à entretenir et conserver. Des plantations peuvent être incitées.



Le bourg de Pleine-Fougères

Caractéristiques

• Implantation



• Implantation du bourg

Il est situé sur une crête, entre deux vallons.

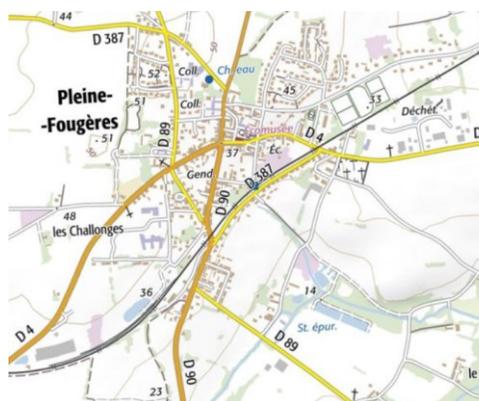
• Voies de communication

Les voies de communication desservant le bourg :

- La RD 4 traverse le bourg en son centre sur un axe est-ouest et la RD 90, nord-sud.
- La voie ferrée passe au sud de l'agglomération.

• Points de vue sur le bourg

Les différents endroits vallonnés de la commune offrent des vues sur le bourg entouré d'arbres.



• Vues du bourg



Entrée sud du bourg



Entrée nord du bourg



Entrée ouest du bourg



Vue sud-est du bourg - Le Home

Schéma urbain

Composition et évolution



▪ Le pôle central

Le centre du bourg est marqué par l'église, la mairie et la place du marché.

▪ Les zones bâties et l'espace public

Le bâti le plus ancien, antérieur au 19^e siècle, est dispersé dans le bourg : le manoir du Chauffault, l'église et son presbytère, quelques fermes.

Au cours du 19^e siècle, les rues se forment avec la construction de nouveaux bâtiments de manière très dense, très imbriquée et en front de rue. Il forme ainsi des rues avec des espaces ouverts : place de l'église, du marché, l'ancien jardin du presbytère (aujourd'hui zone bitumée).

Après 1945, et jusqu'à aujourd'hui des vagues de constructions s'ordonnent en lotissement, facilement repérable sur le cadastre par une maison érigée en milieu de parcelle et non mitoyenne. Ce type de construction continue son étalement aujourd'hui.

 Zone bâtie

 Place

 Centre ancien avant mi 19^e siècle

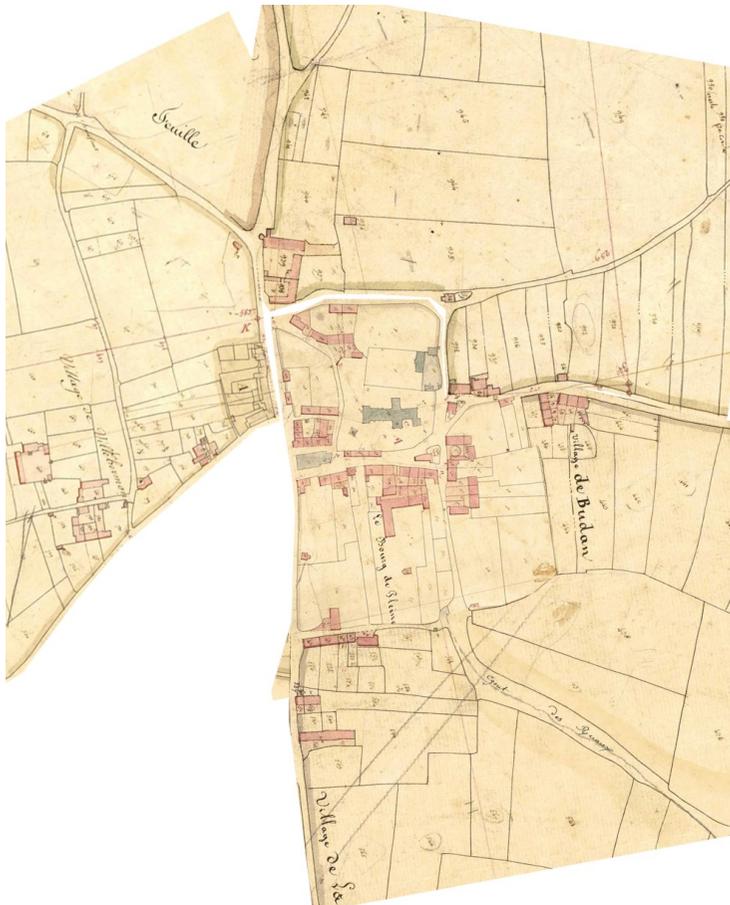
 Développement urbain fin du 19^e siècle et début du 20^e siècle

 Développement urbain après mi 20^e siècle

▪ Comparaison du cadastre de 1836 et l'actuel :

En comparant les cadastres d'époques différentes, le bourg présente une physionomie identique. Le bourg se développe au cours du 19ème et surtout au 20ème siècle (lotissements).

Au 19e siècle et début du 20e siècle, le bâti existant est remanié ou reconstruit. De nouvelles constructions viennent s'ériger le long des voies de communications en continuité du noyau central, avec les caractéristiques de l'époque c'est-à-dire en front rue ou en léger retrait, en mitoyenneté, avec les jardins à l'arrière. De nombreux bâtiments de l'époque étaient des commerces affichant l'élégance de leur devanture. Des bâtiments publics sont également construits : halle-mairie, écoles, gendarmerie, poste, gare et gare du tramway.



Cadastral ancien de 1834



Cadastral actuel



Les éléments architecturaux majeurs



L'église Saint Martin

L'ancienne église composée d'une nef à chevet droit et d'une chapelle au nord avait été réédifiée en 1706. L'église actuelle a été construite au milieu du 19^e siècle sur les plans de 1843 de Victor Béziers-Lafosse par l'entrepreneur Gerault. La sacristie bâtie en 1866 et détruite par un incendie a été reconstruite en 1933. Plan en croix latine, fausse voûte en berceau, clocher-porche, chevet arrondi, sacristie accolée au chevet, niche à jour céleste, style néo-classique.

L'église Saint-Martin (1826-1849, XX^{ème} siècle), œuvre de l'architecte Victor Bézier-Lafosse. Cette église est édifée à l'emplacement d'une église primitive dédiée à Notre-Dame et qui dépend, au XII^{ème} siècle, de l'abbaye de Saint-Florent en Anjou. L'ancienne église de Pleine-Fougères, dédiée à saint Martin de Tours, se composait d'une seule nef à chevet droit, accompagnée au Nord d'une chapelle dédiée à sainte Catherine, rebâtie en 1706, et dont la première pierre fut alors posée par Françoise Simon, dame de Brunes de Montlouet. Était-ce bien l'église primitive? Nous n'en savons rien. En 1186 les moines de Saint-Florent furent confirmés dans la possession de l'église Notre-Dame de Pleine-Fougères et de la chapelle Saint-Martin. Peut-être cette église Notre-Dame, tombée en ruine, fut-elle remplacée par la chapelle voisine, dédiée à saint Martin. Les prééminences de cette église appartenaient au seigneur du Plessix-Chesnel. C'est ce que déclara en 1678 et 1682 Jean du Breil, possesseur de ce manoir, disant être « seigneur supérieur et fondateur de l'église de Pleine-Fougères, où il a banc à queue proche le maistre autel du costé de l'évangile » (nota : il avait aussi haute justice, cep et collier au bout de la halle, marché tous les vendredis et foires aux fêtes de l'Ascension et de saint Jean-Baptiste - Archives Nationales, P. 1710 et 1715). Le baron du Tiercent, devenu seigneur du Plessix-Chesnel, revendiquait les mêmes privilèges au XVIII^{ème} siècle. Quant à la chapelle Sainte-Catherine, elle dépendait de la terre du Rozel ; longtemps l'abbé de Saint-Florent, qui avait des droits sur cette terre, prétendit présenter le chapelain chargé de desservir les messes qui s'y trouvaient fondées (nota : cette chapelle Sainte-Catherine n'avait-elle point remplacé celle de Saint-Martin pendant que celle-ci remplaçait elle-même l'église Notre-Dame ?). Mais le Rozel étant devenu un manoir séculier, son possesseur voulut nommer ce chapelain ; aussi voyons-nous en 1711 Gilles Ruellan, baron du Tiercent et seigneur du Rozel, et en 1770 René Ruellan, en 1788 Louis Ruellan, également seigneurs du Rozel, présenter pour desservir Sainte-Catherine l'un Léonard Richard, l'autre Mathurin Guillotin, et le troisième Achille du Pontavice. Enfin, le seigneur de Montlouet avait un enfeu dans cette église ; là furent inhumés Joseph de Brunes, seigneur de Montlouet, décédé en 1621 ; Marguerite de la Noë du Boschet, sa veuve, décédé en 1637 ; François de Brunes, seigneur de Montlouet, leur fils, décédé en 1649, et Marie de Taillefer, femme de ce dernier, décédée en 1678. La confrérie de la Nativité de la Sainte-Vierge fut érigée à Pleine-Fougères en 1617. Une nouvelle église a été construite sur l'emplacement de l'ancienne de 1826 à 1849 ; c'est une croix latine avec ouvertures en plein cintre. On y voit sous la tour le tombeau du recteur Jean-Alain Bachelot, mort en odeur de sainteté, âgé de soixante-et-onze ans, le 25 juillet 1852. M. d'Avenel et M. l'abbé Dinart ont écrit la Vie de ce saint prêtre, dont la tombe était devenue un but fréquent de pèlerinages à la fin du XIX^{ème} siècle (Pouillé de Rennes). L'église renferme de nombreuses pierres tombales ; Un espace sur la façade sud abrite le tombeau du chanoine Bachelot. Le gisant du Plessix-Chesnel est exposé sur la façade sud.

Les éléments architecturaux majeurs



. Manoir du Chauffault

Le manoir (ou château) de Chauffault ou Chauffaux ou Chauffot (XVI-XVIIème siècle), situé route de Saint-Georges-de-Gréhaigne. Il conserve un grand pavillon percé d'une porte et d'un portillon en plein cintre, ainsi qu'une tourelle d'angle. Propriété de Guillaume Bouchard, puis de Nicolas de La Noë (au milieu du XVIIème siècle), de Jacques de La Forest, de la famille du Breil de Pontbriand et de la famille Sevedavy. On y trouve les armes de la famille de La Noë.

Il se compose d'un bâtiment principal, maison noble du XVIe siècle, et d'un pavillon d'entrée ouvert sur la route menant à Saint-Georges-de-Gréhaigne. Ce dernier se distingue par une tourelle d'angle, sommée d'un dôme en ardoise. Il est vraisemblablement construit dès le milieu du XVIIe siècle, lorsque la propriété appartient à la famille de La Noë, comme en témoigne l'écusson à ses armes, sculpté entre la porte cochère et la porte piétonne. Des bâtiments annexes entourent l'ensemble de la propriété. Au XIe siècle, le site aurait constitué un lieu de défense, encore en bois, à l'image d'une motte féodale face aux invasions des Normands établis dans la forêt de Trans. Selon la famille de Launay, qui possédait des droits sur cette terre, le lieu est alors défini comme ' La Maison du Chauffault '.

En face du manoir, le fournil a été restauré récemment.

Les éléments architecturaux majeurs

Presbytère



. Presbytère

Le presbytère est reconnaissable par le reste du haut de clôture où une croix est imbriquée dans la maçonnerie. Sur la façade figure une croix au-dessus la porte.

. Cimetière

Le cimetière primitif entourait l'église. Vers 1860 a démarré le déplacement de celui-ci vers l'entrée est du bourg.

. Monument aux morts

Il a été inauguré en 1919. Il présente la forme d'un obélisque trapu sur socle avec croix latine au sommet. Il porte l'inscription « A LA MÉMOIRE DES GLORIEUX ENFANTS DE PLEINE-FOUGÈRES MORTS POUR LA France 1914 – 1919 ». Sur les faces de l'obélisque sont gravés les noms des soldats morts lors de la Guerre de 1914-18, de 1939-1945, en Algérie de 1952-1964

Calvaire



. Calvaire

Il comprend un emmarchement 1 degré, (5 degrés à l'origine); socle en appareillage de pierre de taille aux arrêtes rabattues et à base moulurée, plaque en marbre blanc ou est inscrit: Mission Jubilé/1938; couronnement mouluré;

Avec l'inscription gravé en face sud/ouest : SALUT O CROIX / NOTRE UNIQUE / ESPERANCE.

Face sud/est : Donné par/les paroissiens/MM RENAULT/.../.../ HERNOT LANNION.

Face nord/ouest : Mission/de 1885.

Fût écoté, phylactère ; Noeud feuillagé ; croix écotée et fleuronée (manque les deux fleurons de la traverse), Christ sculpté en ronde bosse, titulus ajouré.

Halles-Mairie



▪ Les halles -Mairie

Elles ont été construites à la fin du 19ème. Cette mairie-halle est constituée de deux bâtiments. : un premier abrite la mairie, l'autre une halle aux marchés avec de grandes arcades autrefois ouvertes. Les habitants des campagnes environnantes venaient y vendre leurs récoltes.

La halle abrite aujourd'hui le musée Henri Onnée, avec des maquettes d'une ferme miniature contenant des objets de la vie quotidienne en 1900.

Commerces et devantures



▪ Les commerces

De nombreux commerces existaient dans le bourg ainsi qu'en témoignent les devantures de boutiques encore existantes et les cartes postales du début du 20e siècle qui montrent une activité commerciale assez intense.

Pour marquer cette activité, la façade se parait d'une grande ouverture vitrée à l'encadrement en granit avec une menuiserie en bois qui forme la devanture.

Un bandeau, où était inscrit le nom du commerce, faisait office d'enseigne pour identifier le commerce. Cet élément est à conserver lors de travaux sur la façade.

Certains commerces possédaient une belle devanture ouvragée en bois peint.

La commune a mis en place une charte des devantures commerciales.



Gendarmeries



Dépendances agricoles et puits



. Gendarmerie

Une première gendarmerie à cheval et pied est abritée dans le bâtiment à l'est de l'église. Puis au début du 20^e siècle, en 1903, un nouveau bâtiment est construit à l'entrée ouest du bourg. Le bâtiment possède un fronton triangulaire avec l'inscription « RF Gendarmerie nationale a fière allure.

Le bâtiment se compose de 2 niveaux + combles et cinq travées. De nombreux détails parsèment la façade : le jeu de la brique sur les linteaux, le fronton, les corniches moulurées, les petites lucarnes, les souches de cheminées.

. Gares

Deux gares ont été construites à Pleine-Fougères.

Au sud-est du bourg, une gare pour le tramway a été construite. Le bâtiment est toujours visible dans une zone de lotissement.

La gare des voyageurs, du chemin de fer, est toujours visible mais dans un très mauvais état.

Deux maisons de garde-barrières ont été construites dans le bourg au début du 20^e siècle. L'une d'elle est devenue une habitation, l'autre a été démolie très récemment.

. Les écoles

L'école primaire Sainte Marie avec son architecture scolaire normée de la fin du 19^e siècle-début du 20^e siècle. La façade arbore un fronton triangulaire avec une niche à statue religieuse.

Le bâtiment accolé vers le sud possède une croix sur sa façade. Il s'agit certainement du logement des religieuses.

L'école primaire publique comprend un bâtiment de la fin du 19^e ou du début du 20^e siècle malheureusement avec une façade cimentée.

Le Collège public présente une belle organisation des bâtiments en U et arbore de belles façades ouvragées.

Typologie du bâti

La typologie a pour but de globaliser les caractéristiques récurrentes de l'architecture ancienne d'une commune, d'une région... Elle permet de mettre en avant les grandes lignes architecturales, les divers types de construction qui se déclineront en de nombreuses variantes suivant le territoire. Les caractéristiques de l'habitat correspondent principalement à l'architecture de la fin de la 2ème moitié du 19ème formant des alignements en front de rue.

▪ Maisons du 19ème siècle et du premier quart du 20ème siècle.

A partir du 19ème siècle, les voies de communication se développent. Ainsi le bourg de Pleine-Fougères voit s'édifier le long des routes principales un bâti aux caractéristiques de cette époque.

Ce sont des habitations influencées par l'architecture urbaine avec des constantes de styles caractéristiques qui se maintiendront tout le 19ème siècle avec un essor important vers le 3ème ¼ du siècle et qui se prolongeront même au début du 20ème siècle, provoquant une certaine uniformisation des bourgs bretons :

- . Volumétrie et mitoyenneté du bâti ;
- . Construction en front de rue ;
- . Maison constituée d'un rez-de-chaussée + étage + comble ou maison à rez-de-chaussée+comble sur 2 niveaux et 3 travées ;
- . Composition symétrique des façades entre travée et niveau ;
- . Encadrement des baies en granit et linteau en granit, chainage des angles en garnit ;
- . Présence d'une lucarne pour éclairer le comble ;
- . Introduction d'un nouveau matériau : la brique.



▪ Maison de « maitre »

Elles datent de la fin du 19ème siècle et début du 20ème siècle. Elles sont composées d'un rez-de-chaussée, d'un étage et de combles. Caractérisée par une toiture à quatre pans dits « à croupe ». D'imposantes souches de cheminées démontrent la présence de cheminées à chaque étage. La toiture arbore des lucarnes pour éclairer un grenier. Elles se caractérisent par :

- Une volumétrie imposante ;
- Une rigueur symétrique de la façade ;
- Une toiture à croupe (à 4 pans) ;
- De larges cheminées ;
- Des lucarnes ouvragées pour éclairer les combles ;
- Parfois des balcons laissant la part belle au travail de ferronnerie.



▪ Maisons type balnéaire ou Folie

La date de construction de ces bâtiments semble remonter à la charnière des 19e et 20e siècle. En effet, l'usage de brique sur la façade (linteaux, bandeaux, corniche) à des fins décoratives ainsi que le traitement particulièrement soigné des toitures évoquent cette époque de construction. Ces éléments ne sont pas sans rappeler l'architecture balnéaire qui se développe à la même époque en bord de mer ; en effet, l'architecture de ce bâtiment rappelle celle de nombreuses villas balnéaires construites à la même époque avec les toitures à croupes et en pavillon. Une Folie est une maison de villégiature ou de réception construite depuis le XVIIe et principalement au XIXe par l'aristocratie ou la bourgeoisie aisée en périphérie des villes. Initialement isolées dans la campagne, les folies furent rejointes ultérieurement par l'urbanisation extensive. Celles-ci connurent une diffusion d'autant plus grande que l'attrait romantique des bords de mer et de la montagne se combinait avec les possibilités nouvelles de transport du XIXe. Le XIXe siècle, emporté par la vague romantique et réagissant à la Révolution Industrielle, construisit de nombreuses folies, pavillons originaux favoriser par le train.



▪ Maisons à angle

Les maisons d'angle résultent directement des remaniements apportés au bourg au milieu du 19ème siècle, avec la construction des routes. Placées sur des axes principaux en lien avec les autres rues du bourg, a formé des carrefours, places de choix pour les commerces installés aux angles.



Détails et décors architecturaux

Autour de la toiture, maçonnerie et ouverture



▪ Les volets

Les ouvertures ont conservé leurs volets : élément en bois peint qui égaye la façade.

▪ La forme des ouvertures

Toutes plus hautes que larges.

▪ Les lucarnes

La lucarne est l'ouverture, emprise dans la toiture et au fil du haut du mur de la façade. Elle permet l'accès aux combles ou grenier par l'extérieur.

▪ Les menuiseries anciennes

De beaux modèles d'anciennes portes et fenêtres jalonnent les rues de Pleine-Fougères. Leurs dessins sont des éléments à conserver et à reproduire à l'identique lors de travaux.

▪ Les enduits

L'idée que les façades des maisons en pierres doivent être laissées en pierres apparentes est fautive. Certaines maisons sont prévues pour être enduite d'un mortier de chaux, sable/terre. L'indice : les pierres d'encadrement des ouvertures et de chaînage des angles sont en saillie du mur.

▪ La ferronnerie

La ferronnerie est un détail important dans l'habitat rural et urbain. Les fenêtres possèdent des gardes de corps ou des barreaux verticaux.

▪ Les souches de cheminée

La souche de cheminée est l'élément le plus haut de la maison et fait partie intégrante de la construction.

▪ La corniche

Cet élément qui court au haut du mur de la façade.

▪ Pompe à eau

▪ Les niches à vierge

Environnement paysager



Des éléments participent à la création d'une ambiance rurale :

- . Une belle entrée au nord du bourg : relief, arbres de hauts jets, bords de routes enherbés ;
- . Certains éléments du bâti comme les murs de clôture et murets structurent l'espace et offrent un cheminement intimiste dans des ruelles ;
- . Les aménagements de voirie sont traités de manière trop ostentatoire à certains endroits. Privilégier les traitements simples et sobres, tout au même niveau route/trottoir avec des matériaux autre que le bitume ou dalles, sans trottoir avec des zones enherbées et les vivaces pour diminuer les coûts et le temps d'entretien ;
- . Les espaces enherbés : les jardins privés, les jardins publics sont à encourager ;
- . Conserver la présence de l'arbre qui accompagne le bâti (près du lotissement, place, entrées du bourg, séparation douce entre le centre ancien et les lotissements...) ;

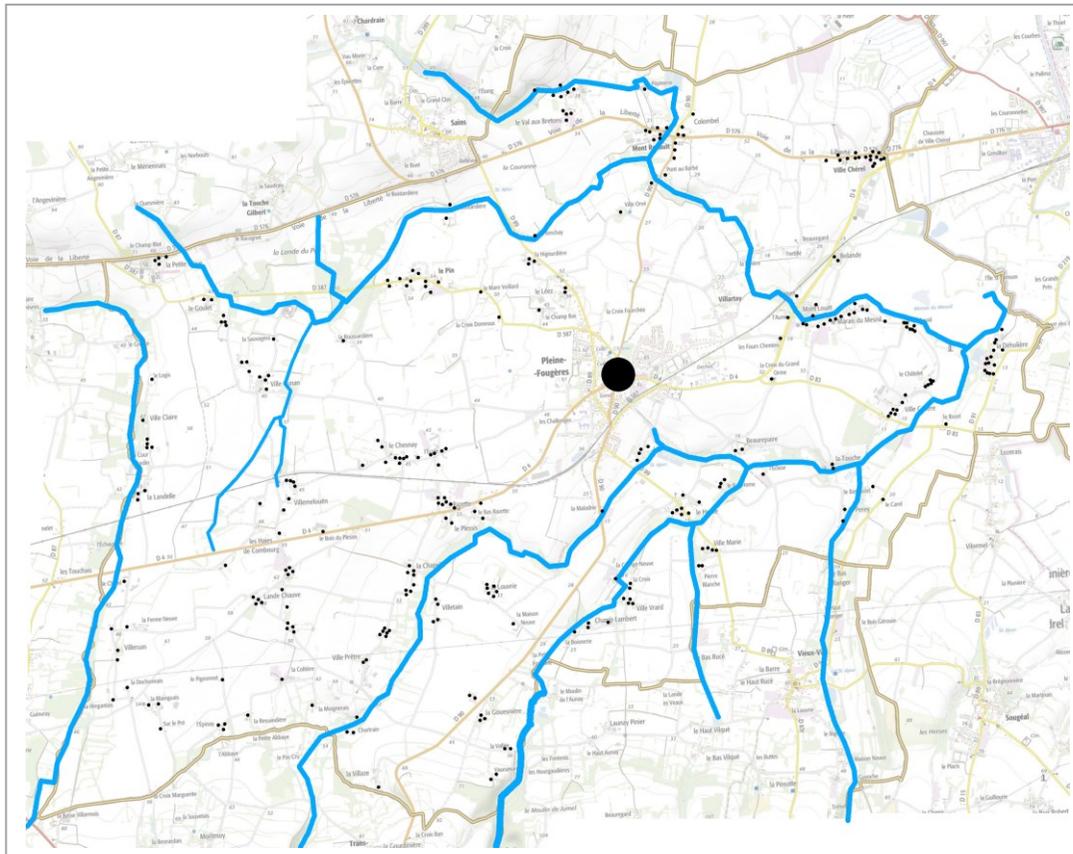
Les actions à privilégier :

- . Les abords des maisons : une liaison douce entre le domaine privé et public (végétaux aux pieds des murs en plantation en pleine terre, arbres ...) et non des bacs ou pots de fleurs trop artificiels ;
- . Les rues/ruelles ponctuées de vivaces, et de zones enherbées coupent l'effet " trop minéral " ou cachent les éléments architecturaux disgracieux. L'idée est faire entrer la nature dans le centre-bourg dans l'esprit "bourg-jardin" ;
- . Le traitement des espaces publics et voirie : il faut éviter les matériaux de couleurs différentes qui a un rendu trop sophistiqué ;
- . Les clôtures doivent être sobres : soit un muret et grille de fer quand ils existent ou des végétaux avec une barrière en bois peint.
- . Supprimer les bâches qui appauvrissent le sol et à un impact visuel négatif notamment au lavoir qui dénature le site. Les remplacer par des zones de jachère fleurie.



Les villages de Pleine-Fougères

Implantation et morphologie



● Bourg
● Habitat (1 foyer)

▪ Définition du village

Un village est une agglomération d'habitations en Bretagne que l'on désignerait ailleurs sous l'appellation de hameau ou lieu-dit.

▪ Implantation des villages

Les villages sont dispersés sur le territoire. Une absence d'habitat dans les marais.

L'habitat s'est développé à proximité des cours d'eau.

▪ Morphologie

Plusieurs formes sont recensées :

- L'habitat dans un village peut être unique et isolé (Le Châtel, La Moignerais, La Coltière). Ce sont des sites d'anciens manoirs.
- L'habitat peut s'étirer le long d'une voie de communication (La Lande du Mesnil, La Déholière, Villemellouën, La Chapelle...);
- L'habitat isolé avec des bâtiments formant une cour fermée (La Costardière, L'Isle St Samson, Vaurunan...).

▪ Morphologie



La Lande du Mesnil

La Déholière

La Chapelle

Villetain

Vaurunan

L'Isle St Samson

La construction de l'habitat rural



Les matériaux de construction et leurs variations subtiles définissent autant que la typologie le caractère propre du bâti. De plus le matériau est un indicateur géologique car il est extrait localement sans coût de transport.



▪ Les murs

▫ Les matériaux : les murs sont montés en moellons selon la nature du sous-sol du lieu : le schiste principalement. D'autres matériaux ont été repérés : le granite et la terre avec un soubassement en moellons de pierre.

De là, plusieurs appareillages sont visibles :

▫ L'appareillage (disposition des pierres entre elles) : la pierre est appareillée de façon très différente selon l'époque et le type de bâtiment, devenant même un élément de décor en soi :

- Appareillage irrégulier en granit : la maçonnerie est constituée de moellons (pierre peu taillée), de pierres de calages et de mortier de terre, et seules les pierres d'encadrement des baies, des chaînages d'angle sont taillées sur plusieurs faces
- Appareillage régulier : les pierres sont taillées et posées en lits rangés. Ce travail de la pierre était réservé aux fermes importantes. Pleine-Fougères n'en compte que quelques-unes.



▪ Les ouvertures

Les modèles d'encadrements varient selon la destination du bâtiment et son époque : La quasi-totalité des encadrements d'ouverture sont en granit. Selon l'époque, la pierre est taillée plus ou moins régulièrement. Le bois est utilisé pour les ouvertures des dépendances ou pour les bâtiments plus modestes.

▪ La toiture

Le matériau utilisé est l'ardoise. Les ardoises sont venues remplacer le chaume. Quelques bâtiments sont couverts en tôle pour protéger le bâti en attendant de futurs travaux.



▪ Les souches de cheminée

Cet élément a tout sa place dans une façade. Certaines ont reçu un soin particulier. Elles sont montées en moellons taillés de granit pour la plupart.

Maisons
17^e -18^e
siècle



La Louvrie



Le Rozel



Mont Rouault

Maisons
à étage
du 18^e -
19^e siècle



La Déholière



La Mainguais



La Moignerie



La Lande du Mesnil



Villetain



La Coltière

Maisons
basses
du 19^{ème}
siècle et
début du
20^e siècle



La Basse Ville Prêtre



La Déholière



Lande Chauve



La Basse Ville Prêtre



Le Champs Lambert



L'école

Typologie du bâti

par époque de construction

Les constructions visibles sont principalement du 19^e siècle et début du 20^e siècle. Soient ce sont de nouvelles constructions qui viennent s'ajouter ou bien les constructions plus anciennes ont été remaniées. Les remaniements continueront aux 20^e et 21^e siècles. Un renouveau architectural marque la Bretagne au 19^e siècle. Il s'agit de grandes fermes qui conjugue habitat et fonction économique autour de l'agriculture.

Maisons à rez-de-chaussée du 19^e siècle

Répandue à Pleine-Fougères, il s'agit de maisons basses : la façade est rythmée par une ou deux portes, une fenêtre ou deux et une souche de cheminée. Elles sont composées d'un rez-de-chaussée, accueillant une pièce de vie et d'une étable accolée (si deux portes en façade), surmonté d'un grenier éclairé par une gerbière.

Maisons à étage du 19^e siècle

Ce type d'habitat est le plus représentatif de la commune. Le rez-de-chaussée est composé de trois ou quatre ouvertures, en simple profondeur (une pièce dans la largeur) : une fenêtre pour éclairer la pièce de vie, la porte d'entrée, surmonté d'une fenêtre à l'étage, une autre porte pour accéder à l'étable surmontée d'un accès au grenier. Le comble est aveugle (sans ouverture).

Maisons à étage du début du 20^{ème} siècle

Elles sont de type rez-de-chaussée (r-d-c) avec un étage et des combles. La façade de ces maisons est ordonnancée en stricte symétrie (même proportion des ouvertures, appareillage régulier des jambages). Elles comptent très souvent trois travées. Cette architecture uniformise le territoire breton.

Typologie du bâti Manoirs -Maisons de maître



Montlouët



Montlouët

Montlouët

Le Châtel Il possédait jadis une chapelle privée mentionnée en 1694, époque à laquelle on demanda permission d'y avoir la messe. Cette année-là, le 18 mars, François du Rocher, seigneur du Quengo et de Bruzvilvy, y abjura le protestantisme entre les mains de Pierre Even, recteur de Baguer-Morvan, prédicateur d'une station à Pleine-Fougères (Pouillé de Rennes) ;

La Costardière Il possédait jadis une chapelle privée dédiée à Saint-Joseph (chapellenie de Saint-Joseph de la Costardière) dont les offices religieux étaient assurés par le chapelain Jean Busnel en 1667. Propriété de la famille Bouchard en 1480 et en 1513 ;

La Mainguais Propriété de la famille Guelé en 1513

La Val aux Bretons Il possédait jadis une chapelle privée datée du XVIème siècle et dédiée à Sainte-Marguerite (chapellenie de Sainte-Marguerite du Val aux Bretons). La chapelle, sise au bout du jardin de cet ancien manoir, fut fondée de messes à la fin du XVIIème siècle



Le Châtel



Le Val aux Bretons

Les anciens manoirs

- . Château du **Plessis-Chesnel** (ou Plessix-Chesnel). Un des piliers du portail daté du XVIIème siècle subsiste encore. Il possédait jadis une chapelle privée et un droit de haute justice. La chapelle du Plessix-Chesnel dépendait de ce manoir. Dans la paroisse de Pleine-Fougères, non loin du vieux château du Plessix-Chesnel et au bord d'un ruisseau, se trouvent une maison et un pont qui portent le nom significatif de la Maladrerie ;
- . Manoir de la **Ville-Cunan**. Il possédait jadis une chapelle privée dédiée à Saint-Nicolas (chapellenie de Saint-Nicolas de Ville-Cunan). Saint-Nicolas de Ville-Conan fut fondée près du manoir de ce nom par Jean Ollivier, comme l'indique l'inscription suivante gravée sur la porte : Par Mr Jean Ollivier, sieur de la Lande, et honorable Julienne Guerche, sa compagne, 1672. Cette chapelle est encore entretenue à la fin du XIXème siècle et l'on y dit la messe le lundi des Rogations (Pouillé de Rennes). Propriété de Jean Ollivier, sieur de la Lande, et de son épouse Julienne Guerche en 1672 ;
- . Manoir de la **Chapelle**. Propriété de la famille du Bouays en 1513 ;
- . Manoir de la **Moignerais**. Propriété de la famille Guelé en 1513 ;
- . Manoir de l'**Ecluse**. Propriété de la famille de Flourville en 1513 ;
- . Manoir situé au Village de la **Ville-Chérel**. Propriété de la famille du Houx seigneurs du Bodel en 1513 ;
- . Manoir du **Rozet**. Propriété de l'Abbaye de Saint-Florent en Anjou, puis de la famille de Lassy en 1513 et de la famille Ruellan au XVIIIème siècle.



La Costardière



Le Logis



La Mainguais

Détails et décors architecturaux

Autour de la maçonnerie, des ouvertures et toiture



Le Logis



La Lande du Mesnil



La Chapelle



La Coltière



Villetain



La Costardière



La Costardière



Ville Chérel



La Costardière



Le Val aux Bretons



Pierre Blanche



Ville Chérel



Le Bas Razette

La forme des portes

L'essentiel du décor se concentre sur les ouvertures. L'encadrement des portes a reçu un soin particulier : linteau chanfreiné, à arc cintré, gravé de la date de construction et du nom du propriétaire, accolade, appui mouluré... Ces éléments de décors sont un indicateur de datation des bâtiments (arc cintré pour les 16-17ème siècles ; linteau droit pour les 18-19ème siècles). La taille des fenêtres est aussi un indicateur : de petites dimensions aux 16-17ème siècles, elles s'agrandissent les siècles suivants (toujours plus hautes que larges).

▪ **La corniche moulurée.** La corniche est une ornementation en saillie située en haut du mur de la façade. En pierre moulurée, elle offre un décor en relief. Elle sert de base à la charpente.

▪ **Les linteaux gravés.** Une véritable source d'information sur l'histoire de la maison : leur forme, matériaux, gravures réalisées. Ainsi, il porte une date, le nom des propriétaires, de leurs enfants, des signes religieux....

Les menuiseries

Quelques modèles de menuiseries anciennes sont visibles sur les façades. Surmontée d'une imposte vitrée (partie fixe), la partie mobile propose un décor à relief avec une surface vitrée. Elles peuvent servir de modèles lors de remplacements de menuiseries.

▫ Pour les fenêtres :

- Quand le vitrage n'existait pas encore, les menuiseries étaient massives. La fenêtre était composée de volets pivotants réalisés grâce à des assemblages de planches. A l'origine, la croisée permettait la mise en place de 4 volets.

- Puis vient l'apparition timide du vitrage vers la fin du 18ème siècle et au début du 19ème siècle. Là, le vitrage se pose dans des endroits inaccessibles (dans les parties hautes).

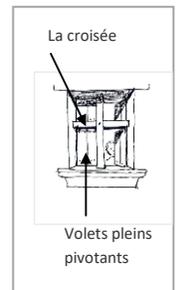
- Au 19e siècle, les fenêtres s'agrandissent et l'approvisionnement en vitrage est plus aisé. Six carreaux sont placés sur la fenêtre.

▫ Pour les portes :

- Porte pleine à lames (assemblage de planches fixées et maintenues sur 2 ou 3 traverses sur la face intérieure grâce à des chevilles de bois).

- Porte avec une imposte. C'est-à-dire une partie vitrée, fixe ou mobile, au-dessus de la partie pleine. Ce style apparaît au 18e et se diffuse au 19ème siècle.

Les menuiseries anciennes doivent servir de modèles pour les travaux de restaurations des portes et fenêtres notamment par leur forme et leur dessin.



Détails et décors architecturaux

Autour de la maçonnerie, des ouvertures et toiture



Le Chatel



La Maingais



Villeruas



Le Champs Lambert



La Rouerie



Le Rozel



L'écluse



L'écluse



La Ville Claire



Villartay



Le Chatelet



La Déholière



La Lande du Mesnil



L'Isle St Samson

▪ Les grilles défensives

La ferronnerie est un détail important dans l'habitat rural. Le modèle le plus courant sont des barreaux verticaux imbriqués dans la maçonnerie, pour empêcher toutes intrusions.

▪ Les pierres de soubassement

Une grosse pierre située à la base de l'angle du mur servait de chasse roue. Cette technique permettait d'éviter les chocs qui déséquilibraient le mur. Les fondations n'existaient pas à cette époque, ces grosses pierres servaient alors d'assise aux murs montés en moellons.

▪ Les niches à vierge

De très nombreuses façades sont percées d'une niche à vierge avec statue ou non. La forme et les matériaux de cette niche sont diversifiés. Une croix emprise dans la maçonnerie peut surmonter la niche.

A L'Isle Saint Samson, une grande niche vitrée abrite une statue de la Vierge.

Ces modestes témoins attestent d'une mémoire, transmise à travers les générations, associant le souvenir du péril et la demande réitérée de protection, pendant les guerres ou les épidémies. Les « niches à Vierge » sont une vraie originalité du patrimoine de Pleine-Fougères.

▪ Les trous de boulins

Il s'agit de trous dans la façade pour accueillir des pigeons.

▪ La pièce de bois dans l'encadrement de la porte

Il s'agit d'un moyen pour fermer la porte.

Le patrimoine domestique

• Les puits



Mont Rouault



Le Bas Razette



Le Rozel



Le Val
aux
Bretons



Le Chatelet

• Les fournils



La Lande du Mesnil



Montlouët



La Déholière

• Le pressoir



Le Châtel



Le Bas Razette



La Lande du Mesnil

• Les puits

Ils sont situés à proximité de la maison d'habitation. Ils sont en moellons de forme semi-circulaire. Chaque village avait son puits. Il y avait probablement un usage communautaire autour de l'eau. Certains puits possèdent une niche à vierge.

• Les fournils

Beaucoup de fournils sont encore visibles. C'est un four accompagné d'un petit bâtiment peu haut et étroit servant de grange. Ils sont isolés en périphérie du village. Il mérite une attention.

Le Pressoir

Dans ce secteur de culture de la pomme, beaucoup de pressoirs sont encore visibles comme élément de décor. De forme circulaire et creusé, l'un d'eau possède encore la roue pour écraser qui était conduite par des animaux.

▪ Les dépendances agricoles



Le Chesnay



Villa Vrrard



Lande Chauve



La Chapelle



Le Chesnay



Le Bas Razette Ville Vrrard



La Lande du Mesnil



Le Val aux Bretons



Le Chatelet



La Higourdière



Villetain



La Lande du Mesnil



Bolande



Villetain



Vaurunan

Le patrimoine domestique

▪ Les dépendances agricoles

Ces bâtiments nous apprennent que l'agriculture était tournée vers l'élevage (abri pour les animaux) qu'elle soit de subsistance et de commerce (foires) ou pour le travail des champs. Mais aussi pour stocker les récoltes et matériels. Les bâtiments vus sont des étables et granges situées dans le prolongement de l'habitation (dans le même bâtiment ou un autre) ou en vis à vis. Cela nous apprend que l'agriculture était tournée vers l'élevage et les céréales, fourrages. Ces fermes sont construites sur un modèle établi : le logis et les dépendances (grange, écurie, étable, crèche à cochons) en alignement. La grange peut être isolée. Les dépendances ont des fonctions spécifiques qui renvoie à une agriculture riche.

La grange : d'une volumétrie importante, elles sont dotées d'un avant au-dessus la porte charretière. Cette petite avancée de toiture protège la porte et les gerbières. Elle sert au bon déroulement des activités agricoles. Ces granges sont un modèle spécifique du secteur. Elles doivent être préservées.

La crèches à porcs ou porcherie est très souvent un petit bâtiment en pierre ou terre. Ces petits bâtiments au plan rectangulaire sont accolés à la façade d'un bâtiment (grange, logis) ou isolé dans la cour ou dans le prolongement d'une autre dépendance.

L'étable est souvent dans le prolongement de la maison.

Les hangars apparaissent plus tardivement pour le stockage du matériel avec la mécanisation de l'agriculture. De nombreux petits hangars en bois du milieu du 20^e siècle sont encore visibles.

Les abords de l'habitat



Verger – Entrée de village – Le Val aux Bretons

Les abords des maisons anciennes font partie intégrante de l'habitat rural et doivent être aménagés simplement.

Domaine privé / domaine public

La transition domaine privé/domaine public peut-être marqué par des murs ou murets ou le mur des dépendances. Cette organisation spatiale donne une ambiance forte agréable aux lieux.

Les clôtures et portails

Aujourd'hui, pour clore une propriété ou champs, les barrières et les portails en bois peints doivent être privilégiés car ils participent à l'ambiance rurale.

La présence de verger aux entrées des villages

Les pommiers font partis du patrimoine immatériel. Marqué l'entrée du village par leur présence rappelle leur importance dans le milieu rural. De même, dans les villages, un arbre ou plusieurs accompagnent le bâti.

La cour

Cet espace libre entre tous ces bâtiments formait un lieu de circulation pour les hommes et les animaux. Il existait des espaces dans cet espace : pour le fumier, l'aire à battre, etc. Ne pas imperméabiliser cet espace.

L'embellissement par les végétaux

Les plantations au pied des murs en pleine terre sont à privilégier.



Pilier de l'ancien manoir du Plessis-Chesnel



Végétaux en pleine terre valorisent le bâti – L'École



Sauvegarde et mise en valeur du
patrimoine bâti et paysager

Mesures de sauvegarde et mise en valeur du bâti et paysage

LE BATI ANCIEN

Règlements d'urbanisme :

- . PLU de 2010 en révision en 2021

Les opérations de restaurations ou d'aménagement publics réalisés ou en projet :

Réalisés :

- . Bâtiment du bourg (démoli et reconstruit) pour accueillir une supérette
- . Aménagement de l'espace public
- . Four à pain

En projet :

- . Gare (non acquise), gendarmerie en 2023, école privée

Inventaire du patrimoine : non

Déclarations de travaux déposées en mairie :

2020 : 40

Permis de construire déposées en mairie :

2020 : 10

LE PAYSAGE

Les actions particulières concernant le paysage :

- . Breiz Bocage
- . Marais du Mesnil zone Natura 2000
- . Plan paysage de gestion Unesco – Zone tampon Unesco
- . Journées éco-citoyennes



Développement touristique



Signalétique – Circuit du patrimoine



Aire de camping-cars - Bourg



Signalétique - Bourg



Signalétique -Auberge de jeunesse

Les outils d'information et de promotion

- . Réseaux sociaux, panneau lumineux, dépliants, bulletin communal

Les équipements culturels, lieux d'attraction et animations

- . Circuit du patrimoine avec panneaux dans le bourg + dépliant (carte)
- . Musée de la ferme miniature
- . Le Marais du Mesnil
- . Les points de vue sur le Mont St-Michel

- . Circuits pédestres et vélo
- . Liaison vers la voie verte reliant le Mont St-Michel
- . GR 34 et 37
- . Circuit vers le marais du Mesnil 'la fée Rosie

- . Animations :
- . Fête de la musique : concert dans l'église
- . Marché d'été
- . Les folklores du monde
- . Fête du pain le 14 juillet dans le four communal
- . Cheminement photo dans les rues

Les associations liées au patrimoine, tourisme

- . Commission animations et associations d'animations

Les hébergements touristiques

- . Chambres d'hôtes / Gîtes /
- . Gîte communal
- . Aire de camping-car payant

Les projets de développement culturel

- . Présentation des ornements de l'église

Les journées du patrimoine de pays et européennes

- . Visite guidée du circuit du patrimoine du bourg
- . Visite du château d'eau

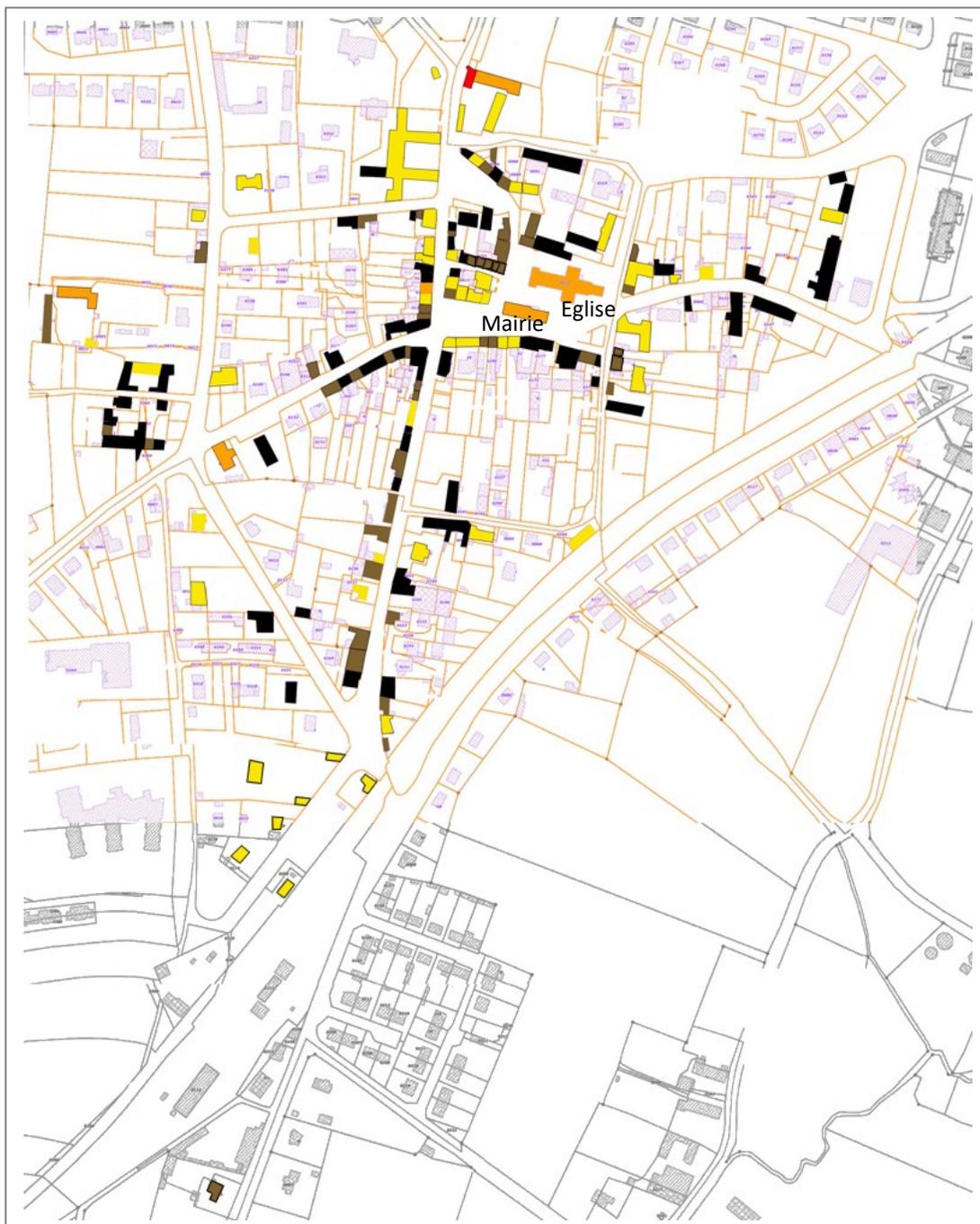
L'apport du label CPRB pour la commune

- . Mise en valeur et protection de son patrimoine
- . Reconnaissance des actions de sauvegarde du patrimoine



Bilan du Comité Technique et Scientifique du Label

La qualité du patrimoine bâti du bourg de Pleine-Fougères



Les bâtiments sont classés selon leur intérêt architectural :

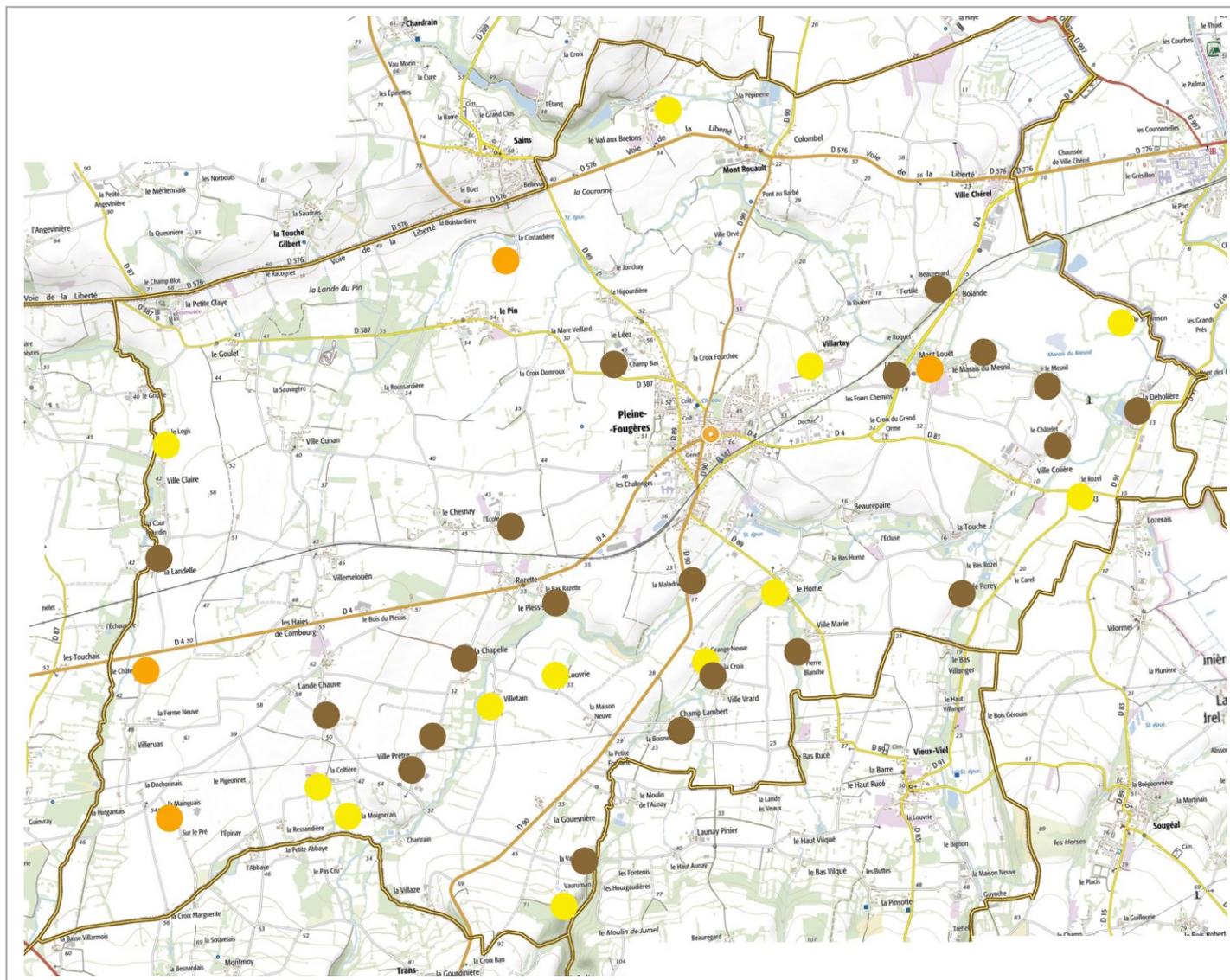
	Intérêt	Qté	%
	Exceptionnel	0	
	Remarquable	1	
	Très Intéressant	6	
	Intéressant	47	
	Moindre Intérêt	47	
	Total Retenus	101	60
	Non retenus	68	40
	Total	169	

La moyenne de la qualité architecturale est de 2,48/5.

Sur 169 éléments bâtis recensés :
101 peuvent être retenus dans le cadre du label soit 60 %.

Critère du label : + de 60 % de bâti retenu dans le bourg

Classement des villages selon les critères du Label



Classement des villages

Villages retenus :

- Exceptionnel
- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt

Bilan chiffré

89 villages ont été recensés sur la commune de Pleine-Fougères.

36 villages sont retenus dans le cadre du label « Communes du patrimoine rural de Bretagne » soit **40,4 %** du territoire.

53 villages ne peuvent pas être retenus soit **59,6 %**.

Moyenne de la qualité architecturale : **2,3 / 5**

Critère du label :

+ de 40% de villages retenus en campagne

Nord



Classement des villages selon les critères du Label

Villages retenus dans le cadre du label

Villages très intéressants

Le Chatel
La Costardière
La Mainguais
Mont Louët

Villages intéressants

La Coltière
La Grange Neuve
La Louvrie
La Moignerais
Le Home
Le Logis
Le Rozel
Le Val aux Bretons
L'isle Saint Samson
Vaurunan
Villartay Est
Villetain

Villages de moindre intérêt

Beauregard
La Basse Ville Prêtre
La Chapelle
La Croix
La Déholière
La Landelle
La Maladrie
La Pierre Blanche
La Vallée
Lande chauve
L'aune
Le Bas Razette
Le Champs Bas
Le Champs Lambert
Le Chatelet
Le Marais du Mesnil
Le Mesnil
Le Perey
L'école
Ville Prêtre

Villages non retenus

Beaurepaire
Bolande
Chartrain
Colombel
Donroux
Fertillé
La Boisnerie
La Cour Bourdin
La Croix du grand Orne
La Dochonnais
La Ferme Neuve
La Gouesnière
La Higourdière
La Hingantais
La Mare Veillard
La Pepinerie
La Petite Claye
La Ressandière
La Rivière
La Roirie
La Sauvagère
La Touche
La Villaze
La Ville Colière
Le Bas Home
Le Bas Rozel
Le bas Villanger
Le Carel
Le Chesnay
Le Goulet
Le Jonchay
Le Pigeonnet
Le Pin
Le Plessis
Le Roquet
L'écluse
L'Épinay
Les fours chemins
Les Haies de combourg
Maison Neuve
Mont Rouault
Pont au Barbé
Razette
Sur le pré
Villaraty Ouest
Ville Chérel
Ville Claire
Ville Cunan
Ville Marie
Ville Orvé
Ville Ruas
Ville Vrad
Villemelouën

Critères qualitatifs

CRITERES	Notes
Harmonie de l'architecture	7/10
Qualité de l'urbanisme : homogénéité, densité, liaison espace public et privé, voirie, cheminement, végétalisation, mobilier,...)	5/10
Qualité des entrées de bourg et des entrées des villages	6/10
Intégration des constructions neuves au bâti existant	6/10
Préservation du paysage, diversité des milieux, mise en valeur	5/10
Une ambiance	6/10
Reflet architectural d'une histoire ou d'un contexte spécifique	4/5
Le développement de l'économie touristique : hébergement, commerces, équipements...	5/5
Volonté communale : projets de restauration, de mise en valeur...	20/30
TOTAL	64/100

La note globale

Note globale des critères :

▪ La qualité du patrimoine du bourg	60 /100
▪ La qualité du patrimoine des villages :	40,4 /100
▪ Les critères qualitatifs :	64 /100
<i>Total : 164,4/300</i>	Soit 54,8/100.

Avis du Comité technique du 6 juillet 2021 validé par le conseil d'administration des CPRB le 10 juillet 2021 :

Avis : favorable à la majorité pour l'attribution du label

Remarques du comité technique et axes de travail :

- Sauvegarde du patrimoine :

- . Sensibiliser les propriétaires sur l'intérêt patrimonial de leurs bâtiments et inciter à des travaux de valorisation. Prendre des conseils auprès du CAU35 pour les particuliers et la mairie ; organiser des petits chantiers de sensibilisation (peinture, enduits ...) avec Tiez Breiz et embellissement des abords par le végétal, ...
- . Inciter au respect des règles d'urbanisme en vigueur et notamment des déclarations de travaux ;
- . Poursuivre la restauration du patrimoine architectural privé et public en valorisant les qualités architecturales et en résorbant les vacances (bourg et villages) en associant systématiquement et en amont de chaque projet de valorisation de l'espace public, de restauration du bâti privé/public l'architecte des Bâtiments de France et/ou le CAU35 et les CPRB ;
- . Inciter au traitement qualitatif des façades dans le bourg (proscrire les menuiseries en pvc, les coffres des volets roulants en pvc, les menuiseries à un seul carreau) avec des menuiseries en bois peint et avec leur dessin pour une intégration de qualité dans le paysage ;
- . Sensibiliser les particuliers aux dispositifs d'aides financières (aide régionale en faveur des Communes du Patrimoine Rural de Bretagne, Fondation du Patrimoine...)
- . Inciter au traitement qualitatif des enseignes et de la signalétique et supprimer toutes sans fonctions ;
- . Travaux de restauration des façades (enduits, joints à la chaux, menuiseries en bois peints) sur l'ensemble des rues ;
- . Traiter de manière qualitative les espaces publics et voiries, l'aménagement de la voirie (rue tout au même niveau, plantations en pied de mur, aménagement sobre de la place) les commerces (devantures, enseignes, terrasse de cafés à harmoniser avec l'environnement) ; Qualifier les entrées de bourg ;
- . Poursuivre les aménagements de l'espace public dans l'esprit bourg-jardin en mettant en place un permis d'aménager (architecture, urbanisme, entrées de bourg, renforcer et végétaliser les liaisons douces (ex : rues et ruelles) ; plantations en pieds de mur, ... L'esthétisme du bourg serait grandement amélioré et donc le cadre de vie.
- . Poursuivre la préservation du paysage et des abords des maisons dans les villages ; liaison domaine privé/privé sans clôture contemporaine, une cohésion entre l'habitat et son environnement proche et lointain (bocage) ;

- Mise en tourisme du patrimoine :

- . Développer un ou des circuits de découverte du patrimoine sur l'architecture rurale du 19^e siècle (manoir, ferme, grange à auvent) et tous les autres aspects du patrimoine bâti. L'intérêt est d'offrir aux visiteurs et aux habitants une autre facette de Pleine-Fougères ;
- . Poursuivre et entretenir les outils de médiation du patrimoine architecture et paysager rural de Pleine-Fougères (outils de médiation, circuit, signalétique, insérer dans les outils de communication du territoire, département, région...). Attention sur le circuit « Sur les traces de Rosie » où la signalétique est dégradée.

Bilan du Comité technique et scientifique du label

Les outils de sauvegarde du patrimoine bâti

Il est important d'imposer un contrôle rigoureux sur les travaux de restaurations à venir (respecter les proportions des ouvertures toujours plus hautes que larges, éviter le percement de grandes baies, les vérandas sur la façade principale, les appuis de fenêtres saillants en béton mouluré, les enduits et joints à base de ciment et peints de couleur vive, les menuiseries PVC, les volets roulants pvc, etc.). Se référer sur les recommandations en annexe de ce document.

Il est à rappeler aux habitants que pour tous les travaux sur les extérieurs, une déclaration de travaux est obligatoire. Il est important de sensibiliser la population aux démarches administratives en matière d'urbanisme (déclarations de travaux, permis de démolir) par le biais du bulletin municipal ou la presse.

Compte tenu de la présence de bâtiments de qualité, vacants ou non, il existe un fort potentiel de restauration. D'où l'urgence de se donner les moyens de maîtriser les futurs projets en insistant pour qu'ils respectent le caractère du bâti local. Le recours à un architecte du CAU35 est vivement incité pour des travaux sur des bâtiments publics ou privés. Il en est de même pour tous les travaux d'aménagement de voirie.

La commune, labellisée « Communes du Patrimoine Rural de Bretagne », doit intégrer au PLU(I) le cahier de prescriptions architecturales du label. De plus, le recours à l'avis de l'architecte des Bâtiments de France, pour les secteurs protégés, ou de l'architecture conseil du CAU35, sera demandé avant toute réalisation de projet (déclaration de travaux et permis de construire) et demande de subvention.

La mise en valeur du patrimoine

Une mise en valeur du patrimoine sera à mettre en place (travaux de ravalement de façades, circuit de découverte du patrimoine, aménagement de l'espace public, végétaliser et fleurir sobrement le bourg...). Pour ces travaux la commune et les habitants pourront bénéficier d'aides financières du Conseil régional de Bretagne octroyées au titre des « Communes du Patrimoine Rural de Bretagne » et ainsi embellir le cadre de vie. Le développement touristique de la commune, est à développer de manière qualitative, notamment par des outils du réseau des CPRB (le bourg-jardin, circuit d'interprétation du patrimoine, balisage des circuits, site Internet du CRT, Patrimoine en marche...), mais aussi par l'accueil (commerces, hébergements, équipements culturels).

Bilan du Comité technique et scientifique du label

Exemples de ce qui est à éviter

Un bâtiment en pierre ne présente aucun intérêt architectural quand la façade a été modifiée par :

- Des ouvertures disproportionnées (élargissement, percement de baies vitrées, porte de garage, des ouvertures plus larges que hautes, ouvertures d'un seul carreau) ;
- Des châssis de toit non encastrées ;
- L'utilisation de matériaux à proscrire (ciment, pvc, etc.), les menuiseries "modernes", coffre et volets roulants ; enduit cimenté et peint ;
- Les clôtures, maçonnées et peintes, ou en pvc, qui s'intègrent mal dans l'environnement... ;
- Devantures et enseignes en enduit ciment peint ;
- Limiter les espaces goudronnés. Proscrire le " tout " goudron" jusqu'au pied de la façade. Concernant l'aménagement des espaces publics : Il est important de prévoir un espace tampon perméable de 20-30 centimètres minimum aux pieds des murs, à remplir avec des vivaces couvre-sol (peu de racines) pour empêcher l'humidité d'entrer dans les murs ;
- Harmoniser la signalétique routière, communale et des commerces sur l'espace public. Etablir un cahier des charges pour l'occupation de l'espace public ;
- Bannir les bacs et pots de fleur comme barrière. Préférer un espace végétal ;
- Aménagement d'espace public : proscrire les matériaux de couleur et textures différents sur un même site ; proscrire les trottoirs (privilégier une zone enherbée avec potelet en bois, ...) ;
- Attention à la signalétique qui peut être trop chargée et hétérogène ;
- Poursuivre les cheminements piétons, sobres et simples dans le bourg et campagne.



Impact visuel des enduits ciments peints ou non – Préférer les enduits à la chaux mieux adaptés au niveau technique et esthétique



Proscrire le coffre des volets roulants



Perte du patrimoine communal



Traitement sophistiqué de la voirie qui perd de son ambiance rurale



Croix enfouie sous la végétation



Attention au traitement des clôtures



Proscrire PVC et les menuiseries à un seul carreau, les enduits ciment, la cour bitumée Le bitume au pied des murs (risque d'humidité) - Préférer une ambiance végétale avec une zone tampon



Ne pas laisser le patrimoine se détériorer

Bilan du Comité technique et scientifique du label

Exemples d'éléments à préserver ou de bonne restauration :

- La façade n'a pas été modifiée ainsi que la pente de toit ;
- Eviter de modifier la façade dans sa volumétrie, les proportions et l'emplacement des ouvertures ainsi que la pente de toit ; Si des châssis de toit sont nécessaires, bien les encastrer pour être au fil de la couverture ;
- Utilisation des matériaux traditionnels (joints pleins à la chaux et sable, ou terre, menuiseries en bois peints en couleur pour égayer les façades.
- Les abords des maisons anciennes font partie intégrante de l'habitat rural et doivent être aménagés simplement (seuil, clôture, barrière, cour...);
- Couvrir le bâtiment avec de la tôle pour éviter les infiltrations ;
- Pour enclore une parcelle il faut rester simple et discret (une haie avec des essences locales, une barrière/portail en bois...);
- Un aménagement simple des rues accompagné par des végétaux ;
- Traitement de la voirie : tout au même niveau sans multiplier les matériaux ;
- Parking : traiter les sols sobrement (parking pavés enherbés, terre-pierre...);
- Harmonisation des terrasses des cafés au sol et des équipements (attention au parasol, chaises plastiques, store, pancartes des menus...);
- Harmonisation et embellissement des devantures de commerces ; enseignes).



Conserver le dessin des menuiseries anciennes



Conserver les détails architecturaux comme les devantures commerciales



Plantation d'arbres pour atténuer le tout minéral



Traitement sobre de la voirie. Tout au même niveau, matériaux sobres

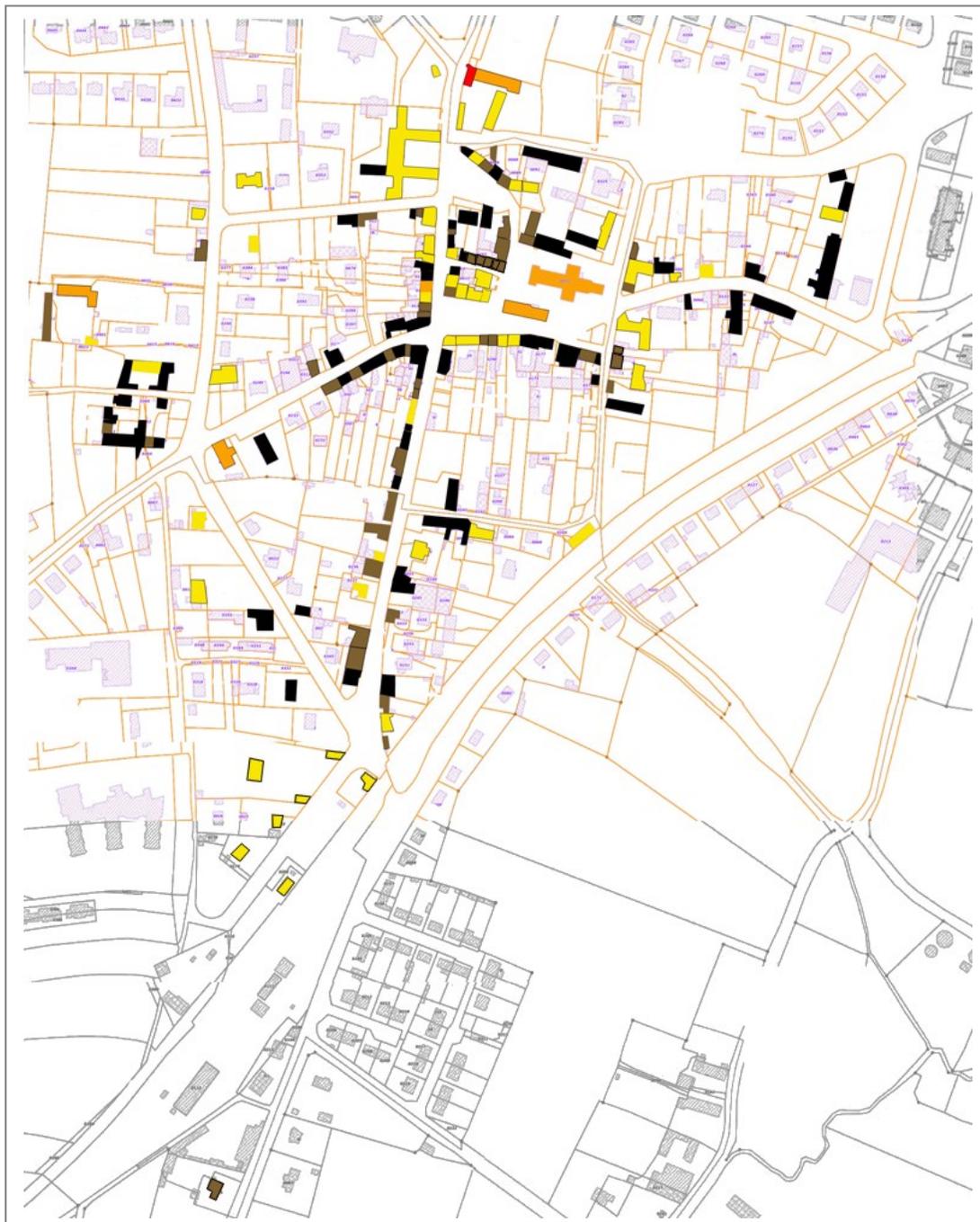


Accompagnement du bâti par le végétal en pleine terre



Préserver le bâti en posant des tôles pour les protéger des intempéries

La qualité du patrimoine bâti du bourg



Les bâtiments sont classés selon leur intérêt architectural :

	Intérêt	Qté	%
	Exceptionnel	0	
	Remarquable	1	
	Très Intéressant	6	
	Intéressant	47	
	Moindre Intérêt	47	
	Total Retenus	101	60
	Non retenus	68	40
	Total	169	

La moyenne de la qualité architecturale est de 2,48/5.

Sur 169 éléments bâtis recensés :
101 peuvent être retenus dans le cadre du label soit 60 %.

Critère du label : + de 60 % de bâti retenu dans le bourg

Aperçu du bâti

Rue de Rennes



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11



12



13



14



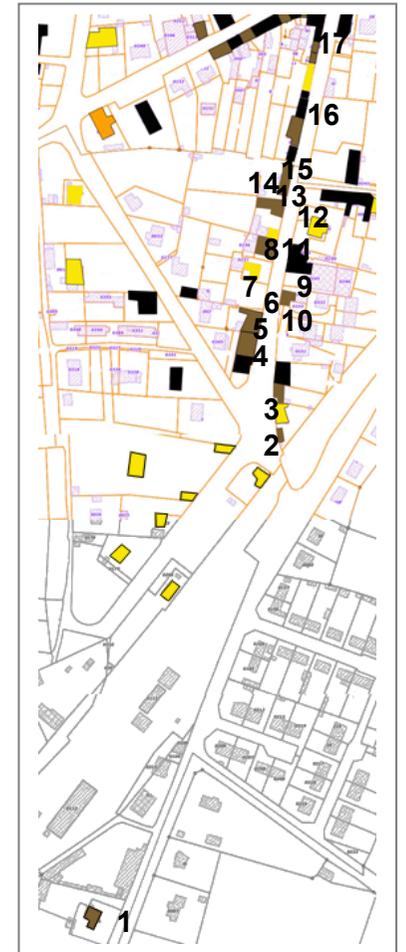
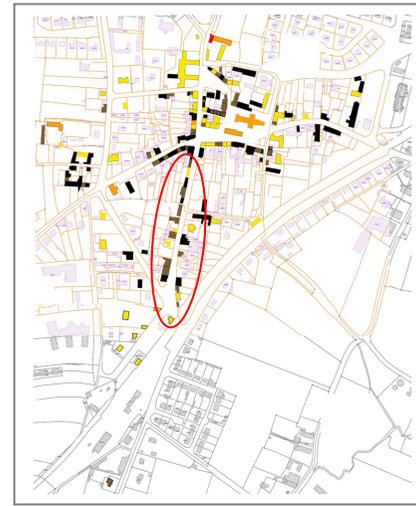
15



16



17



Classification

- Exceptionnel
- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre, pavillon

Aperçu du bâti

Rue de Bretagne



1



2



3



4



5



6



7



8



9



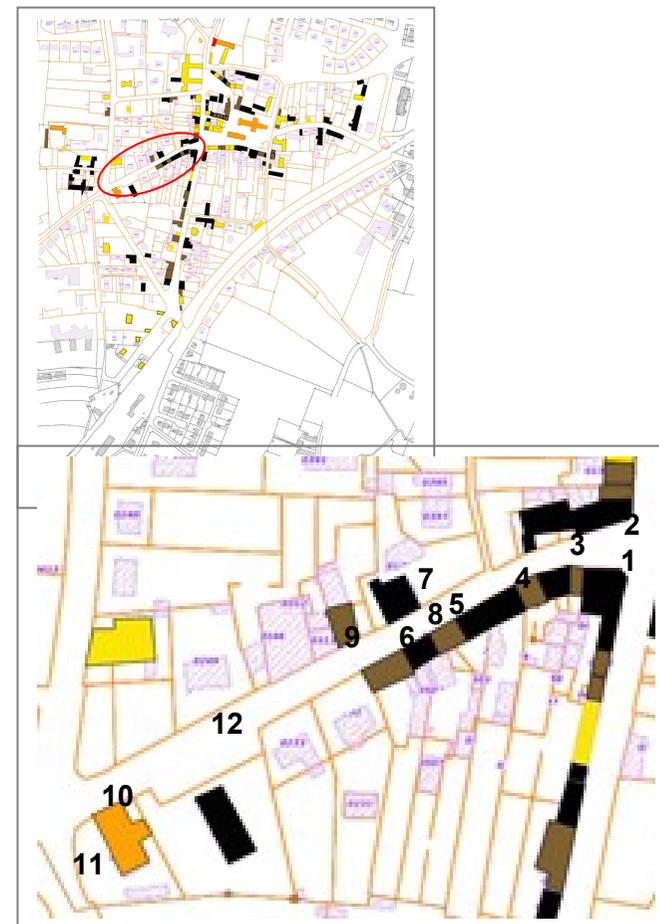
10



11



12



Classification	
● Exceptionnel	● Non retenu
● Remarquable	● Bâtiment agricole ou autre, pavillon
● Très intéressant	
● Intéressant	
● Moindre intérêt	

Aperçu du bâti

Rue de Normandie



1



2



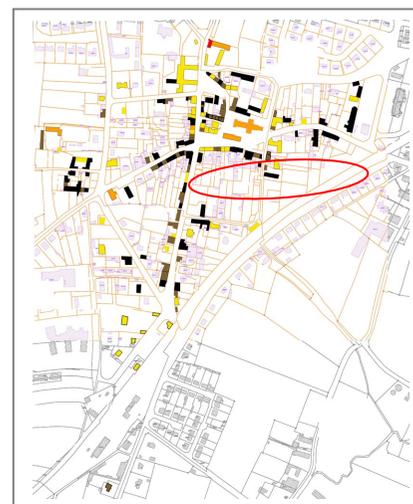
3



4



5



5



7



8



9



10



11



12



13



14



15



16



17



18



19

Classification	
● Exceptionnel	● Non retenu
● Remarquable	● Bâtiment agricole ou autre, pavillon
● Très intéressant	
● Intéressant	
● Moindre intérêt	



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11



12



13



14



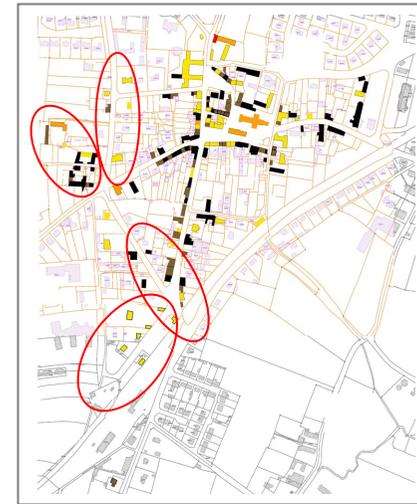
15



16

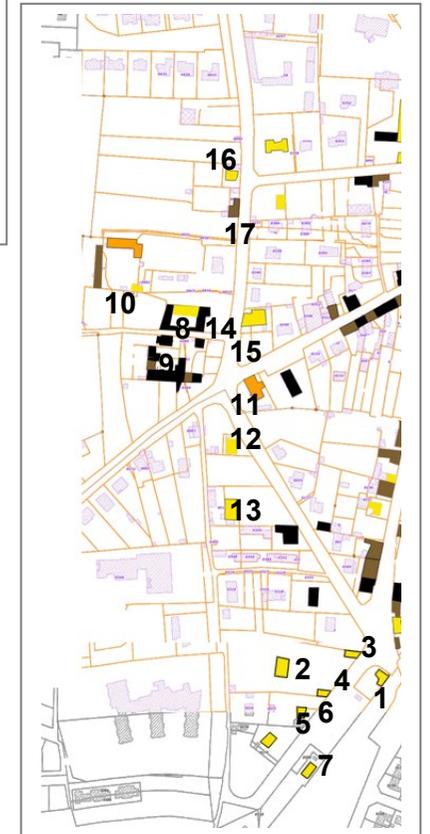


17



Aperçu du bâti

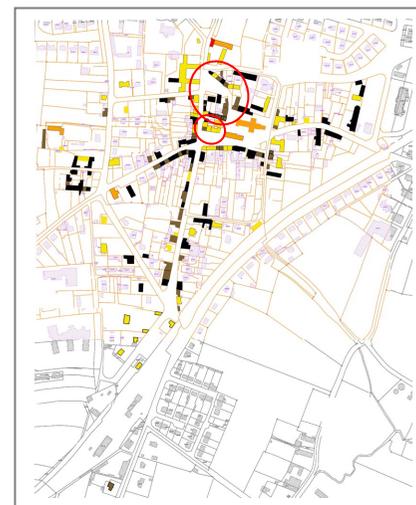
Rue Surcouf
Rue Francois Carré
Rue de Villermont
Rue de Casimir Pigeon



- Classification
- Exceptionnel
 - Remarquable
 - Très intéressant
 - Intéressant
 - Moindre intérêt
 - Non retenu
 - Bâtiment agricole ou autre, pavillon

Aperçu du bâti

Place Chateaubriant
Rue de Brechet
Rue de la Duchesse Anne



1



2



3



4



5



6



7



8



9



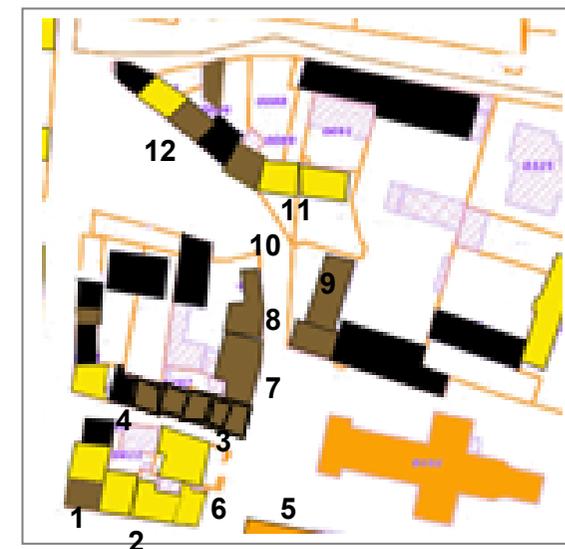
10



11



12



Classification	
● Exceptionnel	● Non retenu
● Remarquable	● Bâtiment agricole ou autre, pavillon
● Très intéressant	
● Intéressant	
● Moindre intérêt	

Aperçu du bâti

Rue du Mont St Michel
Rue du Clos Rocheux



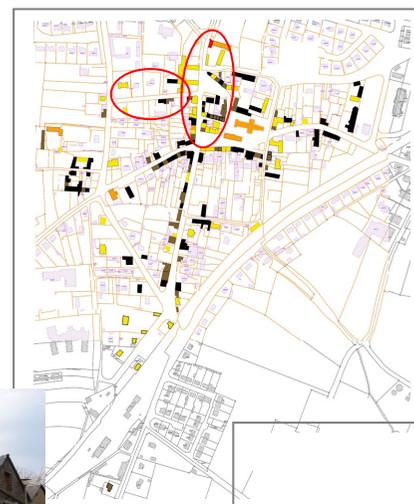
1



2



3



4



5



6



7



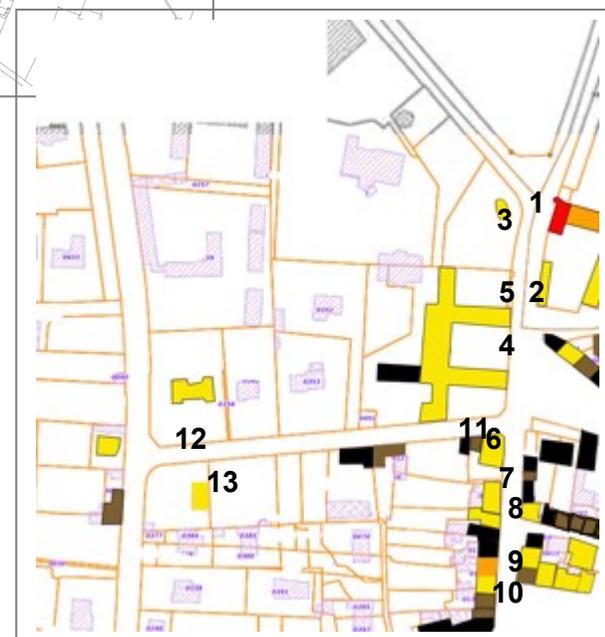
8



9



10



11



12



13

Classification	
● Exceptionnel	● Non retenu
● Remarquable	● Bâtiment agricole ou autre, pavillon
● Très intéressant	
● Intéressant	
● Moindre intérêt	



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11



12



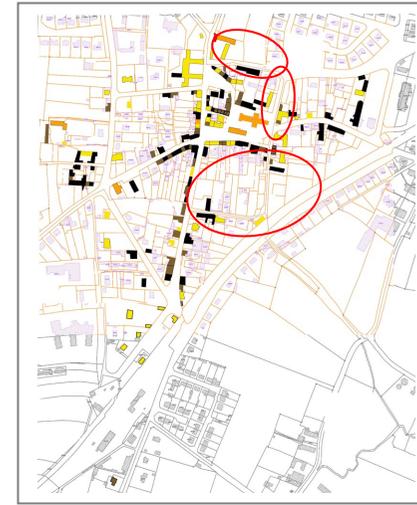
13



14

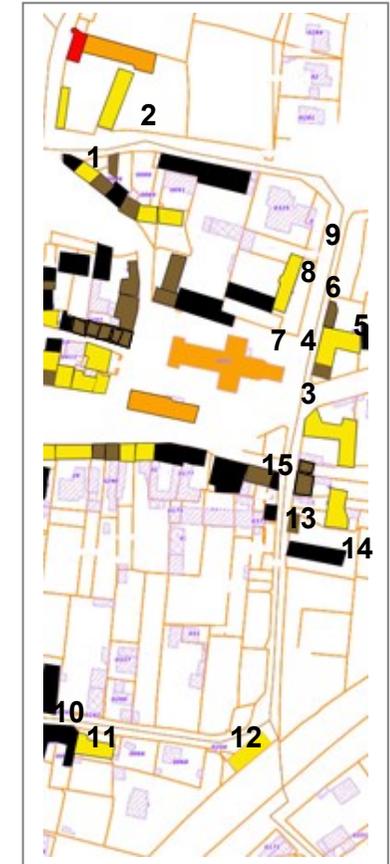


15



Aperçu du bâti

Rue de Villartay
Rue de Mgr Coupel
Rue des Riaux

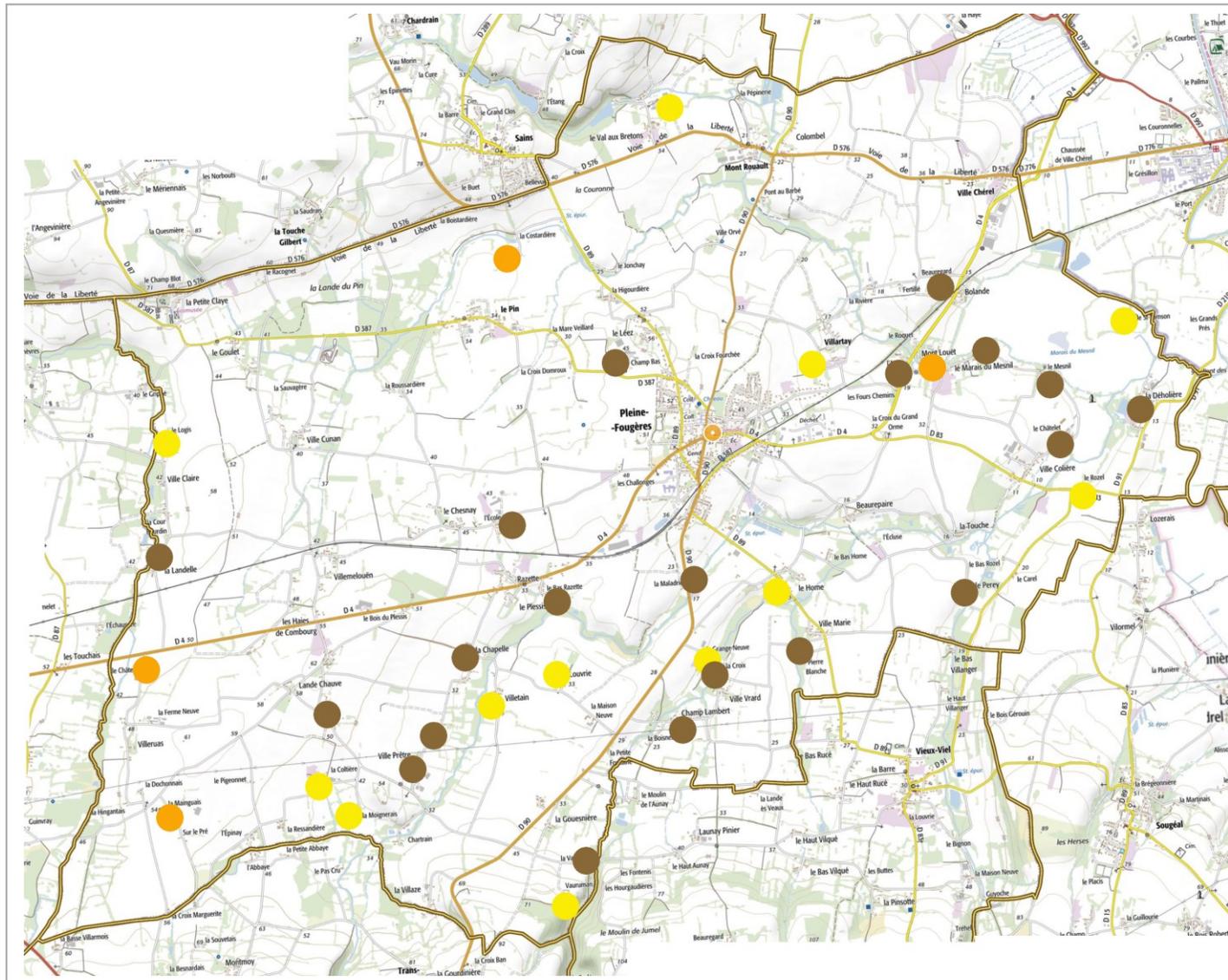


Classification	
● Exceptionnel	● Non retenu
● Remarquable	● Bâtiment agricole ou autre, pavillon
● Très intéressant	
● Intéressant	
● Moindre intérêt	



La qualité du patrimoine des villages de Pleine-Fougères

Classement des villages selon les critères du Label



Classement des villages

Villages retenus :

- Exceptionnel
- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt

Bilan chiffré

89 villages ont été recensés sur la commune de Pleine-Fougères.

36 villages sont retenus dans le cadre du label « Communes du patrimoine rural de Bretagne » soit **40,4 %** du territoire.

53 villages ne peuvent pas être retenus soit **59,6 %**.

Moyenne de la qualité architecturale : **2,3 / 5**

Critère du label :

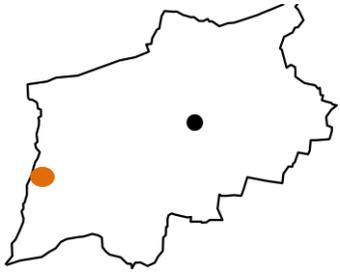
+ de 40% de villages retenus en campagne

Villages très intéressants

Le Chatel
La Costardière
La Mainguais
Mont Louët

Le Chatel

Localisation



Cadastre napoléonien de 1834



Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt

- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre



1



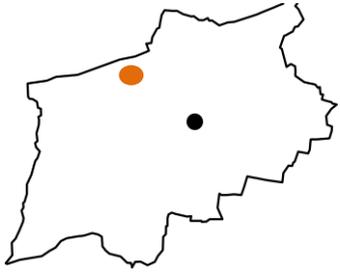
2



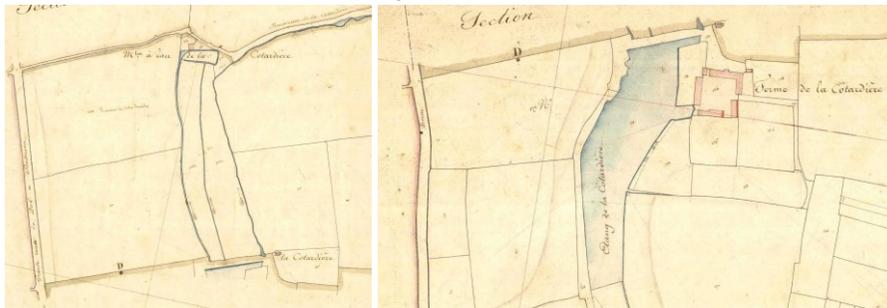
3

La Costardière

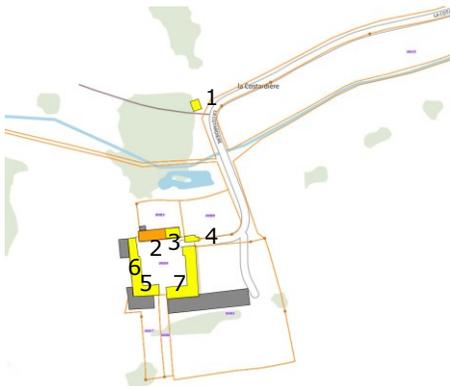
Localisation



Cadastre napoléonien de 1834



Intérêt architectural



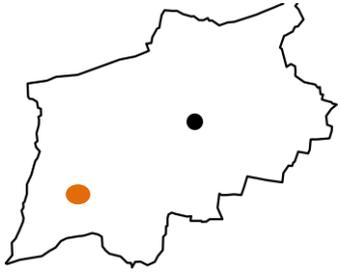
Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt

- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre

La Mainguais

Localisation



Cadastre napoléonien de 1834



Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre



1



2



3



4



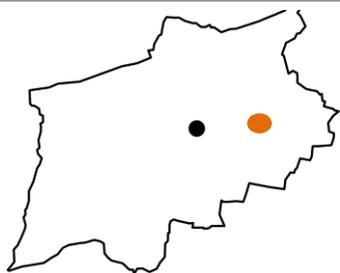
5



6

Mont-Louët

Localisation

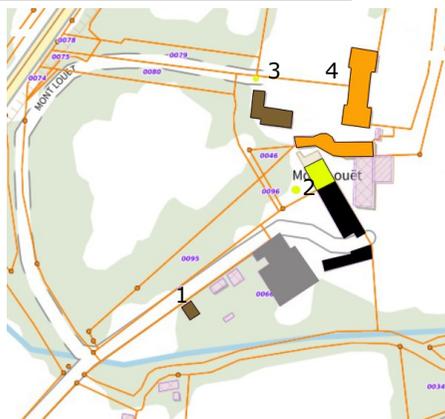


Cadastre napoléonien de 1834



Il présente deux ailes : au centre se dresse un petit clocheton avec un toit en dôme. On y voit une fuie. Il possédait jadis une chapelle privée, dédiée à Saint-Denis et aujourd'hui disparue. Bâtie à l'entrée des rabines du manoir de Montlouet, cette chapelle était en 1678 ornée, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, des armoiries des seigneurs du lieu. Le 29 septembre 1710, Julien-Jude de Brunet et Françoise Simon, seigneur et dame de Montlouet, fondèrent en ce sanctuaire deux messes par semaine, les dimanches et mercredis, et dotèrent de 60 livres de rente cette chapellenie, qu'approuva l'ordinaire le 27 novembre 1710 (Registre des insinuations ecclésiastiques de l'évêché de Dol). Le fils du fondateur, François de Brunet de Montlouet, fut pourvu de ce bénéfice en 1735 ; il devint abbé de Beaulieu, chanoine et vicaire général de Dol. Le dernier chapelain fut René La Lande, pourvu en 1787. Cette chapelle n'existe plus, mais on conservait à la fin du XIXème siècle dans le vieux manoir, alors abandonné, de Montlouet une belle statue en marbre de Notre-Dame de Bethléem, oeuvre du XVIIème siècle, et les statues en bois de saint Denis et de sainte Emerance (Pouillé de Rennes). Les offices religieux de cette chapelle (chapellenie de Saint-Denis de Montlouet) étaient assurés par François de Montlouet (à partir de 1735) et René de la Lande (de 1787 à la Révolution). Propriété des seigneurs de Montlouët en 1513, puis de la famille de Brunet en 1621 et en 1735 ;

Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre

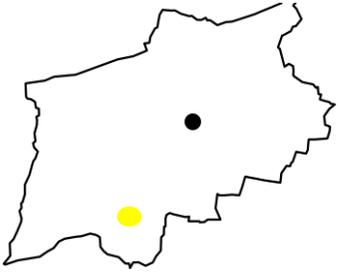


Villages intéressants

La Coltière
La Grange Neuve
La Louvrie
La Moignerais
Le Home
Le Logis
Le Rozel
Le Val aux Bretons
L'Isle Saint-Samson
Vaurunan
Villartay Est
Villetain

La Coltière

Localisation



Cadastre napoléonien de 1834



Intérêt architectural



1



2

Classification

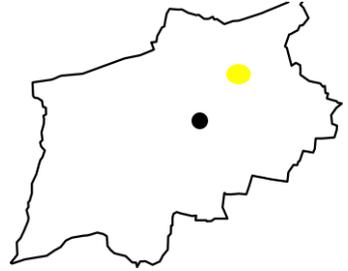
- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre



3

La Grange Neuve

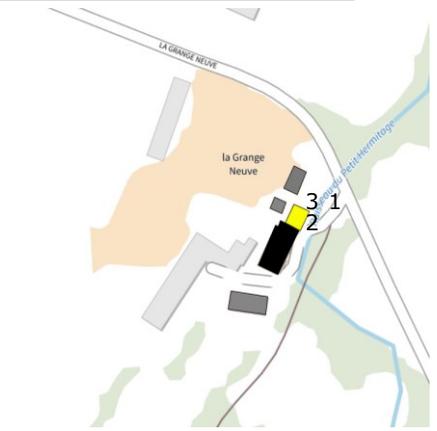
Localisation



Cadastre napoléonien de 1834



Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre



1



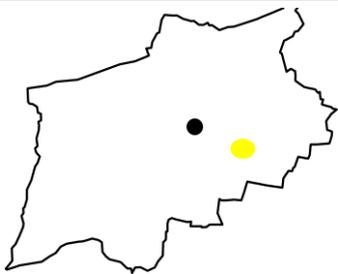
2



3

La Louvrie

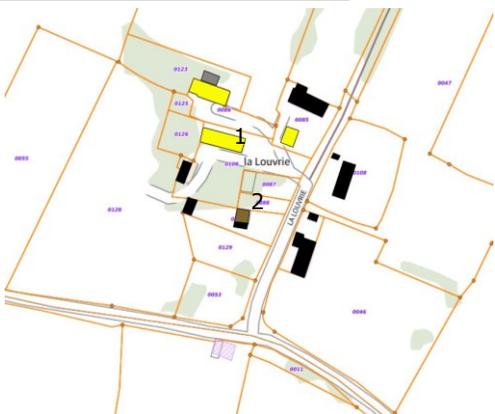
Localisation



Cadastre napoléonien de 1834



Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre



1



2

La Moignerais

Localisation



Cadastre napoléonien de 1834



Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre



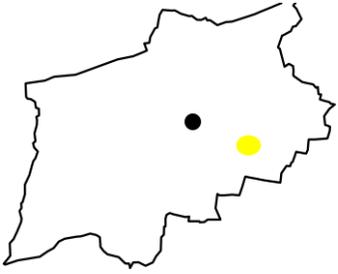
1



2

Le Home

Localisation

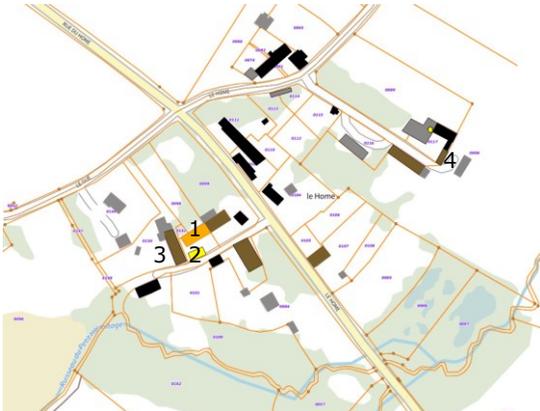


Cadastre napoléonien de 1834



Détail manquant

Intérêt architectural



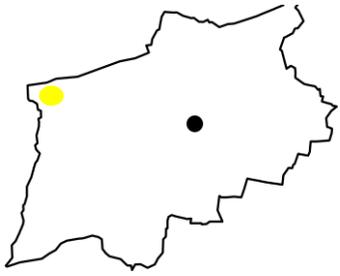
Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre



Le Logis

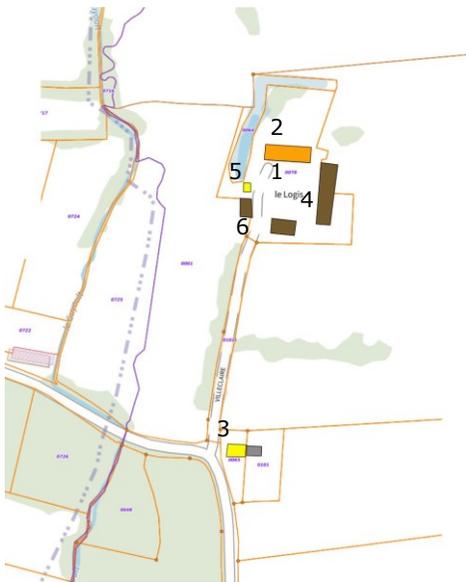
Localisation



Cadastre napoléonien de 1834

Pas présent

Intérêt architectural



1



2



3



4



5



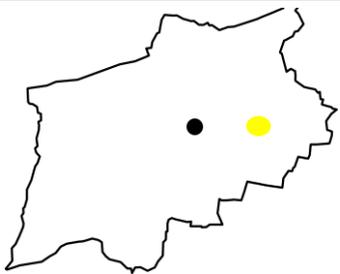
6

Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre

Le Rozel

Localisation



Cadastre napoléonien de 1834

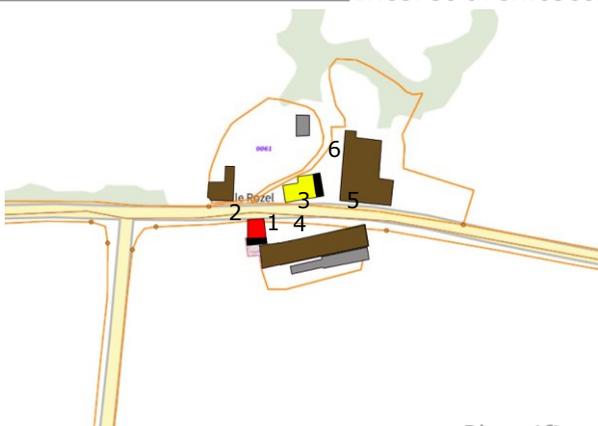


1



2

Intérêt architectural



3



4

Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre



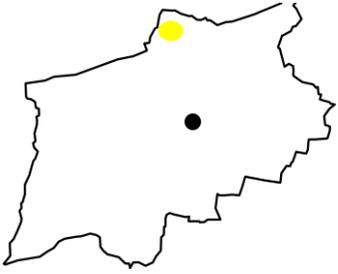
5



6

Le Val aux Bretons

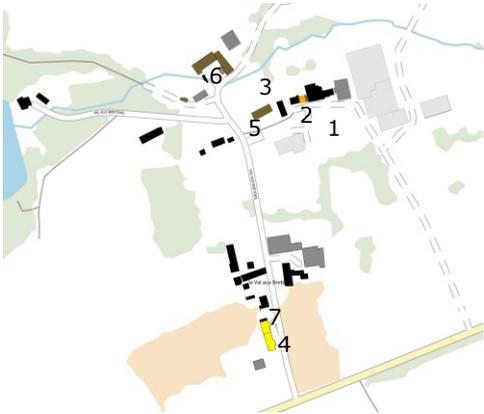
Localisation



Cadastre napoléonien de 1834



Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre



1



2



3



4



5



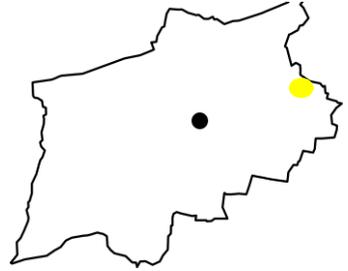
6



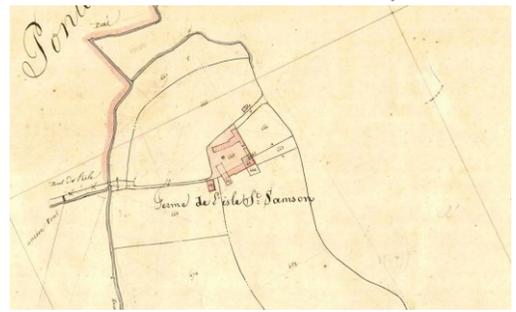
7

L'Île St-Samson

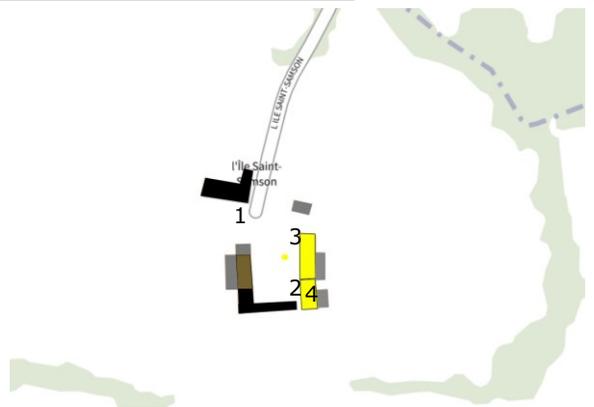
Localisation



Cadastre napoléonien de 1834



Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre



1



2



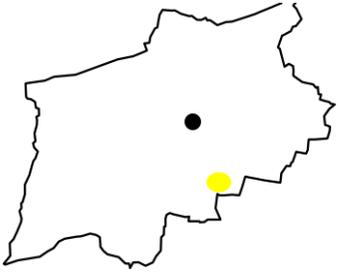
3



4

Vauruman

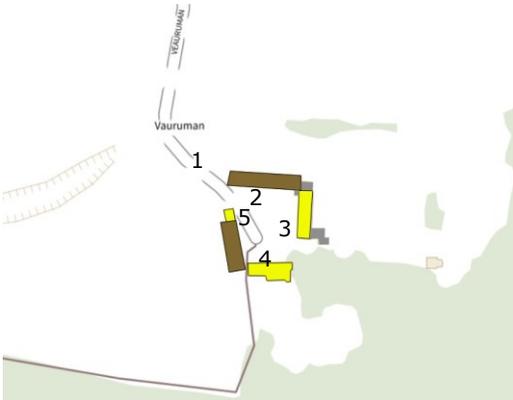
Localisation



Cadastre napoléonien de 1834



Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre



1



2



3



4



5

Villartay Est

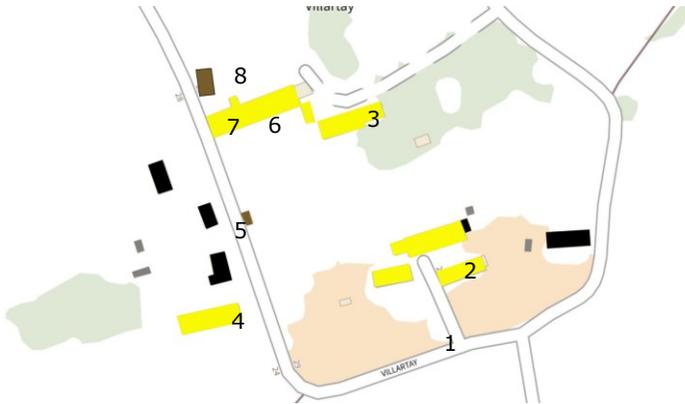
Localisation



Cadastre napoléonien de 1834



Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre



1



2



3



4



5



6



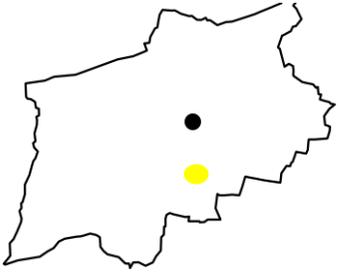
7



8

Villetain

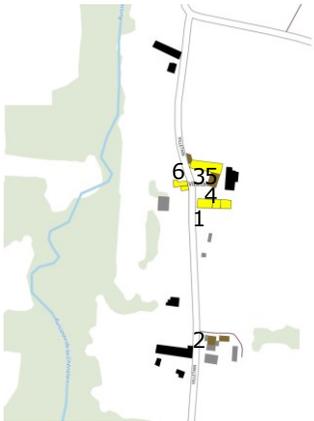
Localisation



Cadastre napoléonien de 1834



Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre

Maison datée de 1628.

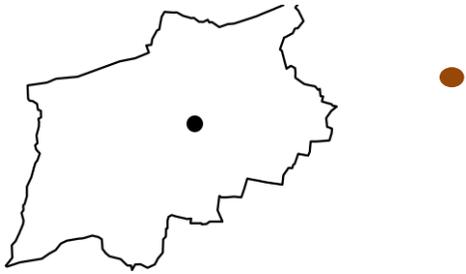


Villages de moindre intérêt

Beauregard
La Basse Ville Prêtre
La Chapelle
La Croix
La Déholière
La Landelle
La Maladrie
La Pierre Blanche
La Vallée
Lande chauve
L'aune
Le Bas Razette
Le Champs Bas
Le Champs Lambert
Le Chatelet
Le Marais du Mesnil
Le Mesnil
Le Perey
L'école
Ville Prêtre

Beauregard

Localisation



Cadastre napoléonien de 1834



Intérêt architectural



1



2



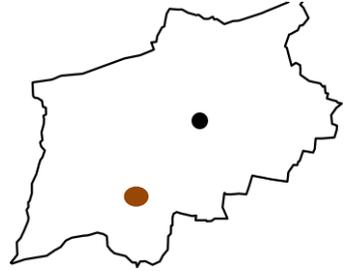
3

Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre

La Basse Ville Prêtre

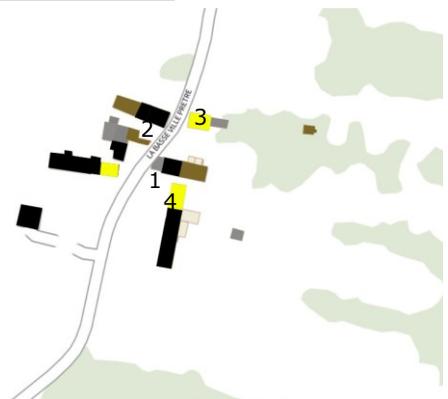
Localisation



Cadastre napoléonien de 1834



Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre



1



2



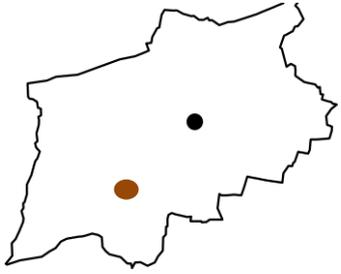
3



4

La Chapelle

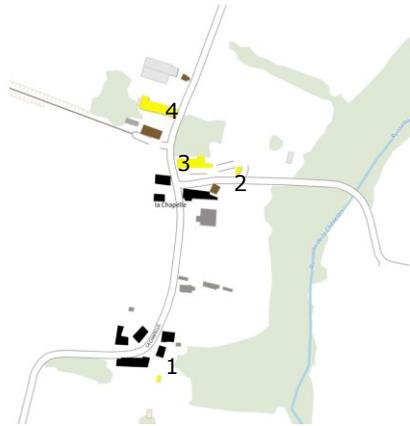
Localisation



Cadastre napoléonien de 1834



Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre



1



2



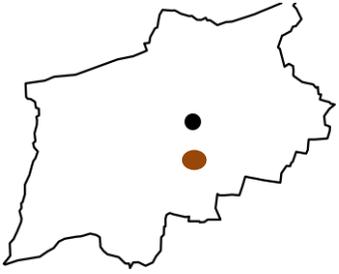
3



4

La Croix

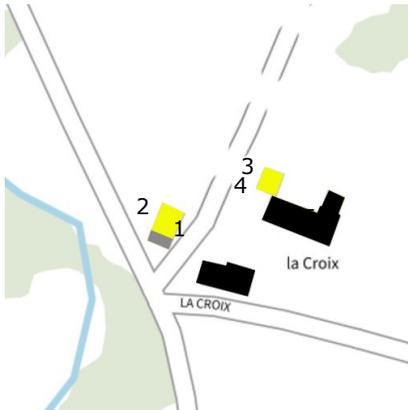
Localisation



Cadastre napoléonien de 1834



Intérêt architectural



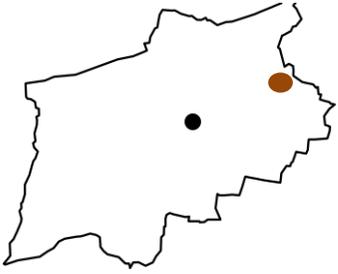
Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre



La Déholière

Localisation



Cadastre napoléonien de 1834



Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt

- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre



1



2



3



4



5



6



7



8



9



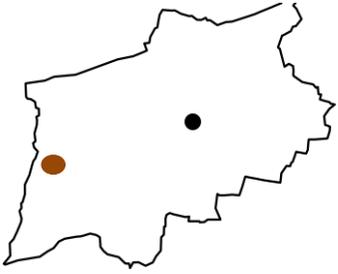
10



11

La Landelle

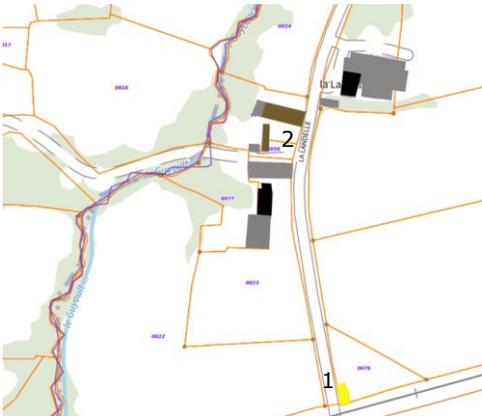
Localisation



Cadastre napoléonien de 1834



Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre



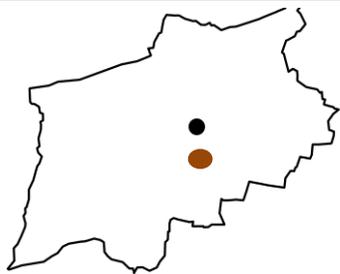
1



2

La Maladrerie

Localisation



Cadastre napoléonien de 1834

Pas présent

Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt

- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre



1



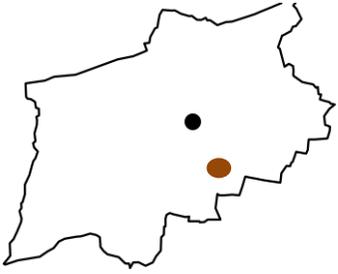
2



3

La Pierre Blanche

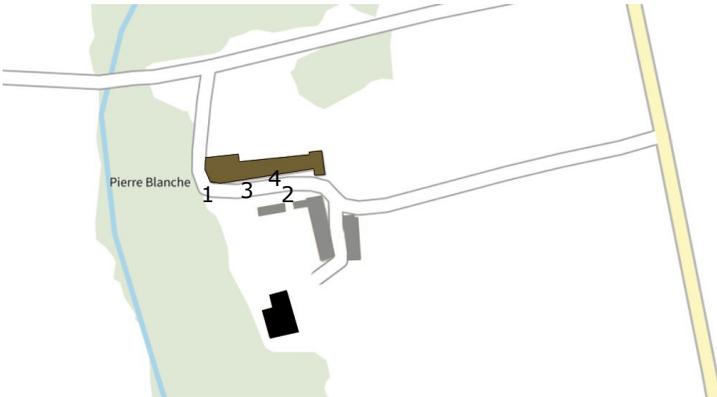
Localisation



Cadastre napoléonien de 1834



Intérêt architectural



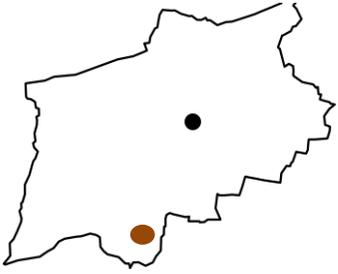
Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre



La Vallée

Localisation



Cadastre napoléonien de 1834



Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre



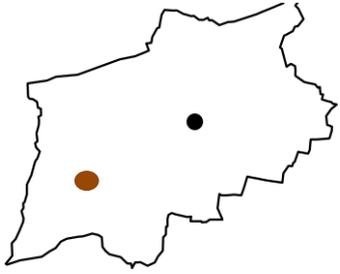
1



2

Lande Chauve

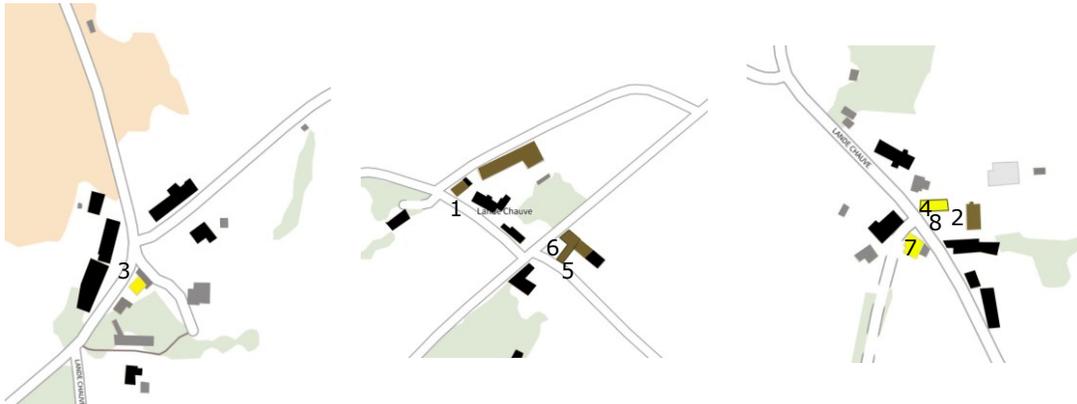
Localisation



Cadastre napoléonien de 1834



Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre



1



2



3



4



5



6



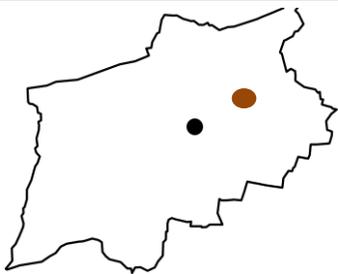
7



8

L'Aune

Localisation



Cadastre napoléonien de 1834



Intérêt architectural



Classification

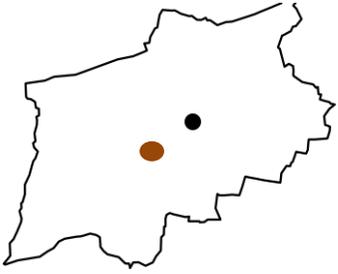
- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre



1

Le Bas Razette

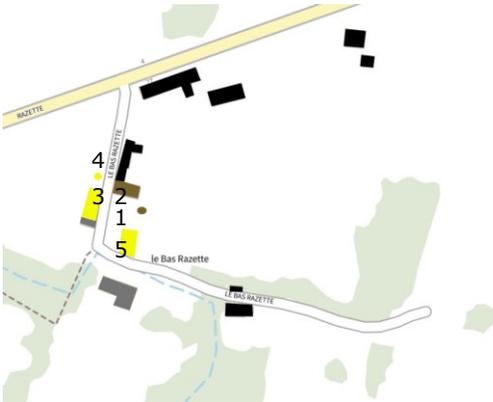
Localisation



Cadastre napoléonien de 1834



Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre



1



3



2



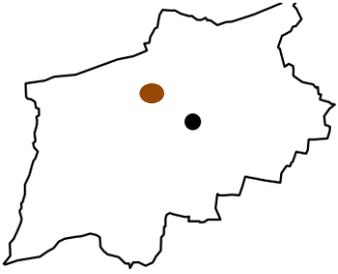
4



5

Le Champs Bas

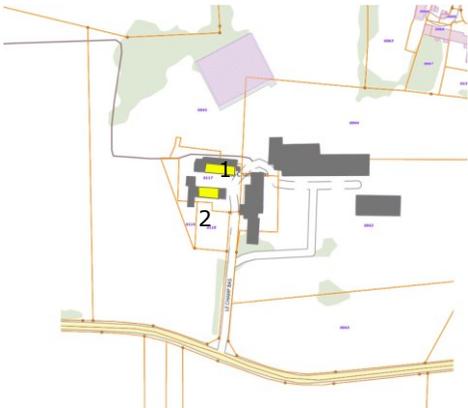
Localisation



Cadastre napoléonien de 1834

Pas présent

Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre



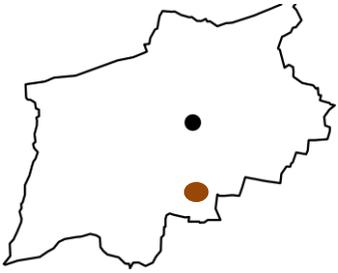
1



2

Le Champs Lambert

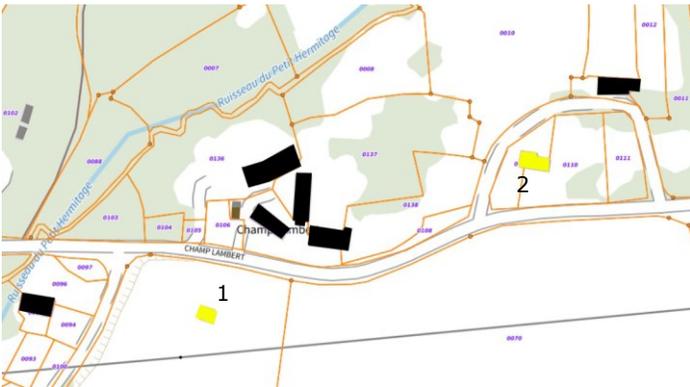
Localisation



Cadastre napoléonien de 1834



Intérêt architectural



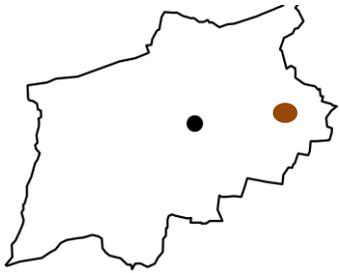
Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre



Le Chatelet

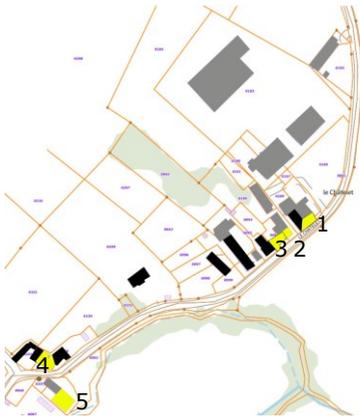
Localisation



Cadastre napoléonien de 1834



Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre



1



2



3



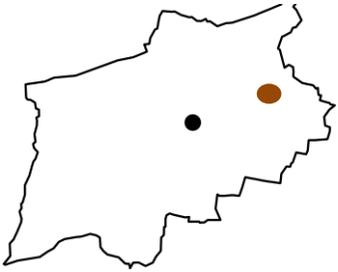
4



5

La Lande du Mesnil

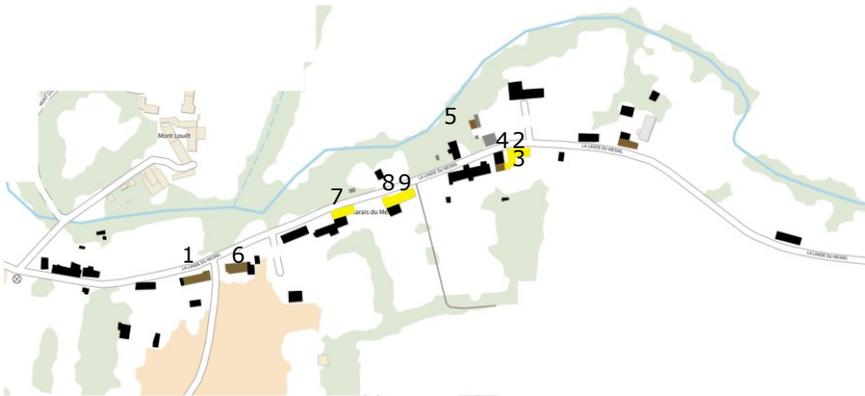
Localisation



Cadastre napoléonien de 1834



Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre



1



2



3



4



5



6



7



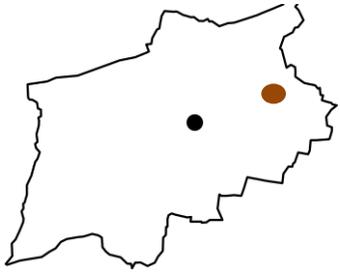
8



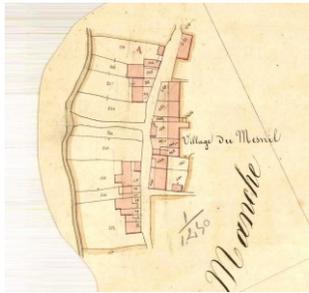
9

Le Mesnil

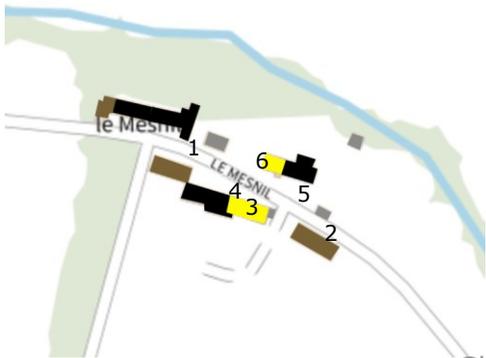
Localisation



Cadastre napoléonien de 1834



Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt

- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre



1



2



3



4



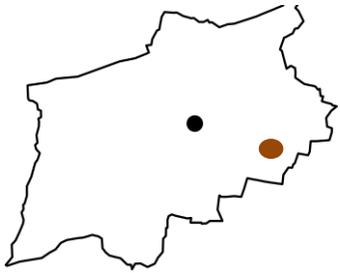
5



6

Le Perey

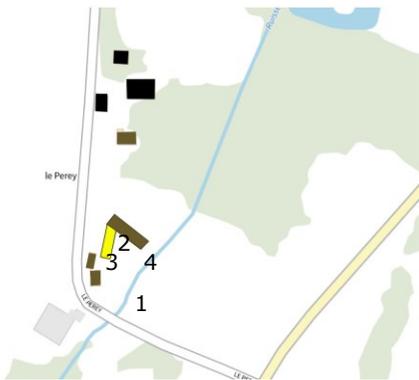
Localisation



Cadastre napoléonien de 1834



Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt

- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre



1



2



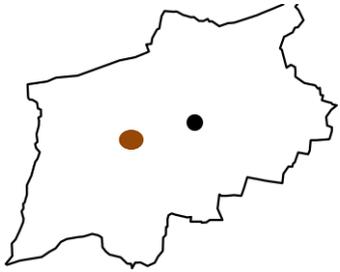
3



4

L'École

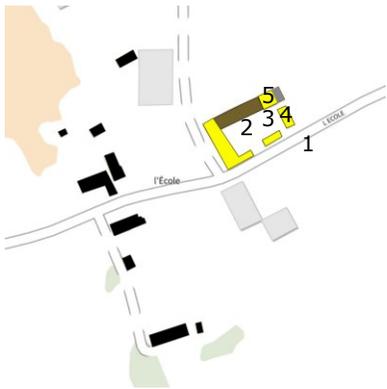
Localisation



Cadastre napoléonien de 1834



Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre



1



2



3



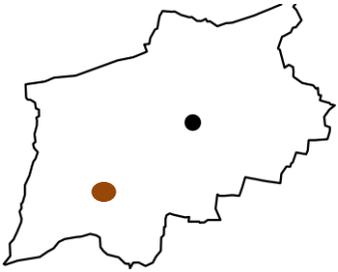
4



5

Ville Prêtre

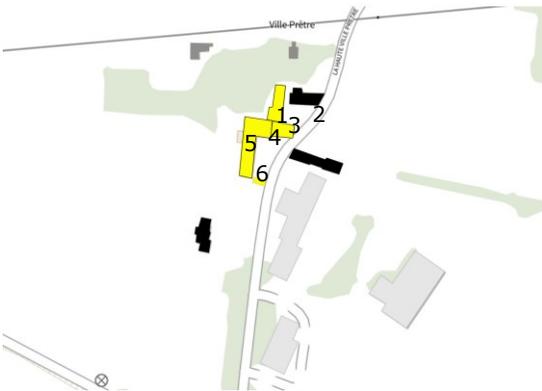
Localisation



Cadastre napoléonien de 1834



Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre





Annexes

Critères de classification selon l'intérêt architectural

. Etude par bâtiment

Bâtiment retenu par l'association :

- | | |
|---|--|
|  | EXCEPTIONNEL |
| Note 4/5 | <ul style="list-style-type: none">- Unique ou rare- Antérieur à la Révolution- Richesse et volonté esthétique dans le décor et l'ornementation ;- Dans un état intact |
|  | REMARQUABLE |
| Note 4/5 | <ul style="list-style-type: none">- Ayant conservé son authenticité d'origine- Proportion et mise en œuvre de grande qualité |
|  | Très intéressant |
| Note 3,5/5 | <ul style="list-style-type: none">- Possédant un détail remarquable- Pouvant être remarquable si restauré |
|  | Intéressant |
| Note 3/5 | <ul style="list-style-type: none">- Remarquable transformé mais lisibilité conservée- Bâtiment du 19ème siècle au début du 20ème siècle non transformé- Respect des matériaux et proportions |
|  | MOINDRE INTÉRÊT ARCHITECTURAL |
| Note 2,5/5 | <ul style="list-style-type: none">- Bâtiment du 19ème au début 20^{ème} relativement intact- Qualité correcte- Pouvant être intéressant si restauré et mis en valeur |

Bâtiment non retenu:

- | | |
|-----|--|
| 2/5 | Architecture d'accompagnement de qualité médiocre (trop modifié) |
| 1/5 | Architecture neuve ayant un impact négatif sur le patrimoine |
| 0/5 | Élément défavorable |

Critères Quantitatifs

Dans le bourg :

Chaque bâtiment du bourg fait l'objet d'une notation pour déterminer s'il est retenu ou non.

Le bourg est retenu si au moins 60% des bâtiments sont retenus (note /100).

Dans les villages :

Chaque bâtiment d'un village fait l'objet d'une notation pour déterminer s'il est retenu ou non.

Le village est retenu si au moins 50% des bâtiments sont retenus.

Au total, il faudra au minimum 40% de villages retenus (note /100).

Critères Qualitatifs

Seront pris en compte dans le repérage les éléments suivants (vision globale de la commune) :

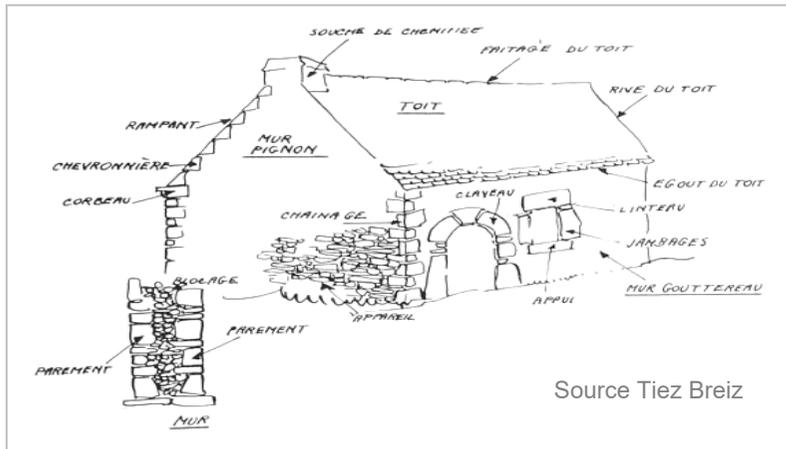
CRITERES	Notes
Harmonie de l'architecture	/10
Qualité de l'urbanisme : homogénéité, densité, liaison espace public et privé, voirie, cheminement, végétalisation, mobilier,...)	/10
Qualité des entrées de bourg et des entrées des villages	/10
Intégration des constructions neuves au bâti existant	/10
Préservation du paysage, diversité des milieux, mise en valeur	/10
Une ambiance	/10
Reflet architectural d'une histoire ou d'un contexte spécifique	/5
Le développement de l'économie touristique : hébergement, commerces, équipements...	/5
Volonté communale : projets de restauration, de mise en valeur...	/30
TOTAL	/100

**Note globale des critères
quantitatifs et qualitatifs :**

Calcul de la moyenne des trois notes (bourg, villages, critères qualitatifs)

Les prescriptions architecturales

Les travaux de restauration, d'aménagement ou d'agrandissement de bâtiments anciens doivent conserver le caractère architectural d'origine ou contribuer à le retrouver.



Un peu de vocabulaire

Réhabiliter : Travaux d'amélioration ou de mise en conformité des normes en vigueur (électricité, chauffage, etc.)

Restaurer : Rétablissement d'un bâtiment ancien dans son état d'origine ou réparer pour remettre en état.

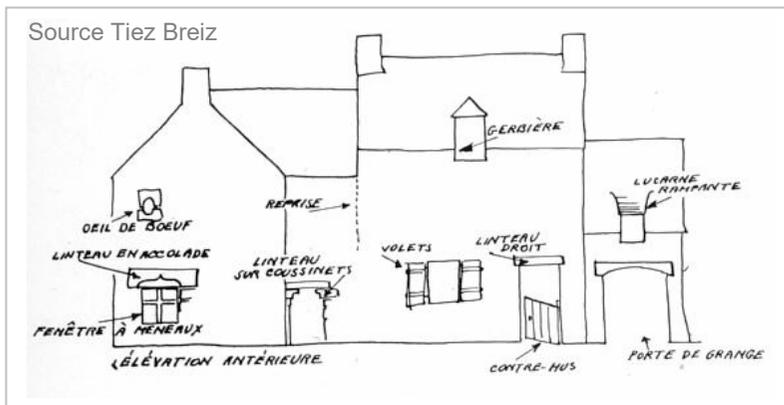
Rénover : Remettre à neuf.

Conservser : Maintenir dans son état actuel.

Avant d'engager les travaux

Avant d'entreprendre les travaux, il vaut mieux réfléchir à un plan d'ensemble en conservant les éléments constitutifs de la maison (matériaux, menuiserie, volume, proportion,...). Pour ceci, il est nécessaire d'observer la maison, et de repérer d'autres maisons de la même époque, en état d'origine pour servir de « modèle » mais aussi d'analyser les besoins et les faire « cadrer » avec cette maison à restaurer.

Pour cette réflexion des organismes existent pour vous accompagner : CAUE, Tiez Breiz, Services Départementaux de l'Architecture et du Patrimoine, les architectes conseillers des conseils départementaux.



La forme du toit va dépendre du contexte bâti. De manière générale, on en distinguera deux:

- un contexte traditionnel homogène, le plus fréquent, dans lequel la nouvelle construction devra s'insérer, en reprenant la toiture de forme traditionnelle bretonne à deux versants symétriques et pignons.
- un contexte hétérogène. Il s'agit le plus souvent d'un bâti moins dense, avec une architecture sans unité prédominante où les formes sont plus libres.

La couverture en ardoise s'est systématisée, au XIX^{ème} siècle, en Finistère, remplaçant pour partie les couvertures en chaume.

Les toitures traditionnelles:

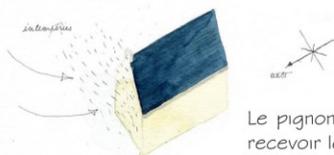
La toiture à deux pentes répond depuis toujours à des besoins:

-besoin technique; sa forme est adaptée au matériau local, l'ardoise naturelle du pays, qui impose une pente minimum (42°).

-besoin climatique; la maison est implantée de manière à ce que ce soit le pignon qui reçoive les intempéries. Cela est vrai surtout en milieu rural, lorsque la maison est isolée sur son terrain.



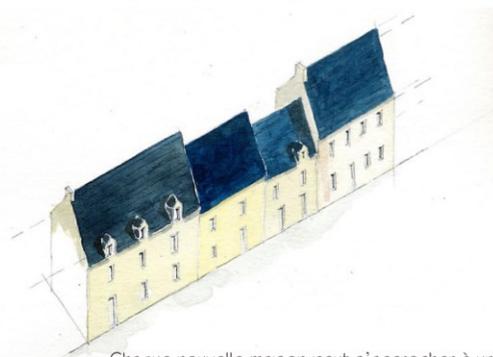
L'ardoise impose une pente minimum.



Le pignon est implanté de manière à recevoir les intempéries.



Le toit à deux pentes permet l'implantation urbaine.



Chaque nouvelle maison peut s'accrocher à une première, ou s'intégrer dans du bâti déjà existant.

De plus, ce système à deux versants symétriques et pignon droit favorise une bonne insertion urbaine: chaque maison peut s'accrocher à une première, ou s'insérer entre deux maisons pré-existantes.

Les toitures plus libres:

Dans certains cas, en dehors de site protégé, d'autres sortes de toitures peuvent être utilisées (géométrie complexe, croupes...)

Cependant, ce type de maison est consommateur d'espace, et s'isole des autres sans prendre en compte son environnement bâti.

De plus, il empêche une bonne insertion urbaine, contrairement aux maisons à pignon droit.

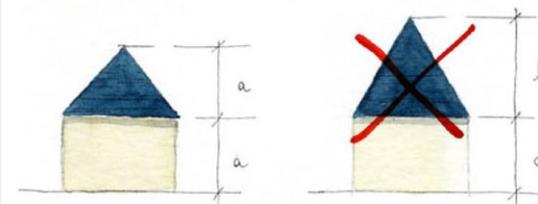
Enfin, il ne permet pas ou difficilement, les extensions.



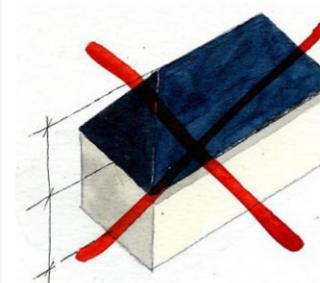
Le toit à deux pentes permet l'implantation urbaine.



La maison à croupe s'insère mal dans son environnement bâti, et modifie la silhouette homogène de la rue.



Les proportions murs-toit devront être respectées, afin de conserver une silhouette de la maison équilibrée.



Ces maisons à croupe ne sont pas représentatives de la maison traditionnelle bretonne

LA PIERRE OU L'ENDUIT

Une mode actuelle de la « pierre apparente » tend à vouloir rendre visible l'appareillage des maçonneries des façades. L'erreur est double. Techniquement, tout d'abord, quand la maçonnerie n'a pas été mise en oeuvre dans ce but à l'origine de la construction, la mise à nu peut entraîner des désordres liés au ruissellement et à l'infiltration des eaux de pluie. Historiquement ensuite: le concepteur du bâtiment n'avait pas prévu la mise à nu de la maçonnerie lors de la construction; l'appareillage n'a donc pas été effectué avec le même soin que s'il avait dû être apparent.

Appareillages destinés à être enduits:

Maçonneries destinées à être enduites: moellons équarris sur une seule face en parement et non assisés.



appareillage de moellons équarris et non équarris, de toute taille et non assisés.



appareillage de moellons de granite et pierres de schiste, non assisés.



appareillage de gros et petits moellons, non équarris et non assisés.

N.B.: Certains murs pourront éventuellement être rejointoyés, mais uniquement dans le cas d'ouvrages d'architecture rurale, ne nécessitant pas une étanchéité parfaite (murs de clôture, murs de grange, bâtiments secondaires)

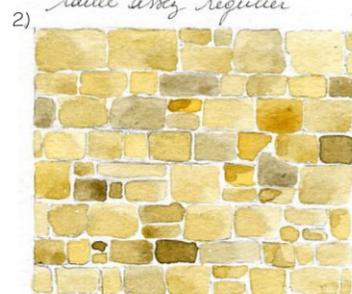
Appareillage destiné à rester apparent:

Dans les cas très particuliers d'architecture ancienne des XVI^{ème}, XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, les maçonneries devront être rejointoyées:

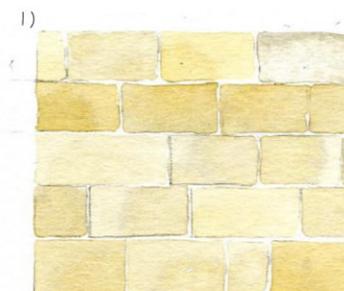
- 1)- les murs en pierres de taille, équarrées, avec des joints fins, et assisés, selon la mise en oeuvre dite de grand appareil.
- 2)- les murs en moellons de granite équarris et assisés.
- 3)- les murs en pierres de schiste assisés.



1) appareillage en pierre de taille assez régulier



2) appareillage en moellons assez régulier



1) appareillage en pierre de taille régulier



3) appareillage en pierre de schiste assisée.

Murs anciens à appareillage apparent :

- Les joints et le rejointoiment :

Les joints sont très importants dans l'aspect des maçonneries, et il faut veiller au bon état de ceux-ci.

S'ils nécessitent un rejointoiment, la meilleure façon d'avoir un résultat convenable est de se conformer aux joints anciens, contemporains à la construction, qui peuvent subsister sur le bâtiment.

Proscrire l'utilisation du ciment, et utiliser un mortier de chaux (chaux aérienne, ou chaux hydraulique naturelle NHL).

- Couleur et texture des joints :

Les joints comptent autant, dans l'aspect d'un mur, que les pierres. Il faut donc retrouver la consistance, l'épaisseur, la matière et la couleur la plus proche des joints anciens, et respecter les teintes de la pierre.

Pour cela, il conviendra d'utiliser des sables et un mortier en harmonie avec la pierre. Ce sont ces sables, et non des colorants artificiels, qui donneront sa teinte au mortier de chaux.



Joints fins affleurant le parement



La couleur du joint ne s'accorde pas avec celle de la pierre.

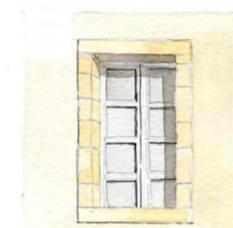


la couleur du joint est en harmonie avec celle de la pierre.

Murs anciens à enduire :

-Maçonneries destinées à être enduites :

Lorsque les encadrements de fenêtre ou de porte sont légèrement en saillie (2 ou 3 cm et plus), c'est que le reste du mur, en retrait par rapport à l'encadrement, était destiné à être enduit.



L'encadrement de la fenêtre est en saillie par rapport au reste du mur. Celui-ci était donc destiné à être enduit.

-Le contexte :

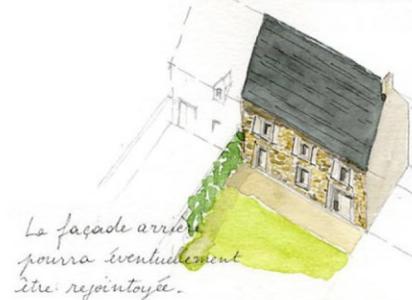
En milieu urbain, les façades sur rue en moellon sont nécessairement enduites, en harmonie avec les bâtiments mitoyens.

La façade arrière sera éventuellement laissée à nu, et rejointoyée pour assurer l'étanchéité.

Le pignon, quant à lui, souvent orienté face aux intempéries et, de plus, visible depuis la voie publique, sera enduit, de la même manière que la façade avant (même couleur et aspect).



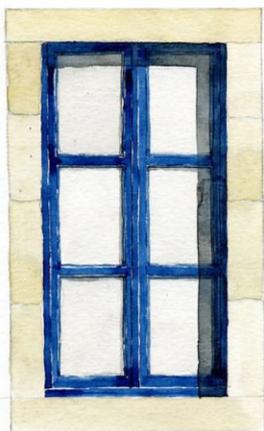
La façade avant est enduite, ainsi que le pignon. Accord avec le bâti environnant.



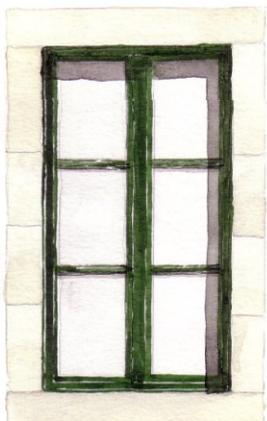
La façade arrière pourra éventuellement être rejointoyée.

LES MENUISERIES

Le type et le dessin des menuiseries dépendent du caractère et de la typologie du bâtiment, et ce sont elles qui vont contribuer à donner une vision homogène à l'ensemble d'une façade. Elles font en effet partie de l'architecture, au même titre que les autres parties de la maison.



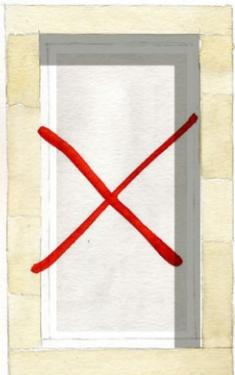
Fenêtre à 2 vantaux, 6 carreaux, en bois peint.



Fenêtre à 2 vantaux, 6 carreaux, en alu peint.



2 vantaux, à profil épais en plastique blanc. A éviter.



1 seul vantail à profil épais en plastique blanc. A éviter.

Réhabilitation:

Les menuiseries (portes, fenêtres ou volets) contribuent à l'image du patrimoine local et à la qualité de détail des façades. Il s'agit alors de conserver au maximum ces menuiseries, tout en sachant qu'il est toujours préférable de les réparer pour les conserver, que de les remplacer. Toute menuiserie bois est restaurable.

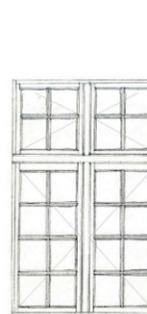
Ensuite, si leur remplacement est inévitable, l'emploi du bois et la reprise des dessins traditionnels sont indispensables au maintien du caractère du bâtiment.

Les fenêtres:

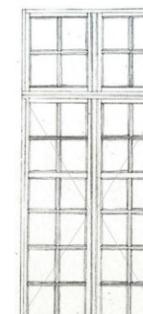
Sa forme (profils, vantaux, carreaux) a été dessinée selon un modèle de l'architecture des XVI^{ème}, XVII^{ème}, XVIII^{ème}, ou XIX^{ème} siècles. Il s'agit alors de conserver l'aspect de la fenêtre, tel que le maître d'ouvrage l'a voulu. Elles seront donc conservées, dans la mesure du possible, ou remplacées à l'identique, avec le même matériau (le bois) et le même dessin.



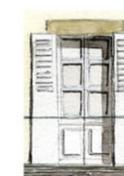
Les menuiseries contribuent à l'image et à la qualité de détail des façades.



Type de fenêtre de la fin du XVII^{ème} siècle.



Type de fenêtre du XVIII^{ème} siècle.



Les portes:

Elles représentent une image très forte, constituant un élément symbolique très important de la façade. De la même manière que les fenêtres, elles seront conservées ou remplacées à l'identique. Si ce remplacement est nécessaire, s'inspirer au maximum de la sobriété des exemples traditionnels.

Leur dessin sera simple, sobre, préférablement pleines et en harmonie avec les autres menuiseries de la façade.

Elles seront en bois peint (quelques cas tolèrent l'alu peint), mais en aucun cas en plastique, qui limite fortement le choix des couleurs. De plus, pour des raisons de conformité à des traditions architecturales historiques de protection par peinture, la mode du bois naturel, du bois verni, ou de la lazure naturelle est à proscrire.



EXEMPLES DE PORTES A REPRODUIRE OU A CONSERVER



volets persiennés, utilisés pour les étages.



volets semi-persiennés



volets pleins classiques utilisées pour le rez-de-chaussée.

Les volets:

Ils participent tout autant que les fenêtres et les portes à l'animation et à l'expression des couleurs de la façade. Leur suppression causerait un appauvrissement de l'aspect du bâtiment.

Ils seront donc maintenus ou restitués en bois peint, au même titre que les menuiseries anciennes, sans ajout de barres ou écharpes.

Le PVC est là encore proscrit, car, de la même manière que pour la porte, l'aspect plastique sur une trop grande surface n'est pas souhaitable. De plus, cette matière plastique n'offre que très peu de couleurs, dont le blanc, utilisé dans la majorité des cas, qui ne se fondra pas avec les autres menuiseries si celles-ci sont peintes... car ce sont effet les menuiseries qui donnent sa couleur à la façade.

Raison technique et esthétique de l'application d'un enduit:

Il protège des entrées des eaux dans le mur et est donc nécessaire à la préservation des maçonneries. Il est, en quelque sorte, l'«imperméable de la maison». De plus, il participe à la mise en valeur de l'architecture.

Composition des enduits:

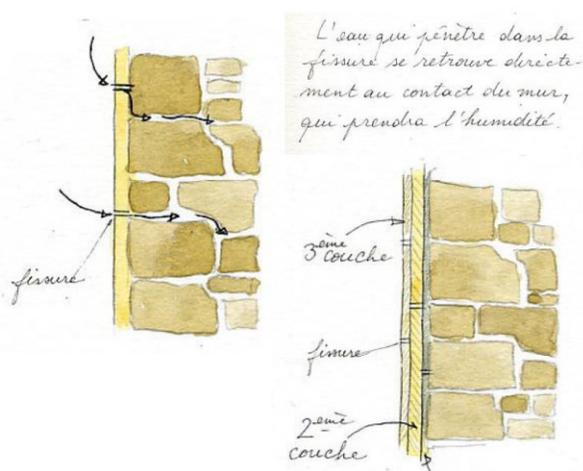
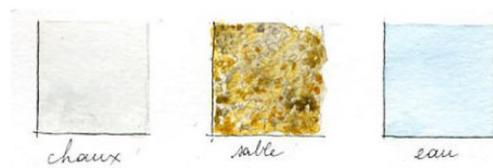
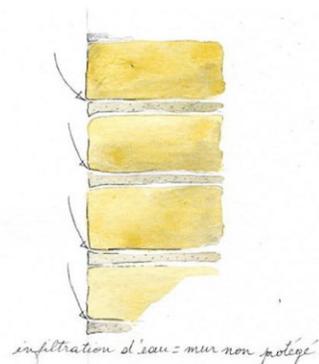
- La chaux (hydraulique ou aérienne) sert de liant.
 - Les sables (ou les agrégats) constituent l'ossature de l'enduit. Ce sont eux, aussi qui colorent l'enduit et lui donnent son aspect final.
- L'utilisation de la chaux comme liant est à privilégier par rapport au ciment. En effet, les enduits à base de ciment sont à proscrire: ils sont trop étanches et emprisonnent l'humidité dans le mur, accélérant sa dégradation. Un mur doit pouvoir "respirer", c'est pourquoi on préconisera un enduit à la chaux.

Privilégier les enduits en plusieurs passes:

Pour qu'un enduit soit durable et efficace, la technique d'enduisage en plusieurs passes se révèle la meilleure solution. Elle se fait en trois couches:

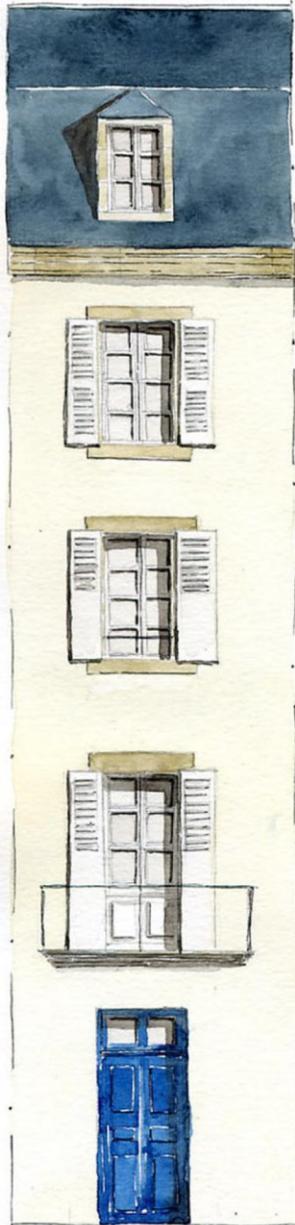
- le gobetis: sous-enduit qui assure l'accrochage au support.
- le corps d'enduit: pour obtenir une surface plane, qui recevra la couche de finition.
- la couche de finition, avec du sable très fin tamisé, qui assure la protection et la décoration des murs.

Pour plus d'informations, il existe un Document Technique Unifié (DTU 26.1), qui détaille la mise en oeuvre de la chaux.



Dans un enduit en trois passes, l'eau ne peut s'infiltrer, car les éventuelles fissures dues au retrait lors du séchage, ne sont jamais en superposition.

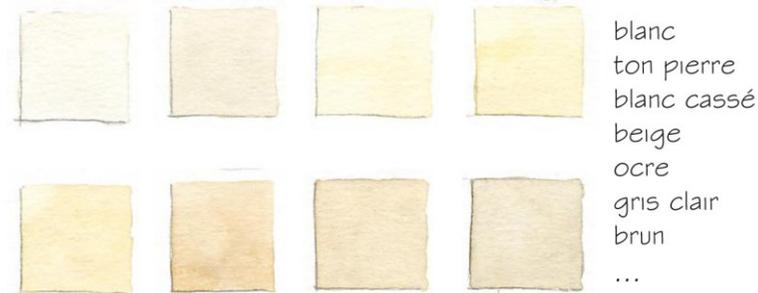
LES COULEURS



La mise en teinte d'une maison s'effectue en cohérence avec le rôle et la position du bâtiment dans l'environnement, avec son style architectural, et aussi avec la "palette" de couleurs du quartier.

Depuis toujours, la couleur des enduits était uniformément claire, car la teinte était donnée par le choix du sable ou du mélange de sables, inclus dans la composition de l'enduit. Il s'agissait donc d'une coloration naturelle (sans colorants additifs artificiels).

Il convient aujourd'hui de conserver cette homogénéité et d'utiliser des couleurs proches des anciennes teintes, pour intégrer le bâtiment dans son environnement. La majorité des couleurs sera dans une gamme claire, voire blanche, en excluant toutes les teintes à base de rose.



rose
bleu
pigments artificiels

Enfin, les couleurs plus saturées seront utilisées pour la mise en peinture des menuiseries extérieures (portes, fenêtres, volets) et de la ferronnerie (garde-corps, balcons). Ces couleurs devront être choisies en harmonie avec le reste de la façade.



vert



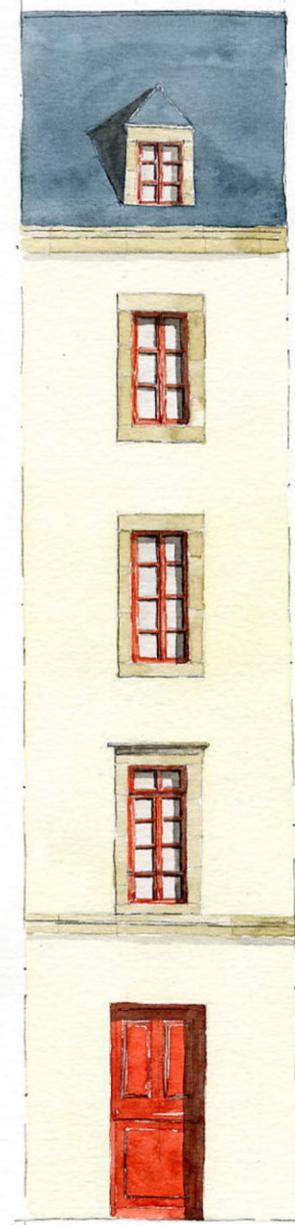
rouge



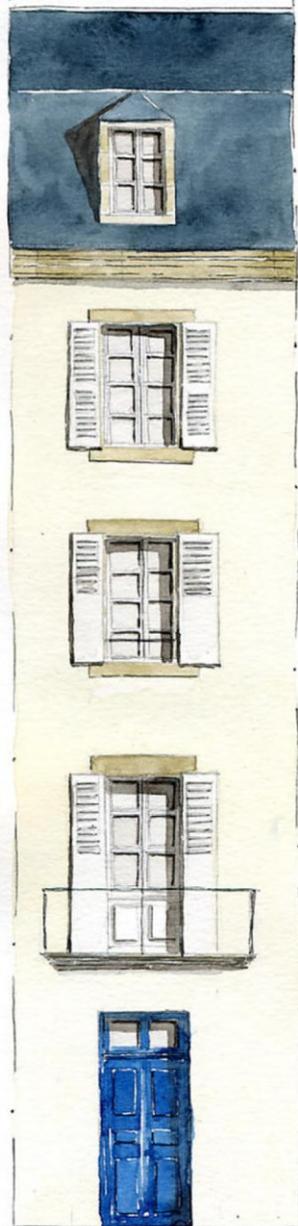
bleu



blanc



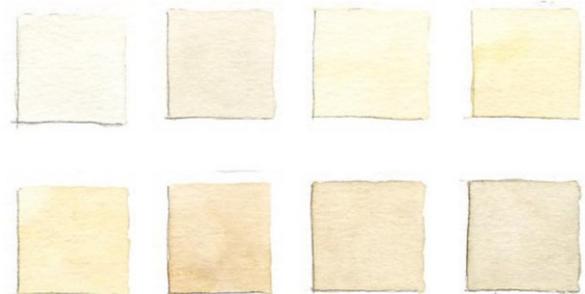
LES COULEURS



La mise en teinte d'une maison s'effectue en cohérence avec le rôle et la position du bâtiment dans l'environnement, avec son style architectural, et aussi avec la "palette" de couleurs du quartier.

Depuis toujours, la couleur des enduits était uniformément claire, car la teinte était donnée par le choix du sable ou du mélange de sables, inclus dans la composition de l'enduit. Il s'agissait donc d'une coloration naturelle (sans colorants additifs artificiels).

Il convient aujourd'hui de conserver cette homogénéité et d'utiliser des couleurs proches des anciennes teintes, pour intégrer le bâtiment dans son environnement. La majorité des couleurs sera dans une gamme claire, voire blanche, en excluant toutes les teintes à base de rose.



blanc
ton pierre
blanc cassé
beige
ocre
gris clair
brun
...



rose
bleu
pigments artificiels

Enfin, les couleurs plus saturées seront utilisées pour la mise en peinture des menuiseries extérieures (portes, fenêtres, volets) et de la ferronnerie (garde-corps, balcons). Ces couleurs devront être choisies en harmonie avec le reste de la façade.



vert



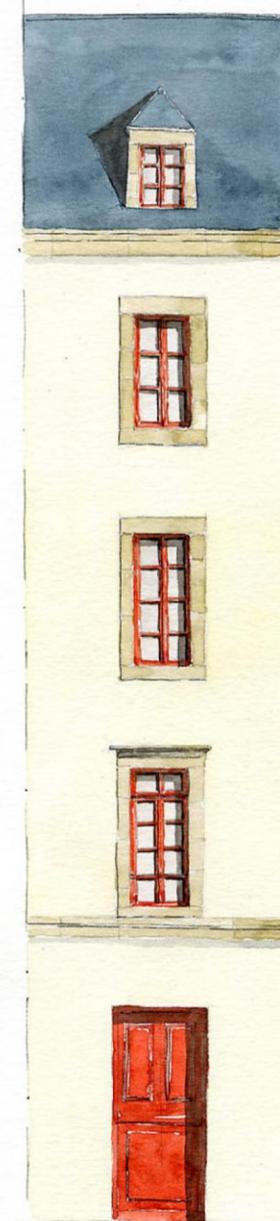
rouge



bleu



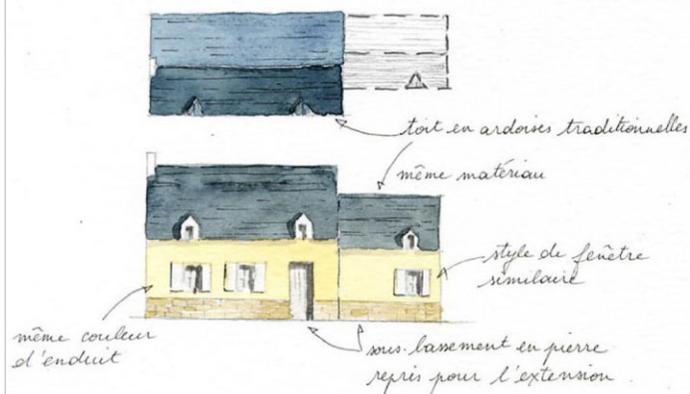
blanc



LES EXTENSIONS - SURELEVATIONS

Il s'agit d'ouvrages constituant un volume à part entière, rajouté à l'habitation existante. Sa réalisation ne devra pas détruire le caractère original du bâtiment principal. Elle doit s'harmoniser avec le bâtiment existant et tenir compte de la typologie architecturale de la construction à laquelle elle se rajoute. Dans tous les cas, elle devra présenter des dimensions largement inférieures à celles du bâti principal.

Il existe deux grandes manières d'aborder un projet d'extension ou de surélévation: - en continuité avec l'architecture existante.
- en contraste avec l'architecture existante.



même matériaux
même style de fenêtre
même forme.
→ prolongement à l'identique de la construction existante.



La continuité:

L'extension peut être conçue comme le prolongement «à l'identique» de la construction existante pour affirmer une continuité entre la maison et l'extension. Pour cela, on utilisera les mêmes formes, les mêmes matériaux et les mêmes couleurs, afin d'obtenir une composition uniforme, ou bâtiment unitaire.

Le contraste:

L'extension peut être projetée dans le but d'affirmer un contraste, d'établir un «dialogue» architectural complémentaire avec le bâtiment existant.

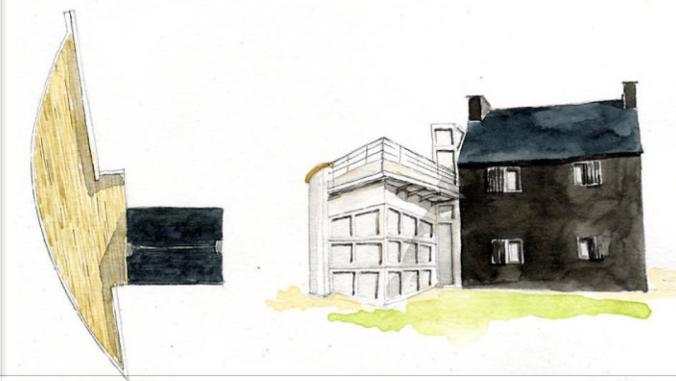
L'emploi de matériaux, de formes et de choix constructifs différents de ceux utilisés pour la construction existante devra être réfléchi, afin que le nouveau bâtiment (l'association du bâtiment initial et de l'extension) s'intègre à son environnement.

Ce type d'intégration d'un volume d'expression contemporaine en contraste avec le bâtiment existant est particulièrement délicat, et il est fortement conseillé de faire appel à un architecte.

projet d'extension à Plounevez-Lochnst.
Architectes: Pabst et Pantz
On distingue très bien la forme caractéristique de la maison bretonne et son ajout contemporain.



La liaison entre les 2 bâtiments joue sur le contraste des formes et des matériaux: tradition, opacité, massivité
forme actuelle, transparence, légèreté



LES FENÊTRES DE TOIT

Aménager les combles d'une maison est souvent l'occasion de l'agrandir d'une ou plusieurs pièces.

Les fenêtres de toit sont des éléments qui participeront entièrement à l'architecture de la maison, et leur installation, comme toute modification de menuiserie ou d'enduit, aura un impact sur l'aspect extérieur du bâtiment. Elles devront donc participer à la composition de la façade.

Fenêtres axées:

Participant à la composition de la façade, les fenêtres de toit doivent être pensées en fonction des autres ouvertures existantes en façade. Elles seront donc axées par rapport à celles-ci.

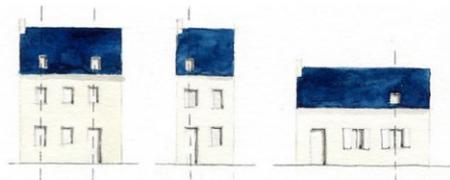
Formes verticales:

Privilégier les formes verticales: A l'image des ouvertures en façade, les fenêtres de toit devront être plus hautes que larges d'au moins 20 cm.

Position en toiture:

Si la fenêtre de toit fait entrer la lumière dans la pièce, elle doit également ouvrir la maison sur le paysage.

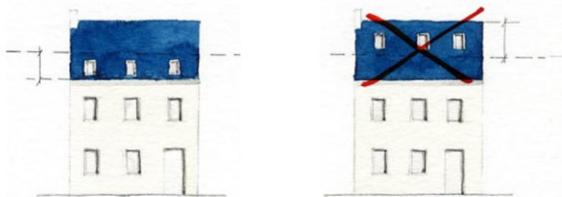
Pour cela, privilégier les fenêtres de toit en partie basse de la toiture.



Les fenêtres de toit ne sont pas axées avec les ouvertures existantes en façade. La composition n'est pas harmonieuse.



De même que les ouvertures en façade sont verticales, les fenêtres de toit seront plus hautes que larges.



Positionnées dans le bas de la toiture, les fenêtres de toit offriront, en plus de la lumière et de l'accessibilité, une vue sur l'extérieur.



Encastrement:

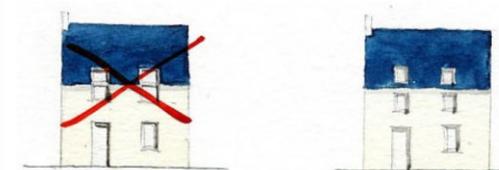
Les fenêtres de toit doivent être intégrées de façon discrète dans la couverture. Elles devront donc être encadrées de façon à ce que le vitrage soit placé au nu de l'ardoise.



Pour une bonne intégration dans la toiture, les fenêtres de toit devront se trouver au nu de l'ardoise.

Distinction toit-mur:

Dans l'architecture traditionnelle, il est nécessaire de distinguer le toit des murs, tant en matériau qu'en couleur. C'est pour cela que les ouvertures assimilant fenêtre en façade et fenêtre de toit dans le même ensemble ne répondent pas à cette volonté de distinction.



Ce style de fenêtre pourra être remplacé par 2 fenêtres distinctes (1 dans la couverture et 1 dans la façade), ou par une fenêtre soit entièrement en façade soit entièrement en couverture.

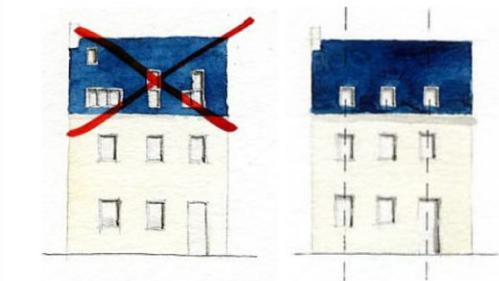
Les pleins et les vides:

De même que dans la composition d'une façade, les pleins sont plus importants que les vides. Les fenêtres de toit occuperont donc nettement moins de surface que la toiture ardoisée et on évitera leur multiplication.

Il s'agit de trouver un équilibre et de bien considérer le besoin et la quantité de lumière désirée.

Les fenêtres de toit seront installées de façon ponctuelle, espacées et en nombre raisonnable.

Le besoin ou de l'envie particulière d'une grande quantité de lumière (atelier de peinture), peut amener à la création d'une verrière.



Multiplier les fenêtres de toit peut nuire à la composition extérieure de la maison. Elles devront être installées selon les règles précitées (axées, verticales, en partie basse...) et en nombre raisonnable... à moins de projeter une verrière, qui elle, sera réfléchi en tant que telle.

Adresses utiles et Remerciements

ADRESSES UTILES

UNITÉ DÉPARTEMENTALE DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

Hôtel de Blossac 6 rue du Chapitre
CS 24405 - 35044 Rennes Cedex
Tél : 2 99 29 67 60
sdap.ille-et-vilaine@culture.gouv.fr

CAU 35

Architecte-conseil : Roch de Crevoisier
Prise de rendez en mairie de Dol (permanence 1 lundi par mois) ou de Pleine-Fougères (permanence un mercredi par mois)

TIEZ BREIZ Maisons et Paysages de Bretagne

51 square Charles Dullin
35 200 RENNES
M. Georges Lemoine
Tél. 02 99 53 53 03
Mail : accueil@tiez-breiz.bzh
Site : www.tiez-breiz.bzh

Fondation du Patrimoine

7, Boulevard Solférino BP 90714
35007 Rennes Cedex
Tél. 02 99 30 62 30
Fax. 02 99 31 40 45
Mail. delegation-bretagne@fondation-patrimoine.com
Site : www.fondation-patrimoine.com

Inventaire du patrimoine de Bretagne

Conseil Régional de Bretagne
283 avenue du Général Patton
CS 21101
35711 Rennes Cedex 7
Mme Elisabeth Loir-Mongazon
Mme Judith Tanguy
Mme Garance Girard
Tél. 02 22 93 98 25
Mail : elisabeth.loir-mongazon@region-bretagne.fr
Judith.TANGUY@bretagne.bzh
garance.girard@bretagne.bzh

CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE

SERVICE VALORISATION DU PATRIMOINE

283 avenue du Général Patton
CS 21101 35711 Rennes Cedex 7
Tél. 02 22 93 98 12
valorisation.patrimoine@bretagne.bzh

Communes du Patrimoine Rural de Bretagne

1 rue Raoul Ponchon - CS 46938 - 35 069 Rennes
Tél. 02 99 23 92 83
contact@cprb.org
www.patrimoines-de-bretagne.fr

REMERCIEMENTS A :

Monsieur Louis THEBAULT, Maire
Madame Sylvie PIGEON, 3ème Adjointe
Madame Marie-Christine HERRY-VRIGNAT, 5ème Adjointe
Pour leur accueil et leur aide précieuse.

Aux conseillers municipaux,
Aux agents communaux,
Aux commerçants,
Aux habitants de la commune pour leur accueil.

Table des matières

Le label	1
Le Label	1
L'attribution du Label à Pleine-Fougères	2
La commune de Pleine-Fougères	3
Localisation	4
Pleine-Fougères	5
Un mot d'histoire	6
Le paysage de Pleine-Fougères	9
Situation géographique	10
Caractéristiques : le sous-sol, le relief, l'eau	11
Types de paysages : bocage et zones agricoles	12
Types de paysages : vallées, marais	13
Le paysage aménagé carte voies de communication	14
Le paysage aménagé carte autour de l'eau	15
Le paysage aménagé carte autour des édifices et édicules	16
<i>Le paysage aménagé - autour du religieux</i>	17
<i>Le paysage aménagé - autour de l'eau</i>	18
<i>Le paysage aménagé – La voie ferrée</i>	19
<i>Le paysage aménagé – Les voies de communication</i>	20

Le bourg de Pleine-Fougères	21
Caractéristiques : Implantation et voies de communication	22
Schéma urbain : Composition et évolution	23
Les éléments architecturaux majeurs	25
Typologie du bâti	30
Détails et décors architecturaux autour de la maçonnerie, toiture, ouvertures	32
Environnement paysager	33
Les villages de Pleine-Fougères	34
Implantation et morphologie	35
La construction de l’habitat rural	36
Typologie du bâti par époque de construction	37
Typologie du bâti	38
Détails et décors architecturaux - Autour de la maçonnerie, ouvertures, toiture	39
Le patrimoine domestique	41
Les abords de l’habitat	43
Sauvegarde et mise en valeur du patrimoine bâti et paysager	44
Les mesures de sauvegarde et mise en valeur du bâti et paysage	45
Développement touristique	46
Le bilan du Comité Technique et Scientifique du Label	47
La qualité du patrimoine bâti du bourg	48
- <i>Bilan chiffré</i>	48
La qualité du patrimoine bâti des villages	49
- <i>Bilan chiffré</i>	49
- <i>Classement des villages</i>	50

Les critères qualitatifs	51
<i>La note globale</i>	52
Les outils de sauvegarde du patrimoine bâti; La mise en valeur du patrimoine	53
Travaux : exemples à éviter	54
Travaux : exemples de bonne restauration	55
La qualité du patrimoine bâti du bourg	56
- <i>Bilan chiffré</i>	56
- <i>Aperçu du bâti :</i>	57
La qualité du patrimoine bâti des villages	64
<i>Villages très intéressants</i>	64
<i>Le Chatel</i>	65
<i>La Costardière</i>	66
<i>La Mainguais</i>	67
<i>Mont Louët</i>	68
<i>Villages intéressants</i>	69
<i>La Coltière</i>	70
<i>La Grange Neuve</i>	71
<i>La Louvrie</i>	72
<i>La Moignerais</i>	73
<i>Le Home</i>	74
<i>Le Logis</i>	75
<i>Le Rozel</i>	76
<i>Le Val aux Bretons</i>	77
<i>L'Isle Saint-Samson</i>	78
<i>Vaurunan</i>	79
<i>Villartay Est</i>	80
<i>Villetain</i>	81

<i>Villages de moindre intérêt</i>	82
<i>Beauregard</i>	83
<i>La Basse Ville Prêtre</i>	84
<i>La Chapelle</i>	85
<i>La Croix</i>	86
<i>La Déholière</i>	87
<i>La Landelle</i>	88
<i>La Maladrie</i>	89
<i>La Pierre Blanche</i>	90
<i>La Vallée</i>	91
<i>Lande chauve</i>	92
<i>L'aune</i>	93
<i>Le Bas Razette</i>	94
<i>Le Champs Bas</i>	95
<i>Le Champs Lambert</i>	96
<i>Le Chatelet</i>	97
<i>Le Marais du Mesnil</i>	98
<i>Le Mesnil</i>	99
<i>Le Perey</i>	100
<i>L'école</i>	101
<i>Ville Prêtre</i>	102

Annexes

	103
Critères de classification du label	104
Les prescriptions architecturales	106
Adresses utiles et remerciements	117
Table des matières	118